

# Sword Group

## RAPPORT FINANCIER 2013



1 236 employés au 31/12/2013



18 pays



CA 2013 : 106,5 M€



Rentabilité : 13,3 %

**SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b>DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013</b>	<b>P 3</b>
<b>2</b>	<b>REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE</b>	<b>P 3</b>
<b>3</b>	<b>ORGANES DE LA SOCIETE</b>	<b>P 3</b>
<b>4</b>	<b>INFORMATIONS SUR LA SOCIETE</b>	<b>P 3</b>
<b>5</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b>	<b>P 4</b>
<b>6</b>	<b>ORGANIGRAMME JURIDIQUE</b>	<b>P 5</b>
<b>7</b>	<b>APERCU DES ACTIVITEES</b>	<b>P 6</b>
<b>8</b>	<b>RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE</b>	<b>P 7</b>
<b>9</b>	<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>P 8</b>
<b>10</b>	<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>P 19</b>
<b>11</b>	<b>RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013</b>	<b>P 48</b>
<b>12</b>	<b>COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013</b>	<b>P 50</b>
<b>13</b>	<b>NOTE AUX COMPTES ANNUELS 2013</b>	<b>P 57</b>
<b>14</b>	<b>RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013</b>	<b>P 67</b>
<b>15</b>	<b>COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013</b>	<b>P 69</b>
<b>16</b>	<b>ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013 (MONTANT EXPRIMES EN MILLIERS D'EUROS)</b>	<b>P 75</b>
<b>17</b>	<b>CONTACTS</b>	<b>P 112</b>

## 1 DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013

En application de l'article 3 (2) c) de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, nous déclarons que ces états financiers ont été établis conformément aux normes comptables applicables et que ces états financiers donnent, à notre connaissance, une image fidèle et honnête de la situation financière au 31 décembre 2013, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée. Le rapport de gestion présente, à notre connaissance, fidèlement l'évolution, les résultats et la situation de la Société.

Luxembourg, le 27 mars 2014

Jacques Mottard  
Président Directeur Général

## 2 REVISEUR D'ENTREPRISES AGREES

Mazars Luxembourg S.A. dont le siège est 10a, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2013 pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2013 (son renouvellement sera proposé lors de l'AG du 28 avril 2014).

Sword Group SE compte aujourd'hui un seul réviseur d'entreprises agréé.

## 3 ORGANES DE LA SOCIETE

### Conseil d'Administration

Jacques Mottard, Président Directeur Général, Administrateur

François Barbier, Administrateur Indépendant

Frédéric Goosse, Administrateur, Délégué à la gestion journalière

Nicolas Mottard, Administrateur

François Régis Ory, Administrateur Indépendant

PACBO Europe (représenté par Patrice Crochet), Administrateur Indépendant : cooptation par le Conseil d'Administration du 20 novembre 2013. La ratification de cette cooptation sera soumise à l'Assemblée Générale du 28 avril 2014.

## 4 INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

Sword Group SE est une société européenne dont le siège social se situe à Luxembourg, Route d'Arlon 105, L-8009 Strassen. Le changement d'adresse du siège statutaire et de l'administration centrale au 2, Rue d'Arlon L-8399 Windhof sera proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2014.

La Société a pour objet la prise de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières, G.I.E. ou autres, luxembourgeoises ou étrangères.

La Société a été constituée le 22 juin 2001. L'article 5 des statuts prévoit que la Société a une durée illimitée.

La société est cotée sur l'Euronext de Paris sous la référence ISIN : FR0004180578.

## 5 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

### Comptes consolidés annuels :

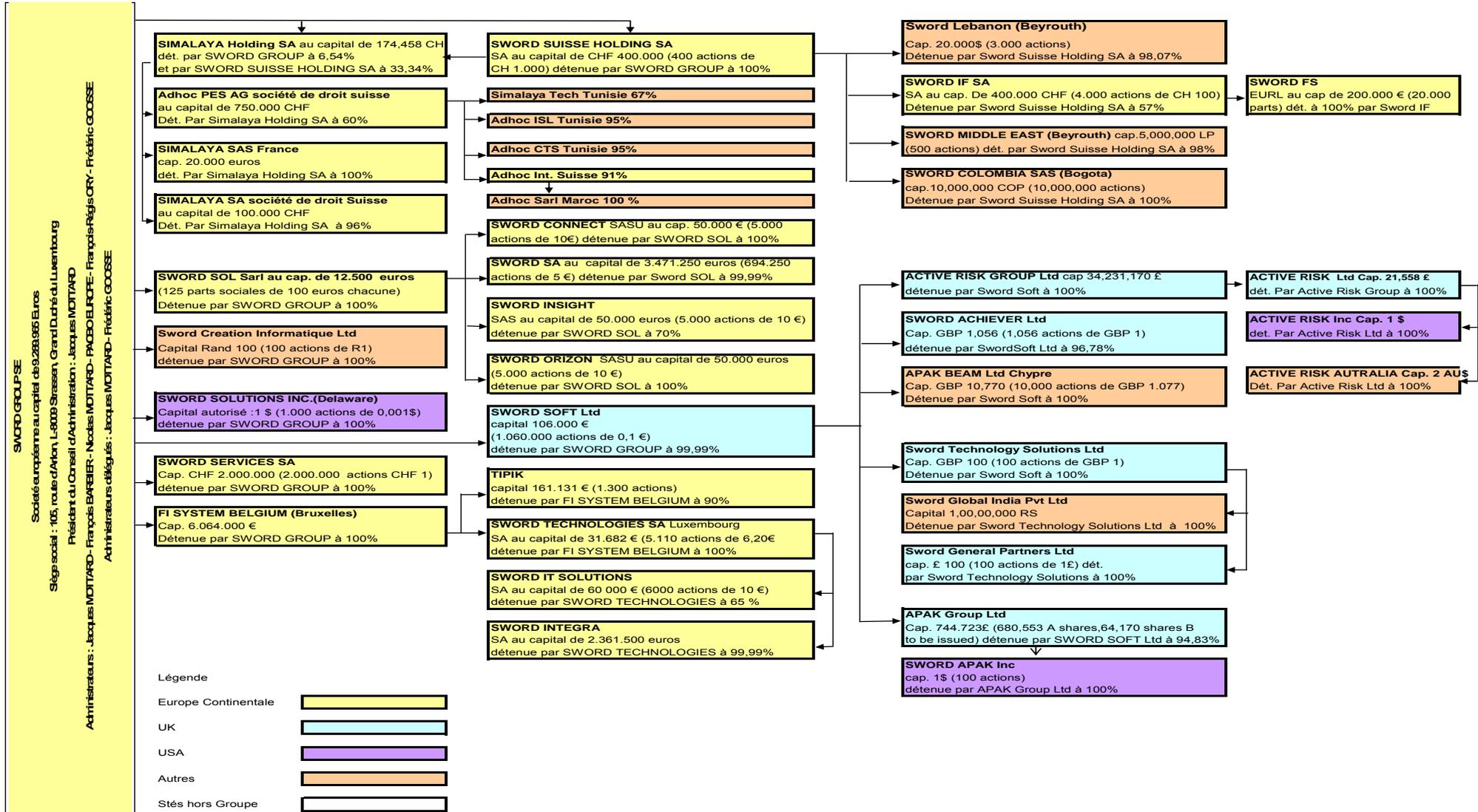
En K€	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Chiffre d'affaires	106 500	117 908	156 193
Résultat opérationnel courant	14 194	14 744	23 025
Résultat net de l'ensemble consolidé	15 081	16 286	1 421
Actif non courant	97 298	77 098	107 518
Trésorerie et équivalents de trésorerie	109 567	125 867	111 609
Fonds propres consolidés	151 564	137 467	130 293
Total bilan	260 276	267 214	301 351

### Comptes sociaux annuels :

En K€	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	1 968	2 288	6 517
Résultat d'exploitation	-576	- 323	- 872
Résultat net	38 233	-11 951	- 4 744
Actif immobilisé	88 794	194 876	197 437
Disponibilités et VMP	73 109	102 148	73 702
Capitaux propres	117 344	85 419	110 034
Total bilan	221 008	323 313	299 337

## 6 ORGANIGRAMME JURIDIQUE

Au 31/12/2013 :



## 7 APERCU DES ACTIVITEES

### NOTRE GROUPE

Sword est une Société de Services en Ingénierie Informatique spécialisée, créée en juin 2001 et compte aujourd'hui plus de 1 200 collaborateurs. Elle propose à ses clients des prestations de conseil et d'intégration à haute valeur ajoutée.

S'inscrivant dans une démarche orientée Système d'Information et s'adossant sur des méthodologies performantes de conduite de projets, Sword s'engage dans la mise en œuvre de solutions innovantes répondant aux enjeux stratégiques de ses clients et aux exigences d'adaptation de leurs systèmes d'information.

Pour atteindre cet objectif, Sword a développé un modèle de production industrialisé, organisé autour de centres de services spécialisés permettant d'assurer à ses clients des services de proximité, des savoir-faire à haute valeur ajoutée, des capacités élevées de production et des approches économiques optimisées.

Notre activité se compose de trois principaux domaines d'activité :

- **IT Services** : organisé en centre de compétences, représentant 58,1 % du chiffre d'affaires du Groupe,
- **Software** : représentant 19,7 % du chiffre d'affaires du Groupe,
- **Communication Technologies** : cette agence de communication basée à Bruxelles représente 22,2 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Pour l'analyse des comptes, la partie IT Services et Communication Technologies sont regroupées.

### NOS MARCHES

L'offre proposée par Sword s'adresse à tous les grands comptes et aux institutions publiques, sur leur activité locale comme internationale. Combinées à son expertise technologique et méthodologique, Sword occupe un positionnement de leader dans certains pays.

Sword a su développer des compétences uniques sur des marchés ciblés :

- ✓ Institutions et Gouvernement
- ✓ Santé
- ✓ Banques et Assurances
- ✓ Propriété intellectuelle
- ✓ Fédérations Sportives

Sur ces marchés, Sword est un partenaire au quotidien de ces organisations sur l'ensemble de sa gamme de services, les accompagnant autant sur leur stratégie IT que sur leurs problématiques les plus opérationnelles. De manière générale, Sword évolue sur les marchés fortement réglementés pour lesquels une connaissance à jour de la réglementation est une nécessité.

### NOTRE OFFRE DE SERVICES

En tant qu'intégrateur-conseil, Sword offre une gamme de solutions et de services spécialisés et à haute valeur ajoutée. Nous combinons compréhension du métier de nos clients, connaissance des marchés et expertises techniques afin de développer des avantages concurrentiels pour nos clients.

L'offre de Sword est construite autour de niches technologiques :

- Gestion de Contenu d'Entreprise (ECM) – dématérialisation de documents, gestion et workflow documentaire, éditique,
- Valorisation des informations – mise en place de portail d'entreprise, gestion de contenu web, gestion des processus, travail collaboratif, réseau social de l'entreprise, gestion de la relation client, recherche d'information, gestion des référentiels, traitement du langage naturel,
- EAI / ESB : interconnexion et Interopérabilité des systèmes d'information – organisation et synchronisation des processus,
- Systèmes d'Information Géographique (SIG) – intégration d'une dimension cartographique au système d'information,
- Business Intelligence (BI) – mise en œuvre de système décisionnel servant au pilotage et à l'analyse des données de l'entreprise,
- Management Consulting, activités de conseil en stratégie des SI, gestion de projet, Test & assurance qualité, Marketing digital & CRM ainsi que de l'ingénierie en performance des systèmes d'information,
- Développement spécifique et intranet métier – santé, nucléaire, pharmacie et industrie.

Sword réalise plus de 80 % de son chiffre d'affaires selon un mode forfaitaire (engagement de résultat).

## NOTRE OFFRE SOFTWARE

Fournisseur de logiciels adaptables, complets et personnalisés, capables de collaborer avec ses clients selon un modèle SaaS, Sword propose des logiciels rapides à déployer et faciles à utiliser.

Nos outils collaboratifs sont utilisés par de nombreux clients et sur des marchés très réglementés.

Sword propose 2 lignes de Produits et 6 lignes de composants logiciels gérées par le pôle IT Services :

<b>Sword Achiever / Sword Active Risk</b> Spécialisés dans la Gouvernance, le Risque et la Conformité		<b>Sword Apak</b> Spécialisé dans la gestion de Financement d'Actifs	
<b>Sword Connect</b> Solution de recherche d'informations dans l'entreprise	<b>Sword Excalibur</b> Solution de gestion documentaire		<b>Sword Insight</b> Mise en place de solutions permettant l'investigation visuelle
<b>Sword Intellect</b> Solution de gestion des droits de propriété intellectuelle	<b>Sword Orizon</b> Solution clé en main de Télémedecine		<b>Sword Seek &amp; Share</b> Solution de veille et de partage d'informations

## 8 RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Depuis 2011, Sword Group a signé le Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact), s'engageant ainsi à respecter les 10 principes liés aux Droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la corruption.

Par cette adhésion la société tient à montrer qu'elle est une entreprise citoyenne dans l'économie mondiale.

Sword a choisi le Global Compact car il garantit un cadre mondialement reconnu ainsi qu'une pérennité.

Le groupe veille ainsi au bon respect des 10 principes édictés par le Pacte Mondial des Nations Unies.

### Droits de l'homme

- 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence, et
- 2 A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

### Droit du travail

- 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- 4 L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- 5 L'abolition effective du travail des enfants ; et
- 6 L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

### Environnement

- 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- 8 A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- 9 A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### Lutte contre la corruption

- 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## 9 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

### Gouvernance

- Le Conseil d'Administration du 11 avril 2012, a décidé :
  - d'adhérer volontairement aux dix Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. A la suite d'une mise à jour de ces principes en mai 2013, le Conseil d'Administration devra à nouveau se déclarer par rapport à son adhésion, suite à l'analyse des changements intervenus
  - de reconduire le précédent comité d'audit, à savoir :
    - Monsieur François-Régis ORY, administrateur indépendant et président du comité d'audit
    - Monsieur François BARBIER, administrateur indépendant.
- Le Conseil d'Administration du 28 août 2012 a arrêté la Charte de Gouvernance et le règlement intérieur du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit.

Suite au transfert du siège de la Société au Grand-Duché du Luxembourg (Assemblée Générale du 26 mars 2012), le Conseil d'Administration de Sword Group a, le 28 août 2012, arrêté la charte de gouvernance qui présente le cadre de gouvernance des activités de Sword Group, en application des dix Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg auxquels la Société a adhéré volontairement à l'exception de certains principes mentionnés dans la présente charte. Elle a pour objet de clarifier les pouvoirs et les responsabilités des différentes entités constituant la gouvernance de Sword Group.

La charte de gouvernance complète les documents d'ores et déjà existants suivants :

- ✓ une bible administrative précisant toutes les procédures de contrôles internes, un livret d'accueil pour chaque collaborateur, précisant ses droits, ses devoirs et sa place par rapport au fonctionnement de Sword Group,
- ✓ un manuel des principes comptables IFRS, rédigé par un cabinet indépendant,
- ✓ une bible technique par pays, qui intègre les normes de qualité en vigueur (CMM, ISO ou méthode ISOPRO),
- ✓ une charte éthique qui a été arrêtée par le Conseil d'Administration de Sword Group le 20 décembre 2010.

La charte sera régulièrement mise à jour en fonction des évolutions de la gouvernance de Sword Group ainsi que des évolutions législatives et réglementaires. Elle est disponible sur le Site Internet de Sword Group.

### La charte de gouvernance est, au 31 décembre 2013, la suivante :

#### **I Structure et organisation de la Société et du Groupe**

Sword Group est une société organisée pour être réactive tout en conservant toutes les structures permettant un management et un contrôle cohérent. Une description des rôles des entités majeures du groupe est donnée ci-après :

#### **Les entités de direction**

##### Le Conseil d'Administration

#### **Composition**

Les statuts de Sword Group prévoient un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus, sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion, nommés pour une durée maximale de quatre ans. Le Conseil d'Administration est composé de personnes compétentes et avisées, qui ont été choisies en tenant comptes des spécificités de la Société et de ses activités. Au 31/12/2013, il se compose de 6 personnes : Jacques Mottard, François Barbier, Frédéric Goosse, Nicolas Mottard, François Régis Ory et de la société PACBO EUROPE (représentée par Patrice Crochet).

Conformément aux recommandations établies par la Bourse du Luxembourg, le Conseil d'Administration est composé, à hauteur de 50%, « d'administrateurs indépendants » en les personnes de François Barbier, François- Régis Ory et de la société PACBO Europe (représentée par Monsieur Patrice Crochet). En outre, aucun des administrateurs ci-dessus visés ne détient de participation significative dans le capital des clients ou des fournisseurs de Sword Group, ou dans des filiales de cette dernière société.

Il n'existe aucun administrateur élu par les salariés.

Au cas où un membre du conseil d'administration de la Société aurait ou posséderait un quelconque intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce membre devra informer le Conseil d'Administration quant à cet intérêt personnel, et ne pourra délibérer ni voter en rapport avec une telle transaction.

Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de cet administrateur dans cette transaction devront faire l'objet d'un rapport spécial à l'Assemblée Générale des actionnaires suivante avant qu'un quelconque vote puisse être exprimé par ledit administrateur concernant toute autre résolution.

Au regard de la taille de la Société et afin d'améliorer l'efficacité des décisions du conseil, les fonctions de Président et de Directeur Général ne sont pas dissociées. Pour les mêmes raisons, la désignation d'un « *compliance officer* » n'a pas été jugée nécessaire.

### **Réunions du conseil – Fonctionnement du conseil**

Le conseil se réunit, exerce ses travaux et adopte ses résolutions conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, complétées par les dispositions des statuts de Sword Group : il existe un règlement intérieur. Il n'existe pas de censeur.

En l'absence de comité d'entreprise, aucun représentant des salariés de la société ou du groupe n'assiste de manière régulière aux réunions du Conseil d'Administration.

Les budgets sont transmis annuellement au Conseil, qui reçoit également les comptes analytiques suivant un rythme mensuel, et la comptabilité générale suivant une fréquence trimestrielle.

Le Conseil est informé en amont de tout projet d'acquisition, de création d'activité et plus généralement de toute opération financière significative.

Chaque Conseil d'Administration fait l'objet de l'envoi préalable à ses membres des documents nécessaires ayant trait à l'ordre du jour. Les administrateurs peuvent demander, à toute époque de l'année, les informations qu'ils jugent utiles sur la marche des affaires de la Société.

L'ensemble des administrateurs, exécutifs ou non, a un accès équivalent aux informations et aux ressources nécessaires à l'exercice de leurs mandats.

Les statuts de Sword Group prévoient la tenue d'un Conseil d'Administration aussi souvent que l'intérêt l'exige. Le groupe a recours à un cabinet d'avocats pour procéder aux convocations du conseil, qui se réunit généralement au siège social et assiste le Président pour la mise en forme des procès-verbaux.

Sword Group a, dans le cadre du renforcement des règles de gouvernance, établi un règlement intérieur précisant les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration ainsi que les obligations des administrateurs dans le cadre de leurs fonctions, notamment les obligations déontologiques.

### **Rémunération des organes de direction et d'administration**

Les mandataires sociaux sont rémunérés, outre l'octroi de jetons de présence, en fonction de leur expérience, de leur compétence et ce, dans le contexte du marché européen et mondial.

Si des options de souscription d'actions sont consenties, le Conseil d'Administration fixe des conditions de performance ainsi que le nombre d'actions issues des options qui doivent être conservées par le mandataire social jusqu'à l'expiration de son mandat.

### **Evaluation du Conseil d'Administration**

Le conseil d'administration procède annuellement à son évaluation. Les administrateurs considèrent, à ce jour, que le fonctionnement actuel du Conseil d'Administration leur permet de remplir leur mission dans de bonnes conditions.

#### L'EMC (« Executive Management Committee »)

Il fixe les directives annuelles, contrôle l'activité et définit la stratégie long-terme.

Il rassemble au 31 décembre 2013 :

Jacques Mottard, Président Directeur Général

Frédéric Goosse, Délégué à la gestion journalière (depuis le 19 février 2013)

2 « Chief Executive Officer » Tony Allen et Juan Arcas.

D'autre part un CEO supplémentaire, Taha Ben Mrad est intégré à cet EMC, mais de façon transverse, car il représente la société Simalaya dans laquelle la société n'est pas majoritaire.

## Le Comité d'Opération

Il a pour vocation de définir la politique de l'année, gérer le budget annuel et contrôler les centres de profit appelés « Business Units ». Il réunit l'EMC plus 6 Directeurs d'Opérations :

- ✓ Pradeep Banerji
- ✓ Anys Boukli
- ✓ Philippe Le Calvé
- ✓ Dieter Rogiers
- ✓ Nick Scully (depuis le 29/08/2013)
- ✓ Roger Woods (depuis le 06/01/2014)

Chaque Directeur d'opération est, en même temps, Directeur d'une « Business Unit ». Il y a, à ce jour, 13 directeurs de « Business Unit ».

Ainsi, seul le Président Directeur Général n'est pas impliqué directement dans un centre de profit.

## Le Comité de Direction

Il est composé du Comité d'Opérations élargi à tous les Directeurs de Business Unit.

La philosophie retenue pour l'organisation du Groupe se fonde en pratique sur la notion d'écrasement de la hiérarchie, en ne retenant que deux niveaux : d'une part celui de Directeur de Business Unit, et d'autre part celui de la Direction Générale.

## Les Délégués à la gestion journalière

Monsieur Jacques Mottard et Madame Françoise Fillot ont été nommés en qualité de Délégués à la gestion journalière pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de la Société de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2015. Ils porteront également le titre de « Directeur Général Délégué ».

Monsieur Frédéric Goosse a remplacé Madame Fillot dans cette fonction à compter du 19 février 2013, suite à la démission de cette dernière.

La « Business Unit » est un centre de profit géré suivant des principes fixés dans une bible administrative interne. Les principaux axes de gestion de la Business Unit sont les suivants :

### *L'axe analytique, qui s'appuie sur :*

- ✓ Un budget présenté avant le début de l'année et un reporting analytique réalisé en fin de mois et envoyé à la Direction Générale, intégrant une ventilation d'activité, un récapitulatif de chantiers, la répartition des activités, une synthèse des "Travaux En Cours" et "Facturés d'avance", ainsi qu'un suivi analytique des chantiers,
- ✓ Le retour par la Direction Générale à la Business Unit du compte d'exploitation analytique.

### *L'axe comptabilité générale :*

- ✓ les entités disposant d'un service comptable propre reportent directement à la Direction Administrative et Financière,
- ✓ la Direction Administrative et Financière assure une gestion centrale des besoins en trésorerie des différentes sociétés du groupe : si la trésorerie de l'une sert au besoin de financement d'une autre filiale, la holding gère la rémunération des capitaux prêtés, de manière à ce que la filiale excédentaire perçoive les intérêts de ses prêts.

### *L'axe commercial :*

Chaque mois, tous les acteurs de quelque comité que ce soit, remplissent le même compte-rendu que les Ingénieurs Commerciaux, associé au compte-rendu des contacts commerciaux réalisés la semaine, et l'envoient à leur hiérarchie respective.

Ces comptes rendus, alors consolidés au niveau Groupe, permettent :

- ✓ de contrôler les éventuelles actions réalisées par différents acteurs, chez les mêmes clients,
- ✓ de quantifier le nombre de nouveaux projets en cours de proposition, de quantifier le nombre de nouveaux contrats signés,
- ✓ de contrôler le nombre et le montant des affaires perdues.

Le Comité d'Opérations est en charge de coordonner l'ensemble des acteurs commerciaux dont font partie les Directeurs de Business Unit.

#### *L'axe technique :*

Le rôle du directeur Technique est multiple chez Sword. D'un point de vue stratégique, il participe à l'élaboration des orientations technologiques de la Société en relation directe avec la direction générale. A ce titre, il anime une partie de la veille technologique via un maillage de référents techniques au sein du groupe. D'un point de vue opérationnel, sa mission est partagée entre avant-vente (élaboration des réponses, propositions de valeur en avance phase,...), développement (apport d'un regard extérieur aux solutions mises en œuvre), après-vente (suivi des prestations et des évolutions futures).

Chaque proposition est préparée par des Chefs de Projet et contrôlée par la Direction Technique en termes de jours, et par le Directeur de Business Unit en termes financiers. Ce dernier dispose d'une délégation d'engagement à hauteur de 300 000 € (contre 1 000 000 € pour le Directeur d'Opérations). Au-delà, la Direction Générale doit être consultée.

Chaque projet est contrôlé par un Chef de Projet, qui établit la synthèse des projets au forfait permettant de synthétiser le degré d'avancement du projet et les éventuels écarts avec l'estimation initiale.

L'ensemble des fiches de suivi de projets est contrôlé par la Direction Technique. Une synthèse des états d'avancement et des écarts est établie au niveau Groupe, et ce, opération par opération.

Tous les retards (concessions commerciales sur chantiers) doivent être imputés au fil de l'eau. Tous les gains (avance par rapport à l'estimation initiale) sont imputés à la fin du projet.

Tout projet qui affiche plus de 5 % de retard fait l'objet d'un audit de la part de la Direction Technique d'une autre opération.

Tous les jours non facturés par les collaborateurs facturables ne peuvent être en principe que répartis dans les trois domaines suivants : formation, encadrement, concession commerciale.

Tout gonflement du nombre de jours non facturés dans un mois par une Business Unit, fait l'objet d'une analyse fine afin de s'assurer de la bonne imputation des concessions commerciales.

## **Reportings, réunions, délégations**

### Reporting

Une Business Unit prépare :

- ✓ son projet-paie le 10 de chaque mois,
- ✓ le reporting analytique le dernier jour ouvré de chaque mois avant 12h,
- ✓ la situation commerciale le cinquième jour ouvré de chaque mois,
- ✓ le contrôle des frais de déplacements des collaborateurs le 5 de chaque mois.

Chaque Directeur de Business Unit prépare semestriellement, avec l'aide des Directeurs Techniques, une synthèse de la gestion de carrière et de salaire de ses collaborateurs, avec ses éventuelles propositions d'augmentation salariale, de formation ou d'évolution de carrière pour chaque collaborateur, afin de préparer le comité bi-annuel des salaires.

Chaque cas est étudié avec les Directeurs des Opérations et la Direction Générale.

Chaque Directeur de Business Unit prépare, avant le 15 novembre de chaque année, une proposition de budget pour l'année suivante, qui sera étudiée dans le comité annuel budgétaire.

### Réunions

Chaque semaine, le Directeur de Business Unit réunit ses responsables commerciaux et techniques afin de faire un point sur la gestion de son centre de profit, aux niveaux commercial, technique, et managerial, et ce au vu des rapports hebdomadaires.

Chaque Directeur des Opérations réunit une fois par mois ses Directeurs de Business Unit, Commerciaux et Directeurs Techniques afin de vérifier l'action menée par chaque entité et de coordonner les Business Units.

Tous les mois, le Comité de Direction Générale se réunit pendant une journée afin de contrôler toutes les synthèses d'informations reçues, de proposer des éventuelles actions correctives au Comité d'opérations et de définir la stratégie des acquisitions.

Tous les deux mois, le Comité d'opérations et le Comité de Direction Générale se réunissent pour :

- faire une synthèse des échanges réalisés entre Comité de Direction Générale et Comité d'opérations dans les deux mois précédents,
- faire le point sur les suivis des Business Units,
- définir la stratégie pour l'année et les éventuelles actions correctives.

Une fois par an, tous les salariés du groupe doivent rencontrer leur responsable pour un entretien carrière et salaire approfondi, et ceci en marge des échanges quotidiens entre Directeur et collaborateurs. Une fois par semestre, le Comité de Direction Générale, le Comité d'opérations et le Comité de Direction se réunissent pour un « comité carrière ».

Une fois par an est ajouté au « comité carrière », un « comité budgets ».

## Délégations

- l'Ingénieur Commercial dispose d'une délégation pour représenter la Société auprès des clients.
- le Chef de Projet dispose des pouvoirs pour manager techniquement son staff et contrôler l'avancement en jours de chaque projet, sans interférence sur le compte d'exploitation.
- le Directeur Technique contrôle les Chefs de Projets et gère personnellement les grands projets (au-delà de 300 K€).
- le Directeur de Business Unit dispose du pouvoir de recruter, dans le cadre de son budget et selon la procédure groupe, d'engager les frais prévus dans son budget, et de signer des contrats avec des clients jusqu'à hauteur de 300 K€. Si ces dépenses ne rentrent pas dans le budget qui lui a été assigné, ces délégations lui sont supprimées jusqu'à retour à la normale. Il doit alors demander au Comité de Direction Générale, avant d'engager des dépenses ou de procéder à des recrutements.
- le Directeur de Business Unit ne peut engager de dépenses d'investissement, qui doivent faire l'objet d'une demande d'achat envoyée à la Direction Générale, ni de frais susceptibles d'avoir un impact à long terme comme des loyers, qui font l'objet d'une procédure équivalente auprès de la Direction Générale.
- le Directeur d'Opérations peut valablement engager la Société sur des contrats dans la limite de 1 000 K€, et dispose des pouvoirs anciennement dévolus aux Directeurs de Business Unit, à la suite de la perte de leur délégation.

De manière générale, personne ne peut décider d'engager des frais et, en même temps, procéder aux règlements correspondants : le responsable de centre de profits signe son accord sur les factures fournisseurs, tandis que la Direction Financière procède aux règlements.

## Gestion des comités collaborateurs

Le collaborateur est recruté selon une procédure définie (définition de profil, entretien formalisé avec deux personnes différentes, tests). Il est intégré lors d'une première journée durant laquelle la secrétaire d'entité présente le livret d'accueil.

Il est suivi par le Chef de Projet et/ou le Directeur Technique, qui doivent au fur et à mesure émettre un avis sur son potentiel d'évolution.

Chaque trimestre, le collaborateur assiste à une réunion d'entité qui lui apporte l'information voulue sur la Société. Chaque semestre, son cas est étudié au comité carrière. Chaque année, au minimum, il a un entretien formalisé.

## **II Structure de l'actionnariat de Sword Group et de son contrôle**

### **Capital et actions**

Le capital social est fixé à la somme de 9 289 965 euros (neuf millions deux cent quatre-vingts neuf mille neuf cent soixante-cinq euros). Il est divisé en 9 289 965 actions de 1 euro chacune, libérées intégralement et toutes de même catégorie.

Le capital autorisé de la Société est fixé à 5.000.000 euros (cinq millions d'euros), représenté par 5.000.000 d'actions d'une valeur nominale d'1 euro chacune.

Cependant, dans le cadre d'actions nouvelles émises en vertu de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital, le montant du capital autorisé est fixé à 100.000.000 (cent millions d'euros) représenté par 100.000.000 d'actions d'une valeur nominale d'1 euro chacune.

Dans la limite des montants du capital autorisé ci-dessus, le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période expirant 5 années à compter de la date de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de l'immatriculation de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social par tout moyen, notamment par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, et par l'augmentation de la valeur nominale des actions émises. Dans les conditions fixées par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration peut supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription.

Il peut être souscrit à ces augmentations de capital social par paiement en numéraire ou apport en nature en observant alors les prescriptions légales alors applicables ou par incorporation de réserves disponibles, profits reportés, distribution de dividende ou prime d'émission au capital social, dans chaque cas à un prix d'émission déterminé par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout administrateur autorisé ou fondé de pouvoir de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, le droit d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des actions représentant tout ou partie du montant d'une telle augmentation de capital.

A chaque augmentation de capital social de la Société par le Conseil d'Administration dans les limites du capital autorisé, les statuts seront modifiés en conséquence et le Conseil d'Administration prendra ou autorisera toute personne à faire toutes les démarches nécessaires en vue de l'exécution et de la publication de ladite modification.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de leurs titulaires. Si la loi luxembourgeoise le permet, les actions peuvent aussi être sous forme dématérialisée.

Si la loi luxembourgeoise autorise l'émission d'actions dématérialisées, les actions nominatives et au porteur sont obligatoirement converties en actions dématérialisées dans le délai de 2 années à compter de la date où l'émission d'actions dématérialisées est autorisée, dans les conditions fixées par la loi, et mises en œuvre par le Conseil d'Administration.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, qui viendra à posséder plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, du capital ou des droits de vote, devra informer la Société du nombre total d'actions et des droits de vote détenus, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai de 4 jours de bourse à compter du jour où il a connaissance du franchissement de ces seuils de participation. Il en sera de même chaque fois que sa participation deviendra inférieure à chacun desdits seuils.

Cette information sera également faite auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier dans un délai de (i) 6 jours de bourse de transaction et (ii) 4 jours de bourse à compter du franchissement de ces seuils de participation en raison d'un événement venant modifier la répartition des droits de votes.

A défaut d'avoir été déclarées régulièrement, les actions dépassant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à la régularisation de la notification.

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.

Tout transfert d'actions nominatives devra faire l'objet de l'inscription au registre des actionnaires d'une déclaration de cession datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leur(s) représentant(s), ainsi que suivant les règles régissant la cession de créances figurant à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois. La Société pourra de plus accepter et inscrire au registre des actionnaires toute cession référencée dans toute correspondance ou autre document faisant état de l'accord du cédant et du cessionnaire.

## **Modifications du capital**

1 – Le capital social peut être augmenté par tous moyens et selon toutes modalités prévues par la loi.

Les actions nouvelles sont libérées soit en numéraire, soit par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par apport en nature, soit encore par conversion d'obligations.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour décider une augmentation de capital. Elle peut aussi déléguer cette compétence au Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé par les statuts.

Il peut être décidé par le Conseil d'Administration de limiter l'augmentation de capital contre numéraire au montant des souscriptions.

En cas d'augmentation par émission d'actions à souscrire contre numéraire, un droit de préférence à la souscription de ces actions est réservé aux propriétaires des actions existantes, dans les conditions légales. Toutefois, les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel pendant l'Assemblée Générale qui décide ou autorise l'augmentation du capital. En outre les actionnaires en Assemblée Générale peuvent supprimer ce droit préférentiel en respectant les conditions légales.

2 - L'augmentation du capital peut également résulter de la demande faite par tout actionnaire de recevoir en actions le paiement de tout ou partie du dividende mis en distribution lorsque cette faculté a été accordée aux actionnaires par une décision prise en Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration dans le cadre d'une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé tel que défini à l'article 8 des statuts et 2.1 de la charte.

Dans ce cas, le Conseil d'Administration, dans le délai légal, constate le nombre des actions émises en application de l'alinéa précédent et fait procéder aux modifications statutaires par acte notarié.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut aussi, déléguer au Conseil d'Administration la mise en œuvre de la réduction du capital social.

Le Conseil d'Administration peut procéder au rachat d'actions de la Société, dans les limites fixées par la loi et l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

### **Cotation**

La Société est cotée sur Euronext Paris (Compartiment C). Le nombre d'actions en circulation s'élève à 9 289 965.

Des informations sur le cours de l'action de la Société sont disponibles sur son site internet ([www.sword-group.com](http://www.sword-group.com)).

Les actions de Sword Group SE font partie des indices suivants : ICB : 9530 Logiciels et Services Informatiques, Indices CAC® Small, CAC® Mid & Small, CAC® All-Tradable, CAC® All-Share.

L'Assemblée Générale du 26 mars 2012 a conféré au Conseil d'Administration une délégation générale de compétence en vue d'augmenter le capital social par tout moyen, notamment par l'émission d'actions ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription.

Cette délégation a été consentie pour une durée de 5 années à compter de la date de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de l'immatriculation de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg. Dans le cadre de cette délégation, le Conseil d'Administration pourra limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription existants. Le Conseil d'Administration pourra fixer toutes les conditions d'émission, notamment le lieu et la date d'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, avec ou sans prime d'émission, et les conditions et modalités de souscription et de libération des nouveaux titres. Le Conseil d'Administration peut notamment accepter la souscription d'actions contre des paiements en numéraire ou en nature, dans les conditions fixées par la loi, et l'émission de nouvelles actions par incorporation au capital des réserves et / ou de la prime d'émission, et l'attribution gratuite d'actions. Le Conseil d'Administration pourra aussi déléguer le pouvoir d'accepter la souscription des nouveaux titres.

Le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme dans le cadre de la délégation donnée par l'Assemblée, ne pourra être supérieur à 5.000.000 d'euros en nominal.

Le montant nominal des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital susceptibles d'être émises en vertu de la délégation donnée par l'Assemblée ne pourra excéder un montant de 100.000.000 d'euros ou sa contre-valeur en monnaies étrangères au jour de l'émission.

Le Conseil d'Administration pourra utiliser cette délégation à toute fin participant à la réalisation de l'objet social, notamment pour émettre des actions ou tout autre instrument donnant accès à des actions, au profit des salariés et/ou mandataires de la Société et/ou des sociétés qui sont incluses dans la consolidation de la Société, ce dans la limite d'un nombre total de 200.000 actions émises dans le cadre de la délégation donnée. Les autres conditions de l'émission de ces actions, notamment la détermination des bénéficiaires de ces actions, et les conditions de performance individuelle et/ou collective, seront fixées par le Conseil d'Administration.

## Acquisitions et aliénations d'actions propres

Sword Group peut être amenée à détenir ses propres actions et à procéder à des opérations sur ses propres actions, dans les limites de la loi et de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Des informations détaillées sur ces opérations sont régulièrement communiquées à la CSSF et figurent sur le site Internet de Sword Group.

## Actionnaires

### Actionnaires principaux

Jacques Mottard, Nicolas Mottard - en ce compris la détention de Financière Sémaphore - détient globalement 18,4 % du capital.

L'actionnariat flottant représente 79,1 % du capital, en ce compris la détention du capital à hauteur de 16,9 % par la société EXIMIUM au 31 décembre 2013.

### Pouvoirs et assemblées générales

Les actionnaires sont convoqués aux assemblées générales conformément aux dispositions légales et statutaires. L'article 19 des statuts est relatif aux assemblées d'actionnaires.

### Convocation

Les actionnaires sont réunis en Assemblée Générale annuelle, chaque 28 du mois d'avril de chaque année à 11 heures dans la commune du siège social de la Société ou à un autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Des assemblées générales ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement à toutes époques de l'année par le Conseil d'Administration.

Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de 10 % au moins du capital souscrit peuvent demander la convocation d'une Assemblée Générale. La demande de convocation doit fixer les points à mettre à l'ordre du jour. Les formes et les délais de la convocation sont réglés par la loi. L'avis de convocation doit fixer le lieu de la réunion qui peut être au siège social ou dans tout autre lieu et son ordre du jour.

### Ordre du jour

L'ordre du jour est arrêté par l'auteur de la convocation. Il contient le cas échéant, les propositions émanant d'un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de 5 % au moins du capital souscrit peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs nouveaux points à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale, dans les délais et les formes fixés par la loi.

Lorsqu'une assemblée n'a pas pu délibérer régulièrement, faute du quorum requis, la deuxième assemblée est convoquée dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première assemblée.

### Admission aux assemblées – Pouvoirs

Tout actionnaire peut, quel que soit le nombre de ses actions, participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme :

- soit d'une inscription nominative à son nom,
- soit d'un enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Toutefois, le Conseil d'Administration peut abréger ou supprimer ce délai, à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires.

Les actionnaires peuvent émettre leur vote par correspondance et doivent pour ce faire demander à la Société un formulaire de vote par correspondance. Ce formulaire comportera des mentions relatives à l'assemblée générale concernée et sera rédigé de telle sorte que l'actionnaire puisse exprimer son vote sur chacune des résolutions proposées, dans l'ordre de leur présentation à l'assemblée. La demande de formulaire doit être faite à la Société par tout moyen et doit être déposée ou reçue au siège social au moins 6 jours avant l'assemblée.

Le bulletin de vote, pour être recevable, devra impérativement comporter les mentions suivantes :

- l'indication des noms, prénom et domicile de l'actionnaire,
- l'indication de la forme nominative ou au porteur, sous laquelle sont détenus les titres et du nombre de ces derniers, ainsi que la mention constatant l'inscription des titres soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur par l'intermédiaire financier habilité,
- la signature de l'actionnaire ou de son représentant légal.

Les votes par correspondance devront, pour être pris en compte, parvenir à la Société trois jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée.

Un actionnaire peut se faire représenter dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

#### Tenue de l'assemblée – Bureau - Procès-verbaux

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou par un administrateur délégué à cet effet par le conseil, si la convocation émane de ce dernier ou, à défaut, par une personne désignée par l'assemblée ; elle est présidée par le commissaire aux comptes ou réviseur d'entreprises le cas échéant, par le mandataire de justice ou par le liquidateur dans les autres cas. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'assemblée disposant du plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions. Le bureau désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les délibérations sont constatées par des procès-verbaux signés par les membres du bureau, et signés par les actionnaires qui le demandent.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont valablement certifiés en ce qui concerne les assemblées générales ordinaires par le président du Conseil d'Administration ou un administrateur ou le secrétaire de l'Assemblée et en ce qui concerne les Assemblées Générales extraordinaires par le notaire dépositaire de la minute en cause.

#### Conditions d'exercice du droit de vote - Quorum majorité

1 - Le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, le tout déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il ne sera tenu compte, pour le calcul du quorum, que des formulaires dûment complétés comportant la mention d'attestation de dépôt des titres et reçus par la Société trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

2 – L'Assemblée Générale ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance, possèdent au moins, sur première convocation, le quart du capital social. A défaut une deuxième Assemblée Générale, sans nécessité de quorum sera convoquée, dans la forme prévue aux dispositions de l'article 67-1 de la loi 10 août 1915 telle que modifiée relative aux Sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance, possèdent au moins, sur première convocation, la moitié du capital social. A défaut une deuxième Assemblée Générale, sans nécessité de quorum sera convoquée, dans la forme prévue aux dispositions de l'article 67-1 de la loi 10 août 1915 telle que modifiée relative aux Sociétés commerciales.

3 - Dans les assemblées générales, chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation à la seule exception des cas prévus par la loi.

4 - Le vote en Assemblée Générale s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret ou par utilisation des moyens de télécommunication, c'est-à-dire la visioconférence et tous moyens de télétransmission permettant l'identification de l'actionnaire participant à l'Assemblée à délibérer, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée ou les actionnaires.

L'Assemblée Ordinaire statue à la majorité des voix valablement exprimées. Les voix valablement exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote, s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

L'Assemblée Générale Extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix valablement exprimées.

#### Politique de dividendes

Conformément à l'article 24 des statuts, sur les bénéfices de l'exercice diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est d'abord prélevé :

- cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cessera d'être obligatoire lorsque ledit fonds aura atteint le dixième du capital, mais reprendra son cours, si, pour une cause quelconque, cette quotité n'est plus atteinte,
- et toutes sommes à porter en réserve en application de la loi.

Le solde, augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable qui est à la disposition de l'Assemblée Générale pour, sur la proposition du Conseil d'Administration, être, en totalité ou en partie, réparti aux actions à titre de dividende, affecté à tous comptes de réserves ou d'amortissement du capital ou reporté à nouveau.

L'Assemblée Générale extraordinaire peut, dans les conditions légales, décider l'amortissement intégral ou partiel des actions qui perdront, à due concurrence, le droit au dividende et au remboursement de leur valeur nominale.

Cette assemblée peut aussi, dans les conditions prévues par la loi, décider la conversion en actions de capital des actions intégralement ou partiellement amorties.

De manière générale, Sword Group suit une politique de distribution de dividendes, reliée d'une part aux profits de l'année concernée, et d'autre part à l'évolution prévisible du groupe et de sa rentabilité.

### **III Structures de contrôle**

#### **Comité d'audit – autres comités**

La Société est dotée d'un comité d'audit, composé de Messieurs François BARBIER et François-Régis ORY, administrateurs indépendants, désignés membres du comité d'audit pour la durée de leurs mandats d'administrateurs.

Monsieur François-Régis ORY est président du comité d'audit.

S'agissant de la création d'un comité des nominations et des rémunérations ou de la création d'autres comités spécialisés, il a été décidé de ne pas mettre en place de tels comités au sein de Sword Group, compte tenu de la taille de la Société.

#### **Contrôles internes**

Nous vous rappelons que les procédures de contrôle interne en vigueur de notre société ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir, maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

Les procédures de contrôle interne sont arrêtées par le Conseil d'administration de Sword Group.

#### **Contrôle légal des comptes**

Le contrôle légal des comptes est effectué par le cabinet Mazars Luxembourg S.A., cabinet de révision agréé.

### **IV Conduite des affaires et transaction sur les titres de Sword Group**

#### **Conduite des affaires et éthique**

Positionné parmi les leaders mondiaux dans le domaine des solutions d'amélioration des processus métiers à destination des secteurs réglementés, Sword Group met ses compétences, infrastructures et expériences au service de ses clients, pour les aider à améliorer leur performance, à augmenter leur efficacité et à maximiser leurs retours sur investissement.

Sword Group exerce ses activités, à travers le monde, dans le respect des lois et règlements en vigueur dans les différents pays où Sword Group et/ou les filiales de Sword Group sont implantées.

Le Conseil d'Administration de Sword Group a, le 20 décembre 2010, adopté une charte Ethique. Cette charte a, notamment, pour objet de formaliser les valeurs et principes communs essentiels à Sword Group et à ses collaborateurs et d'affirmer l'engagement éthique de Sword Group, dans tous ses domaines d'activité, vis à vis des actionnaires, des membres de l'entreprise, de ses clients, fournisseurs et différents partenaires.

## **Transactions sur les titres de Sword Group**

Les dirigeants de Sword Group respectent l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires relatives aux transactions sur les titres de sociétés cotées.

Les dirigeants de Sword Group procèdent régulièrement à la déclaration des opérations qu'ils réalisent sur les actions de Sword Group dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables et s'abstiennent de toutes opérations sur les actions de Sword Group dès lors qu'ils détiennent une information privilégiée.

Afin de prévenir la commission d'éventuels délits relatifs à la détention d'informations privilégiées, Sword Group a établi, conformément à la loi, une liste d'initiés identifiant les personnes détenant des informations privilégiées, travaillant au sein de Sword Group ainsi que les tiers ayant accès à de telles informations dans le cadre de leurs relations professionnelles avec Sword Group.

## 10 RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire en exécution des dispositions légales et statutaires, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Vous aurez également notamment à vous prononcer sur les projets suivants :

De la compétence de l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, incluant le rapport sur la gestion du groupe et constatation qu'une convention visée par l'article 57 de la loi modifiée du 10 août 1915 a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- Lecture du rapport du Comité d'Audit ;
- Lecture du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels 2013, les états financiers consolidés du groupe et sur l'exécution de sa mission ;
- Approbation des comptes statutaires au 31 décembre 2013 ;
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2013 ;
- Affectation du résultat de l'exercice statutaire au 31 décembre 2013 ;
- Rémunération des administrateurs ;
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2013 ;
- Quitus au réviseur d'entreprises agréé pour sa mission au titre de l'exercice 2013 ;
- Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé ;
- Ratification de la nomination d'un nouvel administrateur faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration ;
- Pouvoirs pour formalités.

De la compétence de l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Extraordinaire

- Transfert du siège statutaire et de l'administration centrale ; modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour le rachat par la Société de ses propres actions ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre de l'achat de ses propres actions par la Société ;
- Pouvoirs pour formalités.

Il est d'ores et déjà prévu que si, lors de l'Assemblée Générale susvisée, le quorum pour les décisions de nature extraordinaire n'était pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale serait convoquée pour le **19 mai 2014 à 11 heures**, avec le même ordre du jour.

Nous vous présenterons successivement les comptes consolidés et les comptes statutaires que nous soumettrons ensuite à votre approbation.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social de la Société, ainsi que le site internet de la Société dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport du réviseur d'entreprises agréé.

## 1. Événements importants au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 au sein du groupe Sword

**Acquisitions / cession et prises de participation réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :**  
Les principaux faits marquants intervenus au cours de l'exercice écoulé sont les suivants :

- Sword Services SA a racheté des minoritaires de la société Sword Lebanon pour un montant de 75 KCHF.
- Sword Soft Ltd a racheté des minoritaires de la société Apak Group Ltd pour un montant de 1 500 K€.
- La société Sword FS EURL a été créée le 10 janvier 2013, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elle est détenue à 100 % par la société Sword IF S.A.
- La société Sword Suisse Holding S.A. a été constituée le 28 février 2013, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elle a racheté les titres des sociétés Sword Middle East, Sword Lebanon et Sword IF S.A. pour la valeur nette comptable sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013.
- La société Sword Insight S.A.S, société par actions simplifiée de droit français, a été constituée le 25 juin 2013, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elle est détenue à 70% par la société Sword Sol S.à r.l.
- La société de droit britannique Active Risk Group Ltd a été acquise lors une offre publique d'achat amicale qui s'est concrétisée par une acquisition définitive de 100 % des actions le 30 août 2013.
- Le groupe a cédé les actifs de la société General Partner (UK) le 11 septembre 2013 (cession des actions Amor). La plus-value des cessions en consolidation est de 10 769 K£.
- Le contrôle de la société de droit suisse Simalaya Holding S.A. a été obtenu le 26 septembre 2013, suite à la participation à l'augmentation de capital pour un montant de 12 750 KCHF.
- La société Sword Colombia S.A.S (Colombie) a été constituée le 18 octobre 2013, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elle est détenue à 100 % par la société Sword Suisse Holding S.A.
- Les sociétés Sword Orizon et Sword Connect, sociétés par actions simplifiées de droit français, ont été constituées le 29 novembre 2013, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elles sont détenues à 100 % par la société Sword Sol S.à r.l.

### Franchissement de seuils

- Par courrier reçu le 18 mars 2013, M. Michel Baulé a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 mars 2013, indirectement, par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Eximium (48 avenue des Allobroges, F-26100 Romans) qu'il contrôle, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société Sword Group et détenir, indirectement, 1 394 009 actions Sword Group représentant autant de droits de vote, soit 15,01% du capital et des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions Sword Group sur le marché.

Par le même courrier, complété par un courrier reçu le 19 mars 2013, la déclaration d'intention suivante a été effectuée : « *M. Michel Baulé déclare :*

- *Eximium a acquis ses titres sur le marché sur ses fonds propres ;*
- *agir seul, par l'intermédiaire des sociétés Eximium qu'il contrôle, et envisager de poursuivre ses achats en fonction des conditions du marché ;*
- *ne pas envisager de prise de contrôle de la société Sword Group ;*
- *ne pas envisager de modifier la stratégie de la société Sword Group ;*
- *ne pas envisager les opérations listées dans l'article 223-17, I 6° du règlement général de l'AMF ;*
- *ne détenir aucun des instruments financiers ou accords mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;*
- *ne pas avoir l'intention de solliciter un poste d'administrateur dans Sword Group ;*
- *ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société Sword Group.»*

### Gouvernance

Madame Françoise Fillot, qui était administrateur et Directeur Général Délégué en charge des finances de la Société a souhaité arrêter son activité professionnelle. Elle a quitté ses fonctions opérationnelles le 28 février 2013 et a démissionné de son mandat de délégué à la gestion journalière à compter du 28 février 2013. Monsieur Frédéric Goose a été nommé en qualité de délégué à la gestion journalière en date du 19 février 2013 et en qualité d'administrateur en date du 3 mai 2013.

Le Conseil d'Administration du 20 novembre 2013 a coopté la société Pacbo Europe, en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Madame Françoise Fillot, démissionnaire, sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée.

Une nouvelle direction financière a été mise en place.

## 2. Comparabilité des comptes – règles et méthode applicable

### Référentiel appliqué

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de Sword Group au 31 décembre 2013 et les comptes comparatifs au titre de l'exercice 2012 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les normes et interprétations retenues sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) avant le 31 décembre 2013 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne, ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias)) et comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

### Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2013

Le groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes à compter de l'ouverture de l'exercice 2013 :

- l'amendement IFRS 7, sur la compensation des actifs et passifs,
- la norme IFRS 13 sur l'évaluation à la juste valeur,
- la norme IAS 19 révisée sur les avantages du personnel.

Ces nouvelles normes et amendements n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

### Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Textes adoptés par l'Union Européenne à la date de clôture :

IFRS 10 – Etats financiers consolidés (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014);

IFRS 11 – Partenariats (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014) ;

IFRS 12 – Information à fournir sur les participations dans les autres entités (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014) ;

IFRIC 21 – Comptabilisation des taxes (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation et n'anticipe pas d'impacts significatifs consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

### Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction «courant» / «non courant» défini par la norme IAS 1. Ainsi, les dettes financières, les provisions pour risques et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en «non courant» et la part à moins d'un an en «courant».

### Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer les avantages de ses activités. Il est présumé lorsque le groupe détient plus de 50% des droits de vote.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par Sword Group et sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

En vertu du pacte statutaire de la société Sword Soft, le résultat de l'exercice est entièrement acquis à Sword Group. Sur cette base, l'intégralité du résultat est affectée à Sword Group dans la répartition entre groupe et intérêts minoritaires.

En vertu du pacte d'actionnaire de la société Simalaya, Sword a le pouvoir de décider de l'orientation opérationnelle et stratégique de la société, et de sa politique managériale (nomination, rémunération, révocation des dirigeants et cadres, etc).

Les soldes et transactions entre sociétés consolidées sont éliminés en consolidation.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 25.

**Jugements et estimations de la direction**

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS tels qu'approuvés par l'Union Européenne, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des actifs corporels et incorporels (y compris le goodwill) l'évaluation des provisions et l'évaluation des paiements en actions (IFRS 2).

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier :

- la détermination du niveau de reconnaissance des revenus, selon la méthode de l'avancement, en ce qui concerne les contrats au forfait (cf. 2.15.) (IAS 11)
- l'appréciation du caractère immobilisable des dépenses de développement en lien avec les critères définis par IAS 38 (cf 2.9.1.)
- les tests de dépréciation des actifs corporels et incorporels (y compris les goodwill),
- Provisions fiscales,
- Plan de retraite,
- Imposition différée,
- Actif et passif éventuels.

**3. Activité du groupe – Présentation du compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2013****Présentation du compte de résultat consolidé simplifié au 31 décembre 2013**

Le tableau suivant présente le compte de résultat consolidé simplifié du groupe Sword de l'exercice clos le 31 décembre 2013 avec le comparatif 2012.

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>2013 Consolidé</b>	<b>2012 Consolidé</b>
Chiffre d'affaires	106 500	117 908
Résultat opérationnel courant	14 194	14 744
Résultat opérationnel	21 701	27 088
Résultat net de l'ensemble consolidé	15 081	16 286
Résultat net part du Groupe	14 522	16 217

## Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2013

Sociétés	Date de clôture	31 décembre 2013		31 décembre 20012	
		% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Sword Group SE (société mère) 105 Route d'Arlon L-8009 Strassen GD Luxembourg	31/12				
Sword SA (France)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Création Informatique Ltd (Afrique du sud)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Technologies SA (Bénélux)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
TIPIK (ex-ASCII) (Belgique)	31/12	90 %	90 %	100 %	100 %
FI System Belgium (Belgique)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Global India Pvt Ltd (Inde)	31/03	100 %	100 %	100 %	99,99 %
Sword Services SA (ex-Linkvest SA) (Suisse)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Lebanon (Liban)	31/12	98,07 %	98,07 %	97,43 %	97,43 %
Sword Soft Ltd (UK)	31/12	100 %	100 %	99,99 %	99,99 %
Apak Group Ltd (UK)	31/12	94,83 %	94,83 %	100 %	89,62 %
Sword Integra (Belgique)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Buildonline India (Inde)	31/12	100 %	100 %	100 %	99,99 %
Buildonline USA (USA)	31/12	100 %	100 %	100 %	99,99 %
Apak Beam Ltd (Chypre)	31/12	100 %	100 %	100 %	99,99 %
Sword General Partners Ltd (UK)	31/12	100 %	100 %	100 %	99,99 %
Sword SOL S.à.r.l (Luxembourg)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword IF SA (Suisse)	31/12	57 %	57 %	57 %	57 %
Sword Technology Solutions (UK)	31/12	100 %	100 %	100 %	89,62 %
Apak Inc (US)	31/12	100 %	94,83 %	100 %	99,99 %
Sword Solutions Inc (US)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Achiever Ltd (UK)	31/12	96,78 %	96,78 %	100 %	92,87 %
Sword Middle East (Liban)	31/12	98 %	98 %	98 %	98 %
Sword FS EURL (France)	31/12	100 %	57 %	-	-
Sword Suisse Holding SA (Suisse)	31/12	100 %	100 %	-	-
Sword Insight (France)	31/12	70 %	70 %	-	-
Sword Orizon (France)	31/12	100 %	100 %	-	-
Sword Connect (France)	31/12	100 %	100 %	-	-
Sword Colombia SAS (Colombie)	31/12	100 %	100 %	-	-
<b><u>Sous-groupe Active Risk</u></b>					
Active Risk Ltd (UK)	31/12	100 %	100 %	-	-
Active Risk Inc (US)	31/12	100 %	100 %	-	-
Active Risk Pty Ltd (Australie)	31/12	100 %	100 %	-	-
Active Risk Group Ltd (UK)	31/12	100 %	100 %	-	-
<b><u>Sous-groupe Simalaya</u></b>					
Simalaya Holding SA (Suisse)	31/12	39,88 %	39,88 %	-	-
Simalaya SA (Suisse)	31/12	96 %	38,28 %	-	-
Simalaya SAS France (France)	31/12	100 %	39,88 %	-	-
Adhoc PES AG (Suisse)	31/12	60 %	23,93 %	-	-
Simalaya Techn (Tunisie)	31/12	67 %	26,72 %	-	-
Adhoc ISL Sarl (Tunisie)	31/12	95 %	22,73 %	-	-
Adhoc CTS Sarl (Tunisie)	31/12	95 %	22,44 %	-	-
Adhoc Int (Suisse)	31/12	91 %	21,77 %	-	-
Adhoc Sarl (Maroc)	31/12	100 %	21,77 %	-	-

Toutes les sociétés consolidées sont consolidées par intégration globale.

## Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 106,5 M€ en 2013 avec une rentabilité de 13,3 %.

Le chiffre d'affaires pro forma (incluant les acquisitions 2013 et l'acquisition de Charteris début 2014 en année pleine) est de 126,5 M€.

Le backlog au 31/12/2013 atteint 22,3 mois du chiffre d'affaires budgété 2014.

## Spécialisation

La spécialisation du groupe est dorénavant centrée sur « la valorisation de l'information », et ce dans toutes les divisions - Software et Solutions (comprenant la division IT Services et Communication Technologies).

## Internationalisation

Le groupe opère dans 50 pays et est réellement basé à travers ses filiales et bureaux dans 15 pays. Couvrant les zones Asie Pacifique, Moyen Orient, Europe, Amérique et Afrique du Sud.

## Expansion

Toutes les activités de Sword sont aux normes du groupe tant en termes de chiffre d'affaires qu'en termes de rentabilité et de capacité de croissance.

En 2013 Sword a renoué avec la croissance externe en acquérant 2 nouvelles sociétés et en renforçant sa participation dans une 3<sup>ème</sup>.

## Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de l'ensemble consolidé sur 2013 s'est monté à 14 194 K€, soit 13,3 % du chiffre d'affaires 2013.

## Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel de l'ensemble consolidé sur 2013 s'est monté à 21 701 K€, soit 20,4 % du chiffre d'affaires 2013.

## Impôt sur les bénéfices et résultat net

L'impôt sur les sociétés au niveau consolidé se monte à 3 757 K€ pour un taux effectif d'impôt de 20 %.

Après impôt sur les sociétés, le résultat de l'ensemble consolidé ressort à un bénéfice net de 15 081 K€, soit 14,2 % du chiffre d'affaires 2013, à un bénéfice net part du groupe de 14 522 K€, soit 13,6 % du chiffre d'affaires 2013 et à un bénéfice net affecté aux minoritaires de 558 K€.

## Endettement, capacité d'autofinancement et investissements

La trésorerie nette du groupe (trésorerie active – endettement financier) est passée de 47,7 M€ au 31/12/2012 à 40,3 M€ au 31/12/2013. Cette diminution est due à une acquisition, Active Risk, réalisée en août et un renforcement de participation, Simalaya, réalisé en septembre.

La capacité d'autofinancement (cf tableau des flux de trésorerie) se monte à 6 942 K€, retraité du coût de l'endettement financier net et de la charge d'impôt.

Les investissements bruts, incorporels (hors écarts d'acquisition, parts de marché et fonds de commerce) et corporels de l'exercice, se sont élevés à 3 238 K€.

## Opération de croissance

Les opérations de croissance sont détaillées dans le paragraphe 1 du présent rapport.

## Opération de Cession

Les opérations de cession sont détaillées dans le paragraphe 1 du présent rapport.

## Répartition du chiffre d'affaires consolidé 2013

Le chiffre d'affaires consolidé 2013 se répartit comme suit :

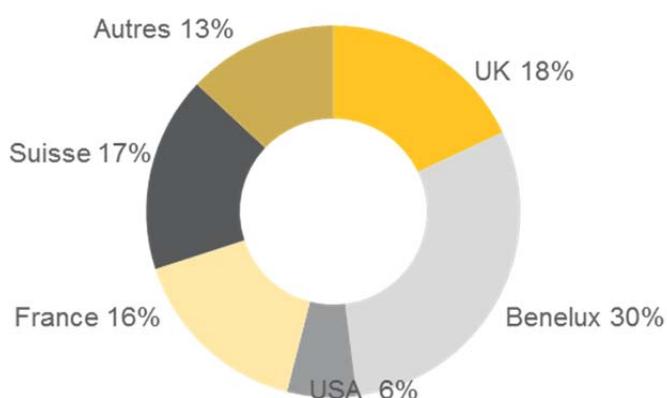
Software :	19,7 %
IT Services :	58,1 %
Communication Technologies :	22,2 %

*IT Services + Management Consulting + Communication Technologies = Solutions*

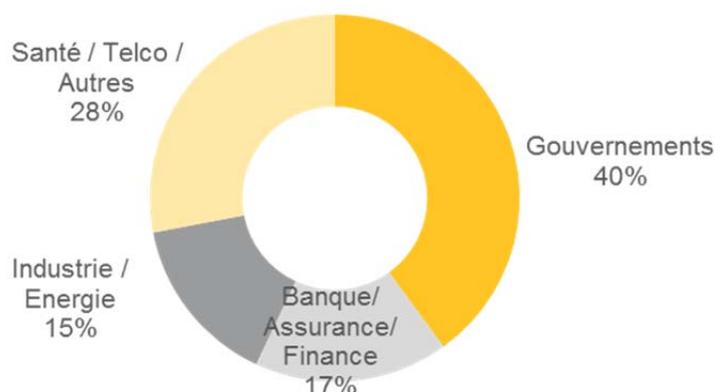
### Par Division

€m	Revenue	Current Operating Profit	%
<b>Software</b>	<b>21,0</b>	<b>5,8</b>	<b>27,6 %</b>
Governance Risk & Compliance	7,8	2,0	25,6 %
Wholesale Finance System	13,2	3,8	28,8 %
<b>IT Services + Management Consulting</b>	<b>61,9</b>	<b>6,5</b>	<b>10,5 %</b>
Benelux	13,6	1,1	8,1 %
France	20,6	1,7	8,3 %
Suisse	12,1	1,7	14,0 %
Autres (incluant l'offshore)	15,6	2,0	12,8 %
<b>Communications Technologies</b>	<b>23,6</b>	<b>1,9</b>	<b>8,1 %</b>
<b>Total</b>	<b>106,5</b>	<b>14,2</b>	<b>13,3 %</b>

### Par Pays



## Par Marché



### Evolution des principales filiales du groupe

Suite aux acquisitions, certaines informations concernant l'EBIT ne sont pas disponibles.

Les chiffres pro forma 2013 correspondent au périmètre initial (31/12/2012) auxquels sont ajoutés les chiffres d'affaires en année pleine des sociétés acquises en 2013 (Active Risk, Simalaya) et début 2014 (Charteris).

### Software

#### A / GRC

M€	2013 Pro forma	2013 Consolidé	2012 (périmètre 31/12/2012)
Chiffre d'affaires	15,0	7,8	4,2
EBIT	N/C	2,0	0,7
%	N/C	25,6 %	16,7 %

La division Governance Risk and Compliance Management, a connu une croissance importante après l'acquisition de la société Active Risk Group. Le périmètre 2012 quant à lui comprenait Achiever, spécialisé en Compliance Management. Active Risk Group est spécialisé dans le Risk Management et vient naturellement compléter l'offre initiale.

#### B / WFS

M€	2013 Pro forma	2013 Consolidé	2012 (périmètre 31/12/2012)
Chiffre d'affaires	13,2	13,2	12,4
EBIT	3,8	3,8	3,5
%	28,8 %	28,8 %	28,2 %

La division WFS, a connu une croissance organique de 6,5 %, en ligne avec le budget et tout en conservant son taux de rentabilité.

### IT Services / Communication Technologies / Management Consulting

#### A / France

M€	2013 Pro forma	2013 Consolidé	2012 (périmètre 31/12/2012)
Chiffre d'affaires	20,6	20,6	19,5
EBIT	1,7	1,7	2,4
%	8,3%	8,3%	12,3 %

La croissance organique de la France a été de 5,6 % en ligne avec le budget et après une année 2012 exceptionnellement profitable en termes d'EBIT courant. La France est revenue à une rentabilité normative.

## B / Benelux (hors Communication Technologies)

M€	2013 Pro forma	2013 Consolidé	2012 (périmètre 31/12/2012)
Chiffre d'affaires	13,6	13,6	11,4
EBIT	1,1	1,1	1,4
%	8,1 %	8,1 %	12,3 %

Le Benelux, après la signature d'importants contrats a connu une croissance de 19,3 %. La rentabilité quant à elle, était exceptionnellement élevée pour 2012. La performance 2013 est moindre et ce suite aux investissements réalisés sur les divers appels d'offres, qui ont d'ailleurs été couronnés de succès. La rentabilité normative étant de 9%.

## C / Suisse

M€	2013 Pro forma	2013 Consolidé	2012 (périmètre 31/12/2012)
Chiffre d'affaires	16,9	12,1	12,2
EBIT	N/C	1,7	1,5
%	N/C	14,0 %	12,3 %

La Suisse, a stagné en termes de chiffre d'affaires et surperforme en termes de rentabilité. En 2014, l'objectif prioritaire sera la croissance. En ce qui concerne le compte pro forma, la croissance provient exclusivement de l'acquisition de la société Simalaya.

## D / Autres

M€	2013 Pro forma	2013 Consolidé	2012 (périmètre 31/12/2012)
Chiffre d'affaires	23,6	15,6	15,2
EBIT	N/C	2,0	1,9
%	N/C	12,8 %	12,5 %

L'acquisition (société Charteris) qui impacte le pro forma n'est consolidée qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le CA consolidé 2013 n'est donc pas impacté des acquisitions. Le périmètre est appelé à croître à nouveau en 2014.

## E/ Communication Technologies

M€	2013 Pro forma	2013 Consolidé	2012 (périmètre 31/12/2012)
Chiffre d'affaires	23,6	23,6	24,4
EBIT	1,9	1,9	2,4
%	8,1 %	8,1 %	9,8 %

Cette division opère sur des métiers connexes au « core business » de Sword. Les performances sont en ligne avec le budget. Il conviendra de redéfinir le positionnement de cette division au sein du groupe.

## F/ La Holding

M€	2013 Pro forma	2013 Consolidé	2012 (périmètre 31/12/2012)
EBIT	-	-	-0,8

La réduction du périmètre en 2012 avait créé mécaniquement une perte holding. En 2013, cette perte a été totalement annulée grâce à la croissance. En effet la rémunération holding est proportionnelle au chiffre d'affaires des filiales.

## Total Global

M€	2013 Pro forma	2013 Consolidé	2012 (périmètre 31/12/2012)
Chiffre d'affaires	126,5	106,5	99,1
EBIT	N/C	14,2	13,0
%	N/C	13,3 %	13,1 %

**Effectif du Groupe**

2013	Effectif facturable			Effectif non facturable	Total
	Employés	Sous Traitants	Total		
Software	134	11	145	41	186
IT Services + Management Consulting	372	142	514	46	560
Communication Technologies	73	157	230	11	241
Offshore	120	102	222	10	232
Holding	-	-	-	17	17
Total	699	412 <sup>(1)</sup>	1 111	125	1 236 <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> 228 full time equivalent (FTE) staff

<sup>(2)</sup> 1 054 full time equivalent (FTE) staff

**Evènements importants survenus postérieurement à la clôture**

La société de droit britannique Charteris a été acquise le 6 janvier 2014, lors d'une offre publique d'achat amicale.

Les titres de la société Charteris ont été retirés de la cotation de l'Alternative Investment Market (bourse de Londres).

Les titres de participation Kana ont été cédés en janvier 2014, générant une plus-value de 242 K€.

Une négociation, qui a commencé en février 2014, est en cours pour la cession de la société Tipik.

Les sociétés Mobile Productivity et 1.618 sont en cours d'acquisition.

Le groupe prévoit de se développer en 2014 :

- Au travers d'une croissance organique supérieure à 5 %,
- Au travers d'une stratégie d'acquisition :
  - de sociétés de Software opérant dans des domaines connexes à ceux déjà couverts par Sword à ce jour,
  - de petites sociétés de Services à positionnement technologique ou géographique stratégique,
  - de sociétés de taille substantielle (supérieure à 15 M€).

Et ce afin d'atteindre un chiffre d'affaires pro forma 2015 de l'ordre de 200 M€.

## Appréciation de la valeur des goodwill et autres actifs incorporels

Une évaluation indépendante menée par le Cabinet UEC a confirmé la valeur au bilan de ces actifs incorporels.

## Recherche et développement

En 2013, la R&D s'est décomposée comme suit :

- Partie Software : La R&D correspond à 13,1 % du chiffre d'affaires pro forma
- Partie Solutions : La R&D correspond à 1,4 % du chiffre d'affaires pro forma

La R&D Software correspond pour 2013 au développement des modules WFS, GRC et applications mobiles.

La R&D Solutions est dédiée quant à elle aux composants logiciels suivants :

- Google Connectors : connecteur de recherche sécurisé lié aux systèmes de gestion interne de l'entreprise,
- La gamme PTO : destinée aux offices de marques et brevets et qui sont les briques de base d'un ERP dédié à ce marché,
- La gamme Fastaudit : destinée aux auteurs de sites web permettant de déterminer si ceux-ci sont ou non accessibles.
- La gamme Composants et Verticaux Sharepoint : ces Composants sont des accélérateurs dans la mise en œuvre de sharepoint pour nos clients. Les Verticaux sont des applications pré-packagées répondants à un besoin précis comme « Seek and share » outil de veille pour les départements R&D.
- Orizon, solution centrée sur un moteur de workflow qui permet la mise en oeuvre de protocoles de soins applicables à de multiples cas d'usages.

## Approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de l'ensemble consolidé de 15 081 K€ (dont bénéfice part du groupe 14 522 K€).

## 4. Activité de la Société Sword Group – présentation des comptes sociaux

### Activité de la société pendant l'exercice 2013 - Bilan et compte de résultat

Durant l'exercice 2013, le nombre d'employés de Sword Group s'élève en moyenne à 3 personnes.

Pendant l'année 2013, la Société Sword Group a réalisé sa mission d'animation opérationnelle, stratégique et financière du Groupe.

Les principales données chiffrées de l'exercice écoulé sont les suivantes :

En euros	Exercice N	Exercice N-1
Chiffre d'affaires	1 884 255	2 044 218
Autres produits d'exploitation	83 357	243 958
Charges d'exploitation	2 543 943	2 611 457
Résultat d'exploitation	-576 331	-323 281
Produits financiers	145 976 885	10 578 234
Charges financières	111 270 307	20 452 998
Résultat financier	34 706 578	- 9 874 764
Résultat courant avant impôt	34 130 247	-10 198 045
Produits exceptionnels	11 031 703	-
Charges exceptionnelles	6 919 791	1 729 631
Résultat exceptionnel	4 111 912	-1 729 631
Impôt	9 388	23 486
Bénéfice / Perte	38 232 771	- 11 951 162

## 5. Facteurs de Risques

La société a procédé à une revue des risques et elle considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés ci-après.

### Risques liés à l'activité et aux prestations au forfait

En 2013, si l'on considère la part des prestations à caractère forfaitaire de la partie « Services » (IT Services + Communication Technologies) et de la partie « Software » (Produits), la part des prestations avec engagement de résultat est supérieure à 80%.

Les prestations au forfait estompent le risque commercial de l'intercontrat au jour le jour. En revanche, elles amplifient le risque de la fin de chantier et de l'occupation d'équipe entre deux projets.

L'activité « Software » comporte un risque limité car la stratégie de Sword est basée sur l'évolution de produits existants et non pas sur la création ex-nihilo de nouveaux produits.

L'approche méthodologique industrielle de Sword Group permet de garantir le respect des engagements de résultat, de coût et de délai. Cette approche est basée sur le système d'assurance qualité ISOPRO et se caractérise par :

- sa conformité à la norme ISO 9001,
- un engagement fort de la Direction Générale de Sword,
- une implication quotidienne de tous les ingénieurs lors de la réalisation des projets.

Pour Sword Group l'assurance qualité d'un projet ne se limite pas à la rédaction du Plan d'Assurance Qualité, c'est sa parfaite assimilation par les différents intervenants du projet et le suivi qualité qui en feront son efficacité. Durant le projet, différentes personnes interviennent et doivent mener des actions concourant à la qualité du produit obtenu.

L'application d'une démarche d'Assurance Qualité sur un projet permet :

- la formalisation des objectifs prioritaires du projet,
- la mise en œuvre des règles et des moyens mis en œuvre pour les atteindre
- la mise en œuvre des règles et des moyens pour les contrôler,
- de bien cibler les actions nécessaires au projet, et par là même d'accroître l'efficacité et le niveau de la prestation fournie.

Cependant l'obtention d'un produit de qualité est le résultat du travail de toute une équipe. L'Assurance Qualité canalise les actions menées par l'ensemble des intervenants d'un projet afin de le sécuriser et d'obtenir le niveau de qualité souhaité, néanmoins il ne remplace pas la compétence et la motivation de chacun qui sont les éléments de base de l'élaboration d'un produit de qualité.

Au 31 décembre 2013, le backlog s'élève au total à 22,3 mois de chiffre d'affaires pro forma par rapport au chiffre d'affaires 2014 budgété. Une partie de ce chiffre d'affaires s'applique aux années postérieures à 2014.

Le backlog inclut les commandes « signées + probables + possibles pondérées ». Par « signé » nous entendons commande reçue formellement, par « pondéré à 80 % », nous entendons commande orale, par « pondéré à 50% » nous entendons qu'il reste 2 sociétés en « short list » et par « 30% » nous entendons que nous sommes dans une « short list » sans pour autant en définir le nombre de candidats restants.

Le suivi de chaque projet est réalisé mensuellement. Sur l'exercice 2013, le cumul des jours gagnés et des jours perdus par rapport aux estimations initiales des charges des chantiers est positif, ce que nous devons à l'application systématique de la méthode ISOPRO.

Néanmoins, en cas de dérapage potentiel d'un chantier, l'intégralité des dépassements estimés par rapport au budget initial du chantier est immédiatement appréhendé en résultat par le biais de concessions commerciales (= temps excédentaire imputé sur le chantier non reconnu en chiffre d'affaires).

D'une manière générale, la facturation des composants reste un élément de sécurité majeur dans la politique de cotation de Sword Group, étant donné que ce chiffre d'affaires ne génère pas de coûts directs et qu'elle peut pallier les conséquences de certains dépassements sur chantiers.

Sur recommandation du comité d'audit des contrôles internes ont été réalisés :

- Contrôle de l'avancement des projets en Suisse et en Belgique,
- Audit des contrats les plus importants,
- Contrôle de l'application des procédures groupe au Royaume Uni.

## Risques clients

### Risque de défaillance

Il n'y a pas de risques clients en termes de règlements : Sword Group n'a jamais connu un client en état de cessation de paiement et n'a jamais subi d'impayé.

Par ailleurs, historiquement, le taux de fidélisation est égal à 100 %. Ce taux représente le nombre de clients reconduisant des contrats en année A, comparé au nombre de clients de l'année A-1.

### Risque lié à la concurrence

Le risque lié à la concurrence est très limité grâce à :

- l'avance technologique de Sword Group,
- sa connaissance fonctionnelle des domaines d'intervention de ses clients,
- la dispersion de sa concurrence qui s'avère fort différente d'un pôle à l'autre,
- la typologie de sa clientèle (exemple : Institutions Européennes) qui nécessite un investissement important à l'entrée.

Ce spectre large de types de concurrence s'avère très positif, notamment quand le client réclame des savoir-faire très divers dans le cadre de projets d'intégration.

Les 10 premiers clients de Sword Group représentent 28,7 % du chiffre d'affaires consolidé 2013.

Le 1er client représente 6,8 % du chiffre d'affaires consolidé 2013.

### Risques liés à la sécurité informatique et aux évolutions technologiques

Au niveau hardware et réseau local, une équipe de 6 personnes est spécialisée dans le maintien de nos infrastructures et surtout dans les sauvegardes quotidiennes déposées dans des armoires ignifuges.

Par ailleurs, une assurance responsabilité civile permet de couvrir nos risques en termes de dégâts provoqués par nos collaborateurs chez nos clients.

Enfin, la capitalisation de nos savoir-faire au travers de nos composants nous permet d'appréhender avec confiance les évolutions technologiques de nos partenaires et fournisseurs.

### Risque de liquidité

La société a négocié des contrats d'ouvertures de crédits avec plusieurs banques pour le financement des besoins généraux et la croissance externe.

	Non utilisé	Utilisé	Covenants
Total droits de tirage	59 143 K€	68 000 K€	Ratio dettes financières nettes consolidées / excédent brut d'exploitation consolidé inférieur à 3,5 Ratio dettes financières nettes consolidées / capitaux propres consolidés inférieur à 1

Voir également les notes 15, 20.2 et 20.3 de l'annexe aux comptes consolidés qui complètent le tableau précédent.

Droit de tirage billets à ordre : complément voir notes 15 et 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Clauses de défaut et d'exigibilité anticipée : voir note 15 de l'annexe aux comptes consolidés.

Passifs financiers : voir note 20.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Autres emprunts bancaires : voir note 20.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Le groupe ne connaît pas de difficultés d'accès au crédit (relations durables avec les partenaires bancaires de Sword Group).

## Risques de marché

### Risque de taux de change

Voir note 21 de l'annexe aux comptes consolidés.

### Risque de taux d'intérêt

Voir note 21 de l'annexe aux comptes consolidés.

## Risques sur actions

### Evaluation du portefeuille

#### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières, représentées par des parts dans des fonds monétaires, sont évaluées à leur juste valeur qui correspond au dernier cours disponible à la date de clôture. Les pertes et bénéfices non réalisés sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

#### Actions propres

La société peut être amenée à détenir ses propres actions dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisée par l'Assemblée Générale du 26 mars 2012 dans la limite de 10 % de son capital social. Les objectifs de détention prévus par ce programme étaient les suivants :

- animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de Sword Group ou de son groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi,
- l'annulation des actions, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par l'Assemblée Générale extraordinaire d'une résolution spécifique.
- Les valeurs mobilières, représentées par les actions propres de la Société sont évaluées à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, et déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le coût d'acquisition est inférieur au prix du marché. Selon les dispositions de l'article 49-5 b) de la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, il sera établi au passif une réserve indisponible du montant des actions propres figurant à l'actif du bilan.

Sword Group ne détient plus d'action propre au 31/12/2013.

### Suivi et gestion du risque sur actions

Les placements sont choisis parmi ceux qui ne comportent pas de risque réel à savoir des parts d'OPCVM de trésorerie sans risque, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Parmi ses immobilisations financières (titres disponibles à la vente), au 31 décembre 2013 Sword Group détient une participation dans les sociétés suivantes, (seules les participations significatives sont détaillées ci-après) :

- SBT :  
Au 31 décembre 2013, la participation de Sword Group dans cette société est de 37 296 titres. Le cours moyen d'acquisition est de 4,25 € et la juste valeur au 31 décembre 2013 s'élève à 86 K€. La variation de la juste valeur a été enregistrée par capitaux propres.
- Diverses autres participations, dont les principales sont : Lyodssoft (société non cotée), Middlesoft (société non cotée) et Kana (société non cotée) pour un montant global de 6 641 K€ en valeur brute et 5 059 K€ en valeur nette.

Le portefeuille, hors actions propres, est très limité. Les placements restent classiques dans leur nature.

### Facteurs de risques liés à la politique d'acquisition

Sword Group poursuit une politique d'investissements dynamique qui se traduit par des niveaux importants de croissance externe.

La politique de croissance externe du groupe a pour objectifs :

- l'acquisition de compétences complémentaires,
- l'élargissement du champ géographique,
- le renforcement des domaines d'activités existants.

Les moyens mis en œuvre par le groupe pour limiter les risques liés à cette politique sont les suivants :

- Forte implication de la direction dans la mise en œuvre des acquisitions,
- Réalisation systématique d'audits externes.

Les détails de la méthode de comptabilisation des goodwill sont en note 2.9 de l'annexe aux comptes consolidés.

## Risques juridiques

Il n'existe pas de risques juridiques généraux en cours du fait de l'activité, hormis les risques commerciaux et techniques éventuels pouvant résulter du déroulement des chantiers. Ces risques détectés font systématiquement l'objet d'une provision pour risque inscrite au passif du bilan lorsqu'ils sont considérés comme probables.

Au 31 décembre 2013, il n'existe pas d'autre risque juridique général lié à l'activité du Groupe susceptible de faire l'objet d'une provision que ceux qui sont déjà provisionnés.

## Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Contrairement à d'autres sociétés qui misent sur les personnes pour capitaliser leur savoir-faire, Sword Group s'appuie résolument sur des outils composants logiciels, améliorés de projet en projet, qui permettent de ne pas perdre le know-how en cas de départ d'un collaborateur.

Au 31 décembre 2013, en ce qui concerne le management, il s'agit d'une équipe composée :

- D'un Executive Management Committee (EMC) comprenant :
  - 1 Executive Chairman (PDG en droit français)
  - 2 CEO (Chief Executif Officer)
- 1 CEO supplémentaire, est intégré mais de façon transverse car il représente la société Simalaya dans laquelle la société n'est pas majoritaire,
- 1 personne responsable de la gestion journalière,
- D'un Comité d'Opérations, regroupant l'EMC et 6 COO (Chief Operational Officer).
- Chaque COO est en même temps Directeur d'une BU et il y a en plus 13 Directeurs de BU.

## Assurances et couvertures des risques

La politique générale de couverture d'assurance repose sur trois pôles :

- la couverture des risques « responsabilité civile » pour chacune des sociétés du groupe,
- la couverture des risques « responsabilité civile » pour les administrateurs de Sword Group,
- la couverture des risques matériels (dégâts des eaux, incendies, flotte de véhicules, ...).

La politique générale vise à couvrir les risques présentant un impact financier significatif et pour lesquels le groupe ne pourrait s'auto assurer financièrement.

Les niveaux de couvertures pour les trois pôles précités sont les suivants :

### Responsabilité civile Sword Group :

- Exploitation : dommages corporels matériels et immatériels : 10 M€
- Professionnelle : dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non : 8 M€

**Responsabilité civile administrateurs : 10 M€**

### Couverture des risques matériels : couverture multirisque :

- des bâtiments
- de la flotte automobile
- du parc informatique

### Franchise :

K€	Responsabilité civile générale et professionnelle	Multirisques
2013	Franchise Néant	Franchise 200

L'analyse des risques du groupe ne fait pas apparaître de risque significatif non couvert par un contrat d'assurance.

## Faits exceptionnels et litiges en cours

A la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels ou litiges non provisionnés en comptabilité pouvant avoir eu ou ayant eu dans un passé récent une incidence sur les résultats, la situation financière ou le patrimoine de Sword Group ou de ses filiales.

**Politique de provisionnement**

Le niveau des provisions pour risques et charges s'explique par une approche rigoureuse des risques provisionnés par les directeurs de Business Unit.

Ces risques et charges sont provisionnés sur la base de la meilleure estimation des coûts probables à supporter. Le montant des risques et charges provisionnés dans les comptes consolidés est de 854 K€ au 31 décembre 2013.

**6. Actionnariat****Répartition du capital à la clôture de l'exercice (31 décembre 2013)**

Prénom – Nom	Nombre d'actions	% du capital
Financière Sémaphore	1 706 280	18,4 %
Nicolas Mottard	1 395	NS
Titres en auto détention	-	-
Salariés et actionnaires divers au nominatif	233 711	2,5 %
Flottant	7 348 579	79,1 %
Total	9 289 965	100 %

**Evolution boursière du titre**

2013	Au 31 janvier 2014
Cours de clôture le plus haut 15,88 € (le 29/11/2013)	Cours de clôture le plus haut 18,23 € (le 15/01/2014)
Cours de clôture le plus bas 11,4 € (le 27/05/2013)	Cours de clôture le plus bas 15,80 € (le 06/01/2014)
Nombre de titres échangés par bourse : 9 689 <sup>(1)</sup>	Nombre de titres échangés par bourse du 01/01/2014 au 31/01/2014 : 14 131 <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Il s'agit d'une moyenne des échanges réalisés au titre de l'année 2013 au cours de laquelle 2 470 786 titres ont été échangés.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'une moyenne des échanges réalisés au titre du mois de janvier 2014 au cours duquel 310 886 titres ont été échangés.

**Information sur les acquisitions et cessions par la société de ses propres actions au 31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>**

Nombre de titres détenus par la Société au 31 décembre 2012	139 359
Nombre de titres achetés en 2013	81 047
Nombre de titres vendus en 2013	220 406
Nombre de titres détenus en propre par la Société au 31 décembre 2013	0

<sup>(1)</sup> y compris le contrat de liquidité

L'acquisition, par la Société, de ses propres actions a été réalisée conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 26/03/2012 dans sa 6<sup>ème</sup> résolution, dans le cadre des objectifs décidés par la dite assemblée.

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2014 de statuer sur un nouveau programme de rachat par la société de ses propres actions dont les principales caractéristiques figurent au point 19.

**Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sus ses propres titres au 31 décembre 2013 :**

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	-
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	-
Nombre de titres détenus en portefeuille	-
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2013	-
Valeur de marché du portefeuille à la date du 31 décembre 2013	-

	Flux bruts cumulés 2013		Positions ouvertes au 31/12/2013	
	Achats	Ventes	A l'achat	A la vente
Nombre de titres				
Echéance maximale	-	-	-	-
Cours moyen	12,84	14,27	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-
Montants	1 057 016	3 157 790	-	-

Sword Group n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

## 7. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 38.232.771,95 €.

Nous vous rappelons que la somme de 1.584.632,15 euros figure au compte « *Réserve pour actions propres ou parts propres* », la Société détenant 139.359 actions propres au 31 décembre 2012. A ce jour, la Société ne détenant aucune action propre, il n'y a pas lieu de maintenir ce compte.

Ceci étant rappelé, nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

<b>Le bénéfice de l'exercice, soit :</b>	<b>38.232.771,95 euros</b>
Auquel s'ajouterait la somme de :	1.584.632,15 euros
Prélevé sur le compte « Réserve pour actions propres ou parts propres »	
Lequel serait ramené à 0 euro	
Formant un montant distribuable de :	39.817.404,10 euros
A titre de distribution aux actionnaires :	9.289.965,00 euros
Le solde, soit :	30.527.439,10 euros
Au poste « Résultats reportés », lequel s'élèverait à 30.527.439,10 euros	

Le dividende net par action serait de 1 € par action.

Au plan fiscal, conformément aux dispositions légales luxembourgeoises, les distributions de dividendes sont en principe soumises à une retenue à la source au Grand-Duché du Luxembourg, au taux de 15 %.

Cependant, ce taux peut être réduit par application des conventions fiscales internationales signées par le Grand-Duché du Luxembourg et du droit communautaire, en fonction de la résidence fiscale du bénéficiaire et sous sa propre responsabilité. Une demande de remboursement devra alors être adressée à l'Administration des Contributions Directes du Grand-Duché de Luxembourg au plus tard le 31 décembre de l'année suivant celle du versement de la retenue à la source, en utilisant le formulaire 901 bis.

En outre, sous réserve des conventions fiscales internationales et de la législation applicable dans l'Etat de résidence du bénéficiaire, toute retenue à la source au Grand-Duché de Luxembourg devrait ouvrir droit à un crédit d'impôt d'égal montant imputable sur l'impôt dû dans l'Etat de résidence du bénéficiaire.

A titre d'information, l'administration française considère que les crédits d'impôts conventionnels attachés aux produits des titres de sociétés européennes inscrits dans un PEA et dont les émetteurs n'ont pas leur siège en France n'ouvrent pas droit à restitution, dans la mesure où les revenus des actions placées dans le PEA sont exonérés d'impôt sur le revenu (cf. notamment BOI-RPPM-RCM-40-50-30 du 12 septembre 2012).

## 8. Participations croisées

Nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin aux participations croisées prohibées par l'Article 49bis de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

## 9. Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au titre de l'exercice clos

Néant

**10. Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital**

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires du 26 mars 2012 a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions de la société, pour un montant nominal maximum de 5 000 000 €, le montant maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société ne pouvant excéder 100 000 000 €.

Ces délégations sont valables pour une durée de 26 mois, soit jusqu'au 25 mai 2014.

Nature de la délégation	Nature de l'opération	Titres à émettre	Montant de l'augmentation de capital autorisé
Délégation globale	Augmentation de capital avec maintien du DPS	Titres de capital ou titres de créances donnant accès au capital	5 000 000 € (*) d'augmentation de capital ou 100 000 000 € de valeur de titres de créances donnant accès au capital
Délégation globale	Augmentation de capital avec suppression du DPS	Titres de capital ou titres de créances donnant accès au capital	5 000 000 € (*) ou 100 000 000 € de valeur de titres de créances donnant accès au capital

(\*) Ces montants ne sont pas cumulatifs

Au cours de l'exercice 2013, ces délégations n'ont pas été utilisées.

**11. Instruments financiers**

Les principaux emprunts ont été souscrits au taux d'intérêt euribor 3 mois + 1%. Deux couvertures par SWAP payeur à taux fixe sont en place sur l'exercice.

Une première couverture par SWAP payeur à taux fixe de 2,56 % (hors marge bancaire) a été mise en place en date du 1<sup>er</sup> avril 2012 pour une durée de 36 mois et pour un montant de 10 M€. Cette couverture est évaluée à la juste valeur au bilan au 31 décembre 2013 pour un montant de -345 K€. Le groupe applique la comptabilité de couverture et constate par les capitaux propres les variations de juste valeur des instruments de couverture net d'impôt sur les sociétés, ce qui a généré sur l'année une variation des capitaux propres de 158 K€.

Une deuxième couverture par SWAP payeur à taux fixe de 1,24 % (hors marge bancaire) a été mise en place en date du 1<sup>er</sup> avril 2012 pour une durée de 54 mois et pour un montant de 7,5 M€. Cette couverture est évaluée à la juste valeur au bilan au 31 décembre 2013 pour un montant de -94 K€. Le groupe applique la comptabilité de couverture et constate par les capitaux propres les variations de juste valeur des instruments de couverture net d'impôt sur les sociétés, ce qui a généré sur l'année une variation des capitaux propres de 54 K€.

**12. Conventions visées à l'article 57 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales**

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte que la Société a conclu, au titre de l'exercice clos le 31/12/2013 une convention entrant dans le cadre de l'article 57 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, concernant la signature d'un contrat de bail avec la société Sword Technologies SA portant sur des locaux sis à Luxembourg, 2-4 rue d'Arlon, L-8399 Windhof.

### 13. Mandats sociaux des dirigeants

Conformément aux recommandations des principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
<b>Jacques Mottard : Président et Directeur Général / Administrateur / Délégué à la gestion journalière</b>			
Président et Directeur Général, Administrateur Délégué à la gestion journalière	4 ans	Sword Group SE	31/12/15 (*)
Président du Conseil d'Administration administrateur	6 ans	Sword SA	31/12/14 (*)
Président	6 ans	Sword Technologies SA	31/12/14 (*)
Président et Administrateur	6 ans max	FI System Belgium	31/12/14 (*)
Président et Administrateur	6 ans	Tipik	31/12/15 (*)
Directeur	Illimitée	Sword Global India	Durée illimitée
Président	Illimitée	Sword Services SA	Durée illimitée
Président	Illimitée	Sword Lebanon	Durée illimitée
Administrateur	5 ans	Sword IT Solutions	28/07/16 (*)
Président et Directeur	Illimitée	Sword Soft Ltd	Durée illimitée
Président et Administrateur	6 ans	Sword Integra	31/12/13 (*)
Président et Administrateur	Illimitée	Sword Apak Inc	Durée illimitée
Président et Directeur	Illimitée	Apak Group Ltd	Durée illimitée
Administrateur	illimitée	Sword Technology Solutions Ltd	Illimitée
Gérant	Illimitée	Sword Sol	Durée illimitée
Président et Administrateur	1 an	Sword IF SA	31/12/13 (*)
Président	Illimitée	Sword Solutions Inc	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Sword Achiever Ltd	Durée Illimitée
Partner	Illimitée	Sword Middle East	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Sword General Partners	Durée illimitée
Président	Illimitée	Simalaya Holding SA	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Sword FS	Durée illimitée
Président	Illimitée	Sword Connect	Durée illimitée
Director	Illimitée	Active Risk Group Ltd	Durée illimitée
Director	Illimitée	Active Risk Ltd	Durée illimitée
Director	Illimitée	Active Risk Inc	Durée illimitée
Director	Illimitée	Active Risk Australia	Durée illimitée

(\*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

<b>Mandats exercés hors du Groupe</b>			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Gérant	Illimitée	Le Sémaphore	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Chinard Investissement	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Maya	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Financière Sémaphore Sarl	Durée illimitée
Administrateur	1 an	Ardéva SA	31/12/15 (*)
Président du Conseil d'Administration et administrateur	1 an	Orny Holding SA	31/12/13 (*)
Gérant	Illimitée	Ruitor	Durée illimitée

(\*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
<b>Françoise Fillot : Administrateur / Déléguée à la gestion journalière (démissionnaire le 28 février 2013)</b>			
Administrateur Déléguée à la gestion journalière	4 ans	Sword Group SE	31/12/15 (*) Démissionnaire au 28/02/13
Administrateur	6 ans	Sword SA	31/12/14 (*) Démissionnaire au 20/11/13
Directeur Général Délégué	Pour la durée du mandat du Président	Sword SA	31/12/13 (*) Démissionnaire à compter du 28/02/13
Administrateur	6 ans	Sword Technologies SA	31/12/14 (*) Démissionnaire au 08/08/2013
Administrateur	6 ans max	FI System Belgium	31/12/14 (*) Démissionnaire au 28/06/13
Administrateur	6 ans	Tipik (ex ASCII)	31/12/15 (*) Démissionnaire au 21/06/13
Directeur	Illimitée	Sword Global India	Durée illimitée Démissionnaire au 28/03/13
Administrateur	6 ans	Sword Integra	31/12/13 (*) Démissionnaire au 02/05/13
Administrateur	Illimitée	Sword Technology Solutions Ltd	Illimitée Démissionnaire au 28/02/13
Administrateur	1 an	Sword IF SA	31/12/13 (*) Démissionnaire au 31/03/13
Administrateur		Sword Services SA	Démissionnaire au 31/03/13
Gérant	Illimitée	Sword SOL	Durée Illimitée Démissionnaire au 09/09/13
Administrateur	Illimitée	Apak Group Ltd	Durée illimitée Démissionnaire au 28/02/13
Administrateur	Illimitée	Sword Soft Ltd	Durée illimitée Démissionnaire au 28/02/13
Administrateur	Illimitée	Sword Apak Inc	Durée illimitée Démissionnaire au 28/02/13
Administrateur	Illimitée	Sword Solutions Inc	Durée illimitée Démissionnaire au 28/02/13
Directeur	Illimitée	Sword Achiever Ltd	Durée Illimitée Démissionnaire au 28/02/13

(\*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

<b>Nicolas Mottard : Administrateur</b>			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Administrateur	4 ans	Sword Group SE	31/12/15 (*)
Administrateur	4 ans (**)	Sword SA	31/12/14 (**) démissionnaire à compter du 12 mars 2013

(\*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

<b>François-Régis Ory : Administrateur / Président du Comité d'Audit</b>			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Président Comité d'audit	4 ans	Sword Group	31/12/15
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/14
<b>Mandats exercés hors du Groupe</b>			
Président	Illimitée	L'Améliane SAS	Durée illimitée
Président	Illimitée	Florentiane SAS	Durée illimitée
Président	Illimitée	Lypolyane SAS	Durée illimitée
Administrateur	6 ans	Medicrea International SA	31/12/14
Administrateur	6 ans	Olympique Lyonnais Groupe SA	30/06/18
Président	Illimitée	ABM Medical SAS	Durée illimitée
Président	Illimitée	ABM Ile de France SAS	Durée illimitée
Président	Illimitée	ABM Nord SAS	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	ABM Rhône Alpes SARL	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	ABM Sud SARL	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	SCI de Chanas	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	SCI L'Amaury	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	SCI L'Amelaïs	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	SCI Florine	Durée illimitée

(\*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

<b>Frédéric Gousse : Administrateur / Délégué à la gestion journalière</b>			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/16
Délégué à la gestion journalière	4 ans	Sword Group	31/12/16
Co-gérant	Illimitée	Financière Sémaphore	Durée illimitée

(\*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

<b>François Barbier : Administrateur / Membre du Comité d'Audit</b>			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/15
Membre Comité d'Audit	4 ans	Sword Group	31/12/15
<b>Mandats exercés hors du Groupe</b>			
Membre du Directoire	5 ans	21 CENTRALE PARTNERS	25/03/19
« Amministratore »	3 ans	RSVP Srl (société de droit italien)	31/12/13
Member of the Supervisory Board	Indéterminée	PALMERS TEXTIL AG (sté de droit autrichien)	Durée indéterminée
Membre du Conseil de surveillance	6 ans	DRIVE PLANET SAS	31/12/13
Président Administrateur	1 an	ADVANCED COFFEE INVESTMENT (Société de droit suisse)	31/12/13
Président du Comité de surveillance	Indéterminée	DALTYS II SAS	Durée indéterminée

Président du Comité de surveillance	6 ans	FINANCIERE DU GUESCLIN SAS	31/10/16
Président du Comité de surveillance	6 ans	FINANCIERE SAINT CORNELY SAS	31/12/16
Président du Comité de surveillance	4 ans	VACALIANS Group	31/10/15

(\*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

<b>PACBO Europe : Administrateur / Nommé à titre provisoire par le Conseil d'Administration du 20 novembre 2013</b>			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/16
<b>Mandats exercés hors du Groupe</b>			
Administrateur	N/C	Fidev SA SPF	N/C
Administrateur	N/C	Lux Foods SA	N/C
Administrateur	N/C	Jezara Holding SA	N/C
Administrateur	N/C	Hiorts Finance SA SPF	N/C
Administrateur	N/C	SM Investissements SA	21/03/14
Administrateur	N/C	Deltainvest SA	08/04/14
Administrateur	N/C	Uniholding SA SPF	10/04/14
Administrateur	N/C	Grevlin SA	10/04/14
Administrateur	N/C	Cippus SA	25/04/14
Administrateur	N/C	Sinbelux SA SPF	29/04/14
Administrateur	N/C	Horfut SA SPF	29/04/14
Administrateur	N/C	Saran SA	02/05/14
Administrateur	N/C	Fiver SA SPF	07/05/14
Administrateur	N/C	Libra Financière pour l'Edition SA	11/05/14
Administrateur	N/C	Anbeca Holding SPF	24/05/14
Administrateur	N/C	Alphabet SA	21/05/14
Administrateur	N/C	Cafra SA SPF	24/05/14
Administrateur	N/C	Nicoba SA	24/05/14
Administrateur	N/C	Luxad SA	29/05/14
Administrateur	N/C	Anbeca Holding SPF	24/05/14
Administrateur	N/C	Nicoba SA	24/05/14
Administrateur	N/C	Luxad SA	29/05/14
Administrateur	N/C	Diorasis International SA	03/06/14
Administrateur	N/C	Parmeria SA SPF	10/06/14
Administrateur	N/C	Wertex SA	11/06/14
Administrateur	N/C	MHDS Investments SA	14/06/14
Administrateur	N/C	Sovimo SA	18/06/14
Administrateur	N/C	Bongrape SA SPF	18/06/14
Administrateur	N/C	Lommsave SA SPF	20/06/14
Administrateur	N/C	Gravey SA SPF	26/06/14
Administrateur	N/C	Lagomar SA	28/06/14
Administrateur	N/C	FDD Financière de Développement SA	28/06/14
Administrateur	N/C	Helen Holdings SA SPF	30/06/14
Administrateur	N/C	Causerman Investissement SA	30/06/14
Administrateur	N/C	Gladinvest SA	30/06/14
Administrateur	N/C	Ludovica SA SPF	10/10/14
Administrateur	N/C	Jordanus Holding SA SPF	27/02/14
Administrateur	N/C	Treetop Asset Management SA	N/C
Administrateur	N/C	Jufine SA	N/C

## Rémunération des mandataires sociaux

La présentation des rémunérations des mandataires sociaux ci-dessous est conforme à la recommandation (n°8) des principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg et à la recommandation AMF en date du 22 décembre 2008, relative à l'information à donner sur les rémunérations des mandataires sociaux.

### Tableau n°1 : tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

<b>Jacques Mottard</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	41 000 € <sup>(1)</sup>	51 000 € <sup>(1)</sup>
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>41 000 €</b>	<b>51 000 €</b>

<sup>(1)</sup> Financière Sémaphore Sàrl, société de Monsieur Jacques Mottard, a facturé des prestations de services et a refacturé des frais divers à Sword Group SE pour un montant total de :  
- 791 810 euros HT, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012,  
- 891.218 euros HT, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 18 avril 2011, a décidé d'allouer à Monsieur Jacques Mottard, au titre de son mandat de Président, la somme brute mensuelle de 500 euros. Cette rémunération s'est élevée à la somme totale de 6 000 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

<b>Françoise Fillot</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	47 774 €	135 555 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 774 €</b>	<b>135 555 €</b>

<b>Nicolas Mottard</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	15 000 €	10 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>	<b>10 000 €</b>

<b>Frédéric Goosse</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	0 €	N/A
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>N/A</b>

<b>François Barbier</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	40 000 €	55 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>40 000 €</b>	<b>55 000 €</b>

<b>François-Régis Ory</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	35 000 €	5 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>35 000 €</b>	<b>5 000 €</b>

<b>Patrice Crochet</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	0 €	N/A
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>N/A</b>

**Tableau n°2 : tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

<b>Jacques Mottard</b>	<b>Montant au 31/12/2013</b>		<b>Montant au 31/12/2012</b>	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	35 000 €	35 000 €	45 000 €	45 000 €
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>41 000€</b>	<b>41 000€</b>	<b>51 000 €</b>	<b>51 000 €</b>

<b>Françoise Fillot</b>	<b>Montant au 31/12/2013</b>		<b>Montant au 31/12/2012</b>	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	12 774 €	12 774 €	73 175 €	73 175 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	18 200 €	18 200 €
Jetons de présence	35 000 €	35 000 €	45 000 €	45 000 €
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>47 774 €</b>	<b>47 774 €</b>	<b>135 555 €</b>	<b>135 555 €</b>

<b>Nicolas Mottard</b>	<b>Montant au 31/12/2013</b>		<b>Montant au 31/12/2012</b>	
	Dus	versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	15 000 €	15 000 €	10 000 €	10 000 €
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>

<b>Frédéric Goosse</b>	<b>Montant au 31/12/2013</b>		<b>Montant au 31/12/2012</b>	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	0 €	0 €	N/A	N/A
Rémunération variable	0 €	0 €	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	N/A	N/A
Jetons de présence	N/A	N/A	N/A	N/A
Avantages en nature	Néant	Néant	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>

<b>François Barbier</b>	<b>Montant au 31/12/2013</b>		<b>Montant au 31/12/2012</b>	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A
Jetons de présence	40 000 €	40 000 €	55 000 €	55 000 €
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>40 000 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>55 000 €</b>	<b>55 000 €</b>

<b>François-Régis Ory</b>	<b>Montant au 31/12/2013</b>		<b>Montant au 31/12/2012</b>	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A
Jetons de présence	35 000 €	35 000 €	5 000 €	5 000 €
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>

<b>Patrice Crochet</b>	<b>Montant au 31/12/2013</b>		<b>Montant au 31/12/2012</b>	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A
Jetons de présence	0 €	0 €	N/A	N/A
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>

**Tableau n°3 : tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux**

<b>Membres du Conseil d'Administration</b>	<b>Jetons de présence versés au 31/12/2013</b>	<b>Jetons de présence versés au 31/12/2012</b>
Jacques Mottard	35 000 €	45 000 €
Nicolas Mottard	15 000 €	10 000 €
Françoise Fillot	35 000 €	45 000 €
François Barbier	40 000 €	55 000 €
François Régis Ory	35 000 €	5 000 €
Frédéric Goosse	0 €	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>160 000 €</b>	<b>160 000 €</b>

**Tableau n°4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la Société et par toute société du Groupe**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, aucune option de souscription d'action n'a été attribuée à des dirigeants mandataires sociaux.

**Tableau n°5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, aucune option de souscription d'action n'a été levée.

**Tableau n°6 : actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

Non applicable

**Tableau n°7 : actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social**

Non applicable.

**Tableau n°8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions**

<b>Information sur les options de souscription ou d'achat</b>				
	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Assemblée Générale	<b>17 mai 2011</b>			
Date du conseil	6 octobre 2011			
Nombre total d'options attribuées	188 000			
Nombre d'options pouvant être souscrites	63 000	87 000	30 000	8 000
Bénéficiaires				
Clara Van Heck	9 000			
Deborah Young	9 000			
Pradeep Banerji	15 000			
Terry Coyne	9 000			
Philippe Le Calvé		12 000		
Jean-Louis Vila		9 000		
Olivier Leblanc		9 000		
Fabrice Liénart		9 000		
Alain Broustail		9 000		
Laurent Fromont		9 000		
Maxime Grinfeld		9 000		
Pierre Gachon		9 000		
Jörg Schorr			9 000	
Anys Boukli			12 000	
Lalitha Balakrishan				5 000
Kamal Kumar Rajanbabu				1 500
Rex Mohan Kumar				1 500
Point de départ d'exercice des options	06/10/14	06/10/15	06/10/14	06/10/14
Date d'expiration	06/10/15	06/10/16	06/10/15	06/10/15
Prix de souscription	12,115			
Nombre d'options annulées ou caduques	42 000	24 000	18 000	0
Nombre d'options exercées au 31/12/13	0	0	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/2013	21 000	63 000	12 000	8 000

<b>Information sur les options de souscription ou d'achat</b>	
Date de l'Assemblée Générale	17 mai 2011
Date du conseil	16 décembre 2011
Nombre total d'options attribuées	9 000
Nombre d'options pouvant être souscrites	9 000
Bénéficiaire	Guy de San
Point de départ d'exercice des options	01/01/15
Date d'expiration	31/12/21
Prix de souscription	12,40
Nombre d'options annulées ou caduques	0
Nombre d'options exercées au 31/12/12	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/12	9 000

**Tableau n°9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.**

Non applicable.

**Tableau n°10**

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Mandataires sociaux								
J. Mottard - PDG		X		X		X		X

**15. Jetons de présence**

Nous vous proposons de fixer le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration à somme de 175 000 euros.

**16. Renouvellement du mandat du Réviseur d'entreprises agréé**

Le mandat du Cabinet Mazars Luxembourg S.A., cabinet de révision agréé, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période d'un exercice, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

**17. Ratification de nomination provisoire d'un administrateur**

Nous vous rappelons la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 20 novembre 2013, aux fonctions d'administrateur de :

- la société PACBO Europe, société de droit luxembourgeois, dont le siège est situé à L-1746 Luxembourg, 1 rue Joseph Hackin, représentée par Monsieur Patrice Crochet, en sa qualité de Gérant, en remplacement de Madame Françoise Fillot, démissionnaire.

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette nomination.

**18. Transfert du siège statutaire et de l'administration centrale**

Les locaux sis 105 route d'Arlon, L-8009 Strassen ne semblent plus adaptés à l'activité de notre Société.

Nous vous précisons qu'un contrat de bail commercial portant sur des locaux sis 2-4 rue d'Arlon à L-8399 Windhof, Luxembourg, a été signé avec la société Sword Technologies, lesdits locaux offrant notamment une meilleure accessibilité de la Société.

C'est pourquoi, nous vous proposons de transférer le siège statutaire et l'administration centrale de la Société au 2-4 rue d'Arlon à L-8399 Windhof, Luxembourg.

Si vous approuvez cette proposition, il conviendra que vous modifiez en conséquence l'article 4 des statuts de la Société.

**19. Autorisation et pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions**

Nous vous rappelons que le dernier programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale en date du 26 mars 2012 a pris fin le 26 septembre 2013.

Nous vous proposons de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions qui sera soumis aux dispositions des articles 49-2 et 72-1 de la Loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, au

Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 et aux statuts de la Société.

Les objectifs de ce programme de rachat seraient les suivants :

- l'animation du marché ou de la liquidité dans le cadre d'un contrat de liquidité souscrit avec un prestataire agréé,
- l'achat pour échange ou paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- l'attribution aux salariés,
- l'annulation d'actions dans la limite d'un nombre maximum ne pouvant excéder 10% du capital social de la Société, sur une période de vingt-quatre mois, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société de l'autorisation de réduction du capital de la Société.

Cette autorisation serait accordée dans les conditions suivantes :

- le nombre d'actions achetées par la Société en vertu de cette autorisation ne pourrait représenter plus de 10% du capital social, y compris les actions achetées dans le cadre d'autorisations d'achat précédemment accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires. Dans les limites spécifiées par les articles 49-2 et 72-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le nombre maximal d'actions pouvant être acquises d'ici la fin du présent programme ne peuvent avoir pour effet que l'actif net de la Société ne devienne inférieur au montant du capital souscrit de la Société, augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent de distribuer,
- la contre-valeur d'acquisition de chaque action de la Société ne pourra être inférieure à EUR 8 ni supérieure à EUR 30,
- les actions pourront être acquises soit par des achats en bourse, soit en bloc, soit de gré à gré aux prix du marché en vigueur à ce moment-là ou à un prix inférieur,
- cette autorisation serait consentie pour une durée maximale de 5 ans, commençant à courir à compter de l'Assemblée Générale autorisant le rachat d'actions.

## **20. Autorisation et pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions**

Dans le cadre de l'autorisation d'achat de ses propres actions par la Société visée ci-dessus, nous vous proposons :

- d'autoriser le Conseil d'Administration à annuler en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société que cette dernière détiendrait au titre de l'autorisation d'achat d'actions de la Société conférée au Conseil d'Administration et des autorisations précédentes, dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois (étant précisé que cette limite sera appréciée au jour de la décision du Conseil d'Administration) et à réduire corrélativement le capital social ;
- d'autoriser le Conseil d'Administration à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles ;
- de lui donner tous pouvoirs pour fixer les conditions et modalités, réaliser et constater la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, régler le sort des éventuelles oppositions, passer les écritures comptables correspondantes, procéder à la modification corrélatrice des statuts, et d'une façon générale, pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette autorisation serait valable pour une durée maximale de cinq (5) ans.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des différents rapports qui vous sont présentés, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Jacques Mottard  
Président et Directeur Général de la Société Sword Group

Aux Actionnaires de  
**SWORD GROUP S.E.**  
**Société européenne**

R.C.S. Luxembourg B168244

105, route d'Arlon  
L-8009 STRASSEN

## **RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE**

### **Rapport sur les comptes annuels**

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale de **Sword Groupe S.E.** en date du 3 mai 2013, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **Sword Groupe S.E.**, comprenant le bilan au 31 décembre 2013 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### *Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels*

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Opinion*

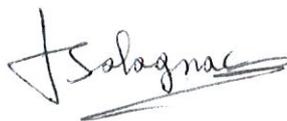
A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de **SWORD GROUP S.E.** au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 28 mars 2014

Pour MAZARS LUXEMBOURG, Cabinet de révision agréé  
10A, rue Henri M. Schnadt  
L-2530 LUXEMBOURG



Thierry SALAGNAC  
Réviseur d'entreprises agréé

## 12 COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

#### ACTIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
<b>A. Capital souscrit non versé</b>	1101	101	102
I. Capital souscrit non appelé	1103	103	104
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105	106
<b>B. Frais d'établissement</b>	1107	107	108
<b>C. Actif immobilisé</b>	1109	88.794.450,53	194.875.808,47
I. Immobilisations incorporelles	1111	2.000,00	
1. Frais de recherche et de développement	1113		
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	1115		
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	1117		
b) créés par l'entreprise elle-même	1119		
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1121		
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1123	2.000,00	
II. Immobilisations corporelles	1125	29.499,64	35.773,52
1. Terrains et constructions	1127		
2. Installations techniques et machines	1129		

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131	29.499,64	35.773,52
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133		
III. Immobilisations financières	1135 <b>5</b>	88.762.950,89	194.840.034,95
1. Parts dans des entreprises liées	1137	88.414.584,14	191.641.500,00
2. Créances sur des entreprises liées	1139		
3. Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1141		
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1143		
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	1145	338.132,60	1.933.282,31
6. Prêts et créances immobilisées	1147	10.234,15	20.467,15
7. Actions propres ou parts propres	1149		1.244.785,49
<b>D. Actif circulant</b>	1151	<b>132.034.402,54</b>	<b>128.353.165,69</b>
I. Stocks	1153		
1. Matières premières et consommables	1155		
2. Produits et commandes en cours	1157		
3. Produits finis et marchandises	1159		
4. Acomptes versés	1161		
II. Créances	1163	58.925.065,35	26.127.685,75
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165	45.233,78	21.015,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167	45.233,78	21.015,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169		
2. Créances sur des entreprises liées	1171	57.962.112,73	25.907.769,33
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173 <b>8</b>	57.962.112,73	25.907.769,33
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175		
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1177		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179		
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181		
4. Autres créances	1183	917.718,84	198.901,42
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185	917.718,84	198.901,42

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187 _____	187 _____	188 _____
III. Valeurs mobilières	1189 _____	189 <u>2.912.001,15</u>	190 <u>3.397.343,27</u>
1. Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1191 _____	191 _____	192 _____
2. Actions propres ou parts propres	1193 _____	193 _____	194 <u>339.846,66</u>
3. Autres valeurs mobilières	1195 _____	195 <u>2.912.001,15</u>	196 <u>3.057.496,61</u>
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197 _____	197 <u>70.197.336,04</u>	198 <u>98.828.136,67</u>
<b>E. Comptes de régularisation</b>	1199 _____	199 <u>179.290,52</u>	200 <u>84.190,13</u>
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</b>		201 <u>221.008.143,59</u>	202 <u>323.313.164,29</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

## PASSIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
<b>A. Capitaux propres</b>	1301 <u>6</u>	301 <u>117.343.540,09</u>	302 <u>85.418.693,63</u>
I. Capital souscrit	1303 <u>6.1</u>	303 <u>9.289.965,00</u>	304 <u>9.289.965,00</u>
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305 <u>6.1/6.3</u>	305 <u>67.307.174,49</u>	306 <u>91.727.314,98</u>
III. Réserves de réévaluation	1307 _____	307 _____	308 _____
IV. Réserves	1309 _____	309 <u>2.513.628,65</u>	310 <u>928.996,50</u>
1. Réserve légale	1311 <u>6.2</u>	311 <u>928.996,50</u>	312 <u>928.996,50</u>
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	1313 <u>6.4</u>	313 <u>1.584.632,15</u>	314 _____
3. Réserves statutaires	1315 _____	315 _____	316 _____
4. Autres réserves	1317 _____	317 _____	318 _____
V. Résultats reportés	1319 <u>6.3</u>	319 _____	320 <u>1.733.805,16</u>
VI. Résultat de l'exercice	1321 <u>6.3</u>	321 <u>38.232.771,95</u>	322 <u>-11.951.162,45</u>
VII. Acomptes sur dividendes	1323 <u>6.3</u>	323 _____	324 <u>-6.310.225,56</u>
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325 _____	325 _____	326 _____
IX. Plus-values immunisées	1327 _____	327 _____	328 _____
<b>B. Dettes subordonnées</b>	1329 _____	329 _____	330 _____
<b>C. Provisions</b>	1331 _____	331 <u>5.185,00</u>	332 <u>80.000,00</u>
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1333 _____	333 _____	334 _____
2. Provisions pour impôts	1335 <u>13</u>	335 <u>5.185,00</u>	336 _____
3. Autres provisions	1337 _____	337 _____	338 <u>80.000,00</u>
<b>D. Dettes non subordonnées</b>	1339 _____	339 <u>103.659.418,50</u>	340 <u>237.814.470,66</u>
1. Emprunts obligataires	1341 _____	341 _____	342 _____
a) Emprunts convertibles	1343 _____	343 _____	344 _____
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1345 _____	345 _____	346 _____
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1347 _____	347 _____	348 _____
b) Emprunts non convertibles	1349 _____	349 _____	350 _____
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1351 _____	351 _____	352 _____
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1353 _____	353 _____	354 _____
2. Dettes envers des établissements de crédit	1355 <u>7</u>	355 <u>68.113.195,80</u>	356 <u>78.161.999,80</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1357 _____	357 <u>113.195,80</u>	358 <u>9.161.999,80</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1359 _____	359 <u>68.000.000,00</u>	360 <u>69.000.000,00</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	1361 _____	361 _____	362 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1363 _____	363 _____	364 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1365 _____	365 _____	366 _____
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367 _____	367 <u>467.615,19</u>	368 <u>595.205,12</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1369 _____	369 <u>467.615,19</u>	370 <u>595.205,12</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1371 _____	371 _____	372 _____
5. Dettes représentées par des effets de commerce	1373 _____	373 _____	374 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1375 _____	375 _____	376 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1377 _____	377 _____	378 _____
6. Dettes envers des entreprises liées	1379 _____	379 <u>35.061.499,57</u>	380 <u>159.030.898,74</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1381 _____ 8	381 <u>35.061.499,57</u>	382 <u>159.030.898,74</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1383 _____	383 _____	384 _____
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1385 _____	385 _____	386 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1387 _____	387 _____	388 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1389 _____	389 _____	390 _____
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	1391 _____	391 <u>15.572,14</u>	392 <u>26.367,00</u>
a) Dettes fiscales	1393 _____	393 <u>1.137,40</u>	394 <u>23.172,02</u>
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	1395 _____	395 <u>14.434,74</u>	396 <u>3.194,98</u>
9. Autres dettes	1397 _____	397 <u>1.535,80</u>	398 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1399 _____	399 <u>1.535,80</u>	400 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1401 _____	401 _____	402 _____
<b>E. Comptes de régularisation</b>	1403 _____	403 _____	404 _____
<b>TOTAL DU BILAN (PASSIF)</b>		405 <u>221.008.143,59</u>	406 <u>323.313.164,29</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2013

### A. CHARGES

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
<b>1. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables</b>	1601	3.225,53	7.046,92
<b>2. Autres charges externes</b>	1603	2.099.077,79	2.323.065,05
<b>3. Frais de personnel</b>	1605	273.521,12	101.781,99
a) Salaires et traitements	1607	240.058,59	79.316,13
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609	33.178,05	22.465,86
c) Pensions complémentaires	1611		
d) Autres charges sociales	1613	284,48	
<b>4. Corrections de valeur</b>	1615	8.118,43	4.807,30
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617	8.118,43	4.807,30
b) sur éléments de l'actif circulant	1619		
<b>5. Autres charges d'exploitation</b>	1621	160.000,00	174.755,45
<b>6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières</b>	1623	104.819.815,00	3.094.356,00
<b>7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières</b>	1625		1.075,84
<b>8. Intérêts et autres charges financières</b>	1627	6.450.492,11	17.357.565,84
a) concernant des entreprises liées	1629	1.256.198,56	6.719.987,47
b) autres intérêts et charges	1631	5.194.293,55	10.637.578,37
<b>9. Charges exceptionnelles</b>	1633	6.919.791,13	1.729.631,16
<b>10. Impôts sur le résultat</b>	1635	4.785,00	
<b>11. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus</b>	1637	4.603,00	23.486,51
<b>12. Profit de l'exercice</b>	1639	38.232.771,95	0,00
<b>TOTAL CHARGES</b>		158.976.201,06	24.817.572,06

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

## B. PRODUITS

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
<b>1. Montant net du chiffre d'affaires</b>	1701 <u>9</u>	701 <u>1.884.255,00</u>	702 <u>2.044.218,00</u>
<b>2. Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commandes en cours</b>	1703 _____	703 _____	704 _____
<b>3. Production immobilisée</b>	1705 _____	705 _____	706 _____
<b>4. Reprises de corrections de valeur</b>	1707 _____	707 _____	708 _____
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1709 _____	709 _____	710 _____
b) sur éléments de l'actif circulant	1711 _____	711 _____	712 _____
<b>5. Autres produits d'exploitation</b>	1713 _____	713 <u>83.357,92</u>	714 <u>243.957,88</u>
<b>6. Produits des immobilisations financières</b>	1715 _____	715 <u>143.186.230,74</u>	716 <u>296.050,88</u>
a) provenant d'entreprises liées	1717 <u>11</u>	717 <u>140.010.982,02</u>	718 _____
b) autres produits de participations	1719 _____	719 <u>3.175.248,72</u>	720 <u>296.050,88</u>
<b>7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant</b>	1721 _____	721 <u>63.861,64</u>	722 <u>151.860,73</u>
a) provenant d'entreprises liées	1723 _____	723 _____	724 _____
b) autres produits	1725 _____	725 <u>63.861,64</u>	726 <u>151.860,73</u>
<b>8. Autres intérêts et autres produits financiers</b>	1727 _____	727 <u>2.726.792,53</u>	728 <u>10.130.322,12</u>
a) provenant d'entreprises liées	1729 <u>8</u>	729 <u>1.891.068,75</u>	730 <u>3.245.197,63</u>
b) autres intérêts et produits financiers	1731 _____	731 <u>835.723,78</u>	732 <u>6.885.124,49</u>
<b>9. Produits exceptionnels</b>	1733 <u>12</u>	733 <u>11.031.703,23</u>	734 _____
<b>12. Perte de l'exercice</b>	1735 _____	735 <u>0,00</u>	736 <u>11.951.162,45</u>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		737 <u>158.976.201,06</u>	738 <u>24.817.572,06</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

## 13 NOTE AUX COMPTES ANNUELS

### Note 1 : Généralités

Sword Group SE, ci-après dénommée "la Société" est une société européenne dont le siège social a été transféré en date du 26 mars 2012 de la France, F-69771 Saint Didier au Mont d'or, Avenue Charles de Gaulle, 9 vers le Grand-Duché de Luxembourg, L-8009 Strassen, route d'Arlon, 105.

La Société a pour objet :

- D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;
- De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;
- De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;
- D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés (l'«Affilié»), tous concours, prêts, avances, garanties ou sûretés (dans les deux derniers cas y compris à des tiers prêteur à l'Affilié);
- D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée;
- La Société pourra effectuer toutes prestations administratives de conseil et autres et toutes activités de recherche, de développement et d'animation; toutes activités de prestations, de conseil et de réalisation dans le domaine des systèmes d'informations.
- De manière générale de faire toute sorte d'activité qui pourrait sembler accessoire ou faciliter la réalisation des objets ci-dessus ou l'un d'entre eux.
- La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.
- Elle pourra agir directement ou indirectement et faire toutes ces opérations, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation, association groupement ou Sociétés, avec toutes autres personnes ou Sociétés et les réaliser sous quelque forme que ce soit. Elle pourra également prendre tous intérêts et participations dans toutes Sociétés et affaires, quel qu'en soit l'objet. De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;
- De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;
- D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés (l'«Affilié»), tous concours, prêts, avances, garanties ou sûretés (dans les deux derniers cas y compris à des tiers prêteur à l'Affilié);
- D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée;
- la Société pourra effectuer toutes prestations administratives de conseil et autres et toutes activités de recherche, de développement et d'animation; toutes activités de prestations, de conseil et de réalisation dans le domaine des systèmes d'informations.
- De manière générale de faire toute sorte d'activité qui pourrait sembler accessoire ou faciliter la réalisation des objets ci-dessus ou l'un d'entre eux.
- La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

## **Note 1 : Généralités (suite)**

Elle pourra agir directement ou indirectement et faire toutes ces opérations, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation, association groupement ou sociétés, avec toutes autres personnes ou sociétés et les réaliser sous quelque forme que ce soit. Elle pourra également prendre tous intérêts et participations dans toutes Sociétés et affaires, quel qu'en soit l'objet.

La Société a été constituée le 22 juin 2001 pour une durée illimitée et son siège social est établi à Strassen.

La Société établit des comptes consolidés en accord avec la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises à Luxembourg (ci-après « la Loi modifiée du 19 décembre 2002 »). La Société est cotée sur le marché NYSE EURONEXT à Paris sous la référence ISIN : FR0004180578.

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : <http://www.sword-group.com/French/Investisseurs/informations-reg>.

## **Note 2 : Principes comptables**

La Société tient ses livres en euros. Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique. L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Les politiques comptables et les règles d'évaluation sont, en dehors de celles imposées par la Loi modifiée du 19 décembre 2002, définies par le Conseil d'Administration. La préparation des comptes annuels implique un recours à certaines estimations comptables par le Conseil d'Administration qui exerce son jugement dans l'application des principes comptables. Un changement d'estimation peut avoir un impact significatif sur les comptes annuels. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses liées à ces estimations sont adéquates et que les comptes annuels présentent une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

## **Note 3 : Règles d'évaluation**

### **3.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût historique qui comprend les frais accessoires, diminué des amortissements calculés d'après la durée de vie estimée des biens et des corrections de valeur. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Ce poste est amorti au taux linéaire de 33% et est représenté par une licence informatique.

### **3.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût historique qui comprend les frais accessoires, diminué des amortissements calculés d'après la durée de vie estimée des biens et des corrections de valeur. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Ce poste est amorti au taux linéaire de 20% et est représenté par du matériel informatique.

### **3.3. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût historique qui comprend les frais accessoires ou leur valeur nominale (créances et prêts). En cas de dépréciation qui de l'avis du Conseil d'Administration revêt un caractère durable, les immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### **3.4. Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeurs lorsque leur recouvrement est compromis. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### **3.5. Valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières, représentées par des parts dans des fonds monétaires, sont évaluées à leur juste valeur qui correspond au dernier cours disponible à la date de clôture. Les pertes et bénéfices non réalisés sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Les valeurs mobilières, représentées par les actions propres de la Société sont évaluées à leur coût historique, incluant les frais accessoires, et déterminé selon la méthode du FIFO. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le coût historique est inférieur au prix du marché. Selon les dispositions de l'article 49-5 b) de la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, il sera établi au passif une réserve indisponible du montant des actions propres figurant à l'actif du bilan.

### **3.6. Comptes de régularisation actif**

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

### 3.7. Provision

A la clôture de chaque exercice, des provisions sont constituées pour couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui sont, à la date de clôture du bilan, soit probables soit certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de paiement, pour tous les risques et charges prévisibles. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

### 3.8. Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement. Les dettes sont enregistrées comme des dettes subordonnées lorsque leur statut est subordonné aux dettes chirographaires.

### 3.9. Conversion des comptes en devises étrangères

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture du bilan :

- Tous les postes de l'actif du bilan exprimés dans une autre devise que l'euro, à l'exception des avoirs en banque, des créances à court terme et des actifs immobilisés, sont valorisés individuellement au plus bas de la valeur, du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Tous les postes du passif du bilan exprimés dans une autre devise que l'euro, à l'exception des dettes à court terme, sont valorisés individuellement au plus haut de la valeur, du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Les avoirs en banque, les valeurs mobilières, les créances et les dettes à court terme, de par leur caractère liquide, exprimés dans une autre devise que l'euro sont valorisés au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euros au cours de change historique au moment de la transaction. A la date de clôture, ces immobilisations restent converties au cours de change historique.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les gains et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

### 3.10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les montants résultant de prestations de services rendues par la Société à des entreprises liées, déduction faite des éventuelles réductions sur ventes ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et autres impôts liés au chiffre d'affaires.

### 3.11. Instruments financiers dérivés

La Société peut conclure des contrats financiers tels que des options, des swaps ou des contrats de change à terme. La Société enregistre initialement les instruments financiers au coût historique. A chaque clôture, les pertes non réalisées sont reconnues au compte de profits et pertes alors que les bénéfices ne sont comptabilisés que lors de leur réalisation. En cas de couverture d'un élément de l'actif ou de passif qui n'est pas enregistré à sa juste valeur, la perte ou le bénéfice non réalisé est différé jusqu'à la reconnaissance de la perte ou du bénéfice réalisé sur le poste couvert.

## Note 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles

### 4.1. Immobilisations incorporelles

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, les immobilisations incorporelles ont évolué de la façon suivante :

	Concessions Brevets, licences	Acomptes versés	TOTAL
Prix d'acquisition début d'exercice	5.500,00	2.000,00	7.500,00
Entrées	-	-	-
Sorties	-	-	-
Prix d'acquisition fin d'exercice	5.500,00	2.000,00	7.500,00
Corrections de valeur au début de l'exercice	(5.500,00)	-	(5.500,00)
Dotations de l'exercice	-	-	-
Reprises de l'exercice	-	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(5.500,00)	-	(5.500,00)
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>2.000,00</b>	<b>2.000,00</b>

### 4.2. Immobilisations corporelles

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, les immobilisations corporelles ont évolué de la façon suivante :

	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobiliers	TOTAL
Prix d'acquisition début d'exercice	19.294,00	40.592,04	59.886,04
Entrées	-	-	-
Sorties	-	-	-
Prix d'acquisition fin d'exercice	19.294,00	40.592,04	59.886,04
Corrections de valeur au début de l'exercice	(19.294,00)	(2.973,97)	(22.267,97)
Dotations de l'exercice	-	(8.118,43)	(8.118,43)
Reprises de l'exercice	-	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(19.294,00)	(11.092,40)	(30.386,40)
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>29.499,64</b>	<b>29.499,64</b>

**Note 5 : Immobilisations financières**

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, les immobilisations financières ont évolué de la façon suivante :

	Parts dans des entreprises liées	Titres ayant le caractère d'immobilisations	Prêt et créances immobilisées	Actions propres	TOTAL
Prix d'acquisition début d'exercice	191.641.500,00	6.603.674,28	20.467,15	1.244.785,49	199.510.426,92
Entrées	192.972.432,14	10.981,20	-	-	192.983.413,34
Sorties	(191.641.500,00)	(4.456.964,63)	(10.233,00)	(1.244.785,49)	(197.353.483,12)
Prix d'acquisition fin d'exercice	192.972.432,14	2.157.690,85	10.234,15	-	195.140.357,14
Correct. de valeur au début de l'ex.	-	(4.670.391,97)	-	-	(4.670.391,97)
Dotations de l'exercice	(104.557.848,00)	(261.967,00)	-	-	(104.819.815,00)
Reprises de l'exercice	-	3.112.800,72	-	-	3.112.800,72
Correct. de valeur à la fin de l'exerc.	(104.557.848,00)	(1.819.558,25)	-	-	(106.377.406,25)
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>88.414.584,14</b>	<b>338.132,60</b>	<b>10.234,15</b>	<b>-</b>	<b>88.762.950,89</b>

En date du 22 juillet 2013, la Société a liquidé sa filiale Sword Participations Sàrl, en reprenant l'ensemble des actifs et passifs de cette dernière, et dont les parts envers les entreprises liées s'élevaient à € 192.481.112,00.

En date du 16 décembre 2013, la Société a fait une augmentation de capital dans Sword Suisse Holding pour un montant de € 491.320,14 par l'apport de 11.413 actions de la société Simalaya Holding SA. Cet apport a généré, en plus de l'augmentation de capital, une créance de € 682.044,88 vis-à-vis de Sword Suisse Holding.

Au 31 décembre 2013, les immobilisations financières sont représentées par :

- Des parts envers des entreprises liées à savoir

Nom de la filiale	% de détention	Prix d'acquisition	Fonds propres au 31.12.2013	Résultat au 31.12.2013
FI System Belgium SA (Belgique)	100%	5.031.000	6.549.118	-3.664
Sword Services SA (Suisse)	100%	18.036.757	6.401.722	1.191.918
Sword Soft Ltd (UK)	99,99%	161.366.200	70.508.757	19.960.626
Sword Sol Sàrl (Luxembourg)	100%	6.389.000	420.886	311.193
Sword Création Informatique Ltd (South Africa)	100%	30.000	53.437	-300.454
Sword Solutions Inc (USA)	100%	1.302.000	1.947.687	126.357
Sword Suisse Holding SA (Suisse)	100%	817.475	-7.357.546	-8.357.546
		<u>192.972.432</u>		

Au 31 décembre 2013, il a été décidé d'acter une correction de valeur sur les entreprises liées suivantes, Sword Soft Ltd pour € 99.688.494 et Linkvest Sword Services pour € 4.869.354.

Concernant Sword Sol et Sword Suisse Holding, la valeur des sociétés est estimée supérieure à la valeur des fonds propres. En conséquence, aucune correction de valeur n'est actée sur ces participations.

En ce qui concerne les autres entreprises liées non concernées par une correction de valeur, la valeur réelle de ces entités est supérieure à la valeur des fonds propres. En conséquence aucune correction de valeur n'a été actée.

**Note 5 : Immobilisations financières (Suite)**

- Des titres ayant le caractère d'immobilisation pour un montant total de € 338.132,60 ;
  - Des cautionnements versés pour un montant total de € 10.234,15 ;
- Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration a décidé
- D'acter une correction de € 1.819.558,25 sur les titres ayant le caractère d'immobilisations (€ 4.670.391,97 en 2012).
  - D'annuler la participation détenue à 19% dans la société Guangzhou Si Wo Ruanjan Keki Ko Limited de EUR 3.000.000, ainsi que la correction de valeur portant sur le même montant, suite à la liquidation de cette société.

**Note 6 : Capitaux propres****6.1. Capital souscrit**

Au 31 décembre 2013, le capital social est de € 9.289.965,00 représenté par 9.289.965 actions d'une valeur nominale de € 1,00 chacune, entièrement libérées. Le capital social est accompagné d'une prime d'émission de € 67.307.174,49.

Au 31 décembre 2013, le capital social autorisé s'élève à € 100.000.000, dans le cadre d'actions nouvelles à émettre en vertu de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital.

**6.2. Réserve légale**

Il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5 %, affecté à la réserve légale. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social. La réserve ne peut être distribuée.

**6.3. Variations au niveau des comptes de capitaux propres.**

Pour la période se terminant au 31 décembre 2013, les variations sont les suivantes :

	01.01.2013	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Dividendes remboursés	31.12.2013
Capital	9.289.965,00					9.289.965,00
Prime d'émission	91.727.314,98	-		-	2.041,02	67.307.174,49
Réserve légale	928.996,50	11.801.989,44		12.620.192,07		928.996,50
Réserve pour actions propres	-	1.584.632,15				1.584.632,15
Résultats reportés	1.733.805,16	-1.733.805,16				-
Résultats de l'exercice	-	11.951.162,45	38.232.771,95			38.232.771,95
Acomptes sur Dividende	-6.310.225,56			6.310.225,56		-
<b>TOTAL</b>	<b>85.418.693,63</b>	<b>-</b>	<b>38.232.771,95</b>	<b>-6.309.966,51</b>	<b>2.041,02</b>	<b>117.343.540,09</b>

En date du 3 mai 2013, l'Assemblée Générale ordinaire a décidé de distribuer un dividende en relation avec l'exercice 2012 pour un montant total de € 12.820.151,70 dont € 6.310.225,56 avaient déjà été versés en tant qu'acompte sur dividende durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2012. Certains actionnaires n'ont pas touché leurs dividendes pour un montant total de € 202.000,65.

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, la Société n'a pas distribué d'acompte sur dividende (€ 6.310.225,56 en 2012).

## Note 6 : Capitaux propres (suite)

### 6.4 Actions propres

Au 31 décembre 2013, la société ne détenait plus d'actions propres (en 2012 il existait 139.359 actions propres enregistrées pour un montant total de € 1.584.632,15, réparties pour € 1.244.785,45 sous le poste « Immobilisations financières » et pour € 339.846,66 sous le poste « Valeurs mobilières »).

Selon les dispositions de l'article 49-5 b) de la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, il a été établi au passif une réserve indisponible du montant des actions propres figurant à l'actif du bilan, soit un montant total de € 1.584.632,15. Cette réserve est disponible au 31 décembre 2013.

Les actions propres figurant en valeurs mobilières ont été acquises à des fins de support de la valeur cotée de l'action Sword Group ; celles figurant en immobilisations financières sont acquises dans le cadre du programme d'intéressement au personnel dirigeant.

### 6.5 Options donnant droit à la souscription d'actions de la Société

En date du 30 janvier 2009, l'Assemblée Générale extraordinaire de la Société a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois.

- En date du 30 janvier 2009 le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit des salariés et/ou mandataires sociaux 150 000 options de souscriptions d'actions.  
Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 10,60 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 30 janvier 2009. Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, aucune option n'a été exercée. Il restait 40.000 options exerçables et arrivant à échéance au plus tard le 31 janvier 2013.

En date du 17 mai 2011, l'Assemblée Générale extraordinaire de la Société a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois.

- En date du 6 octobre 2011 le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit des salariés et/ou mandataires sociaux 188 000 options de souscriptions d'actions.  
Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 12,115 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 6 octobre 2011. Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, aucune option n'a été exercée. 42 000 options ne peuvent plus être exercées. Il reste 146.000 options exerçables et arrivant à échéance au plus tard le 6 octobre 2016.
- En date du 16 décembre 2011 le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit d'un salarié 9 000 options de souscriptions d'actions.  
Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 12,40 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 16 décembre 2011. Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, aucune option n'a été exercée. Il reste 9.000 options exerçables et arrivant à échéance au plus tard le 31 décembre 2021.

### Note 7 : Dettes bancaires

Aucune dette bancaire n'a une durée résiduelle supérieure à cinq ans. Aucune dette n'est couverte par une sûreté réelle. Au 31 décembre 2013, les dettes bancaires se répartissent de la façon suivante :

	Montant utilisé	Montant total autorisé
Dettes bancaires à plus d'un an	68.000.000,00	100.969.592,85*
Dettes bancaires à moins d'un an	-	16.173.892,86
Intérêts et commissions à payer	113.195,80	-
	68.113.195,80	

\* dont € 42.000.000 sont arrivés à terme durant l'exercice 2014 et renouvelés pour une période supérieure à un an.  
Classement des dettes bancaires à plus d'un an

Les dettes bancaires à plus d'un an correspondent à des crédits en pool à taux variable qui font l'objet de tirages par la Société sous forme de billets dont la durée peut varier de 1 à 6 mois. Pour le classement en dettes financières à plus d'un an des billets en cours à la clôture, il a été tenu compte des éléments suivants :

- Possibilité pour l'entreprise, sans opposition des banques ayant accordé l'ouverture de crédit, de renouveler les tirages pendant une période d'au moins un an (toutes les ouvertures de crédit en vigueur au 31 décembre 2013 ne peuvent pas être réduites par les banques dans un délai de 12 mois)
- Volonté de l'entreprise d'avoir recours à ce financement dans les 12 mois à venir
- Prise en compte de certaines lignes de crédit utilisées au 31 décembre 2013 arrivant à échéance à moins d'un an mais qui ont été renouvelées en 2014 pour une période supérieure à un an (ligne de crédit concernée soit € 42.000.000,00)

### Les contrats SWAPS

Les principaux emprunts ont été souscrits au taux d'intérêt « Euribor 3 mois + 1% ».

Au 31 décembre 2013, il existe deux couvertures par SWAP payeur à taux fixe :

- SWAP payeur à taux fixe de 2,565 % mis en place en date du 2 avril 2012 pour une durée de 36 mois et pour un montant de 10 millions d'euros.
- SWAP payeur à taux fixe de 1,24 % mis en place en date du 30 mars 2012 pour une durée de 54 mois et pour un montant de 7.500.000 millions d'euros.

### Les covenants bancaires

La Société s'engage à maintenir d'après les clauses de covenant :

- le ratio dettes financières nettes consolidées / excédent brut d'exploitation consolidé inférieur à 3 ou 3,5 selon les contrats
- le ratio dettes financières nettes consolidées / capitaux propres consolidés inférieur à 1

En cas de non-respect des clauses de covenants ci-dessus, les banques prêteuses seront en mesure d'exiger le remboursement anticipé de l'encours de crédit d'un montant de € 68.000.000 au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2013, ces clauses sont respectées par la Société.

## Note 8 : Transactions entre parties liées

### 8.1 Vis-à-vis d'entreprises associées

Au 31 décembre 2013, les postes de bilan envers des sociétés liées se présentent de la façon suivante :

	<b>Créances sur des entreprises Liées dont la durée est inférieure à un an</b>	<b>Dettes envers des entreprises liées dont la durée est inférieure à un an</b>
Diverses sociétés liées	169.094,35	
BOL USA	1.061.319,73	
Sword SA	5.795.974,34	-
Tipik SA	6.939.962,38	-
Sword Technologies SA	9.818.236,62	-
Sword Suisse Holding	10.418.282,86	
Fi System SA	11.212.560,40	-
Sword Sol Sàrl	12.546.682,05	
Sword IF	-	342.639,39
Sword Technologies Solutions Ltd	-	10.355.272,90
Sword Integra SA	-	1.315.837,09
Sword Solution Inc.	-	1.152.345,85
Sword Services SA	-	1.725.485,93
Sword Soft Ltd	-	20.169.918,41
	57.962.112,73	35.061.499,57

Les principales positions du bilan reprises ci-dessus sont générées essentiellement par l'activité de « cash pooling ». Les principaux comptes courants entre sociétés du groupe sont rémunérés aux taux variant entre 1.25% et 4,25%, correspondant aux conditions de marché applicables à chaque filiale.

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, les principales natures de charges et produits envers des entreprises liées sont les suivantes :

	Charges	Produits
Prestations de services de gestion	-	1.884.255,00
Sous-traitances	211.839,61	-
Honoraires – Comité de direction	144.000,00	-
Intérêts sur compte courant	1.242.152,71	1.538.151,77
Résultat de change	14.045,85	352.916,98
	1.612.038,17	3.775.323,75

## 8.2 Vis-à-vis d'entreprises non consolidées ayant des dirigeants communs

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, Financière Semaphore Sàrl, société de droit luxembourgeois, a facturé les prestations suivantes :

- De l'assistance en matière de direction générale de la Société pour un montant de € 349.999,92,
- Des honoraires de succès relatifs aux cessions pour un montant de € 500.000,
- De la refacturation de frais divers pour un montant de € 41.218,18.

La Société a refacturé à Financière Sémaphore Sàrl des frais de voyages et de déplacement pour € 55.099,86.

### Note 9 : Montant net du chiffre d'affaires

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires s'élève à € 1.884.255 et est représenté par des prestations de services adressées à l'ensemble des filiales du groupe.

La répartition par zone géographique est la suivante :

- Europe : 97 %
- Amérique du Nord : 1%
- Océanie : 1%
- Asie : 1%

### Note 10 : Personnel

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, le nombre d'employés de la Société s'élève en moyenne à trois personnes (2 en 2012).

### Note 11 : Produit des immobilisations financières

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, les produits provenant d'entreprises liées consistent essentiellement en un dividende de EUR 140.000.000 reçu de Sword Soft Ltd. Les produits provenant d'autres produits de participations consistent en la reprise de corrections de valeur pour EUR 3.112.800 (Note 5) et d'un dividende reçu de EUR 62.448.

### Note 12 : Résultat exceptionnel

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, les charges exceptionnelles sont essentiellement représentées par des honoraires liés aux activités de prise ou de cession de participations (EUR 2.134.192,00), par le coût historique des actions propres vendues durant cette période (EUR 1.328.433,21), et par le coût historique des titres ayant le caractère d'immobilisations vendues/sorties durant cette période (EUR 3.283.599,61).

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, les produits exceptionnels sont essentiellement représentés par le produit de cession des actions propres (EUR 1.807.889,40) et des titres ayant le caractère d'immobilisations (EUR 115.361,56), par la refacturation d'honoraires liés aux activités de cession de participations (EUR 500.000,00), et par le boni de liquidation de Sword Participations Sàrl (EUR 8.489.726,00)

### Note 13 : Impôts

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés de capitaux sont soumises.

## **Note 14 : Engagements hors bilan**

Au 31 décembre 2013, la société présente les engagements hors bilan suivants :

- La Société a octroyé un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune à sa filiale Sword Technologies SA pour un montant de € 2.100.000. Au 31 décembre, 2013 les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas satisfaisantes pour annuler totalement ou partiellement cet abandon.
- La Société s'est portée garant sur des lignes de crédit bancaires accordées à ses filiales à hauteur de € 3.200.000.
- La Société a donné une garantie pour la bonne exécution des engagements et obligations souscrites par la société Apak Group Ltd dans le cadre de la signature des contrats de vente avec la société Daimler Financial Services AG.
- Dans le cadre de la cession de ses participations Ciboodle, la société a accordé une garantie de passif à hauteur de USD 3.000.000.

Voir aussi la note 7 sur les swaps et les covenants bancaires.

## **Note 15 : Rémunérations alloués aux membres du Conseil d'Administration**

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, les administrateurs ont reçu des jetons de présence pour un montant de € 160.000.

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, aucune avance, crédit n'a été accordée aux membres des organes d'administration.

## **Note 16 : Honoraires perçus par le réviseur d'entreprises agréé**

Conformément à l'article 84 (1) de la loi du 18 décembre 2009, les indications prescrites à l'article 65 (1) 16§ de cette loi ont été omises. L'information sur les honoraires du réviseur d'entreprises agréé figure en note 26 des comptes consolidés.

## **Note 17 : Evènements postérieurs à la clôture**

La société de droit britannique Charteris a été acquise le 6 janvier 2014, lors d'une offre publique d'achat amicale.

Les titres de la société Charteris ont été retirés de la cotation de l'Alternative Investment Market (bourse de Londres). Charteris est devenue une nouvelle filiale de Sword Soft Ltd.

Une négociation, qui a commencé en février 2014, est en cours pour la cession de la société Tipik, filiale de FI System SA.

Aux Actionnaires de  
**SWORD GROUP S.E.**  
Société européenne

R.C.S. Luxembourg B 168.244

105, route d'Arlon  
L-8009 STRASSEN

## **RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE**

### **Rapport sur les états financiers consolidés**

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale de Sword Groupe S.E. en date du 3 mai 2013, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Sword Groupe S.E.**, comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### *Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers consolidés*

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Opinion*

A notre avis, les états financiers consolidés donnent, une image fidèle de la situation financière consolidée de Sword Groupe S.E. au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les états financiers consolidés.

### **Autres sujets**

Nous n'avons pas d'observation à formuler quant à la sincérité et à la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans les sections 1 à 9 et 17 du rapport financier 2013.

Luxembourg, le 28 mars 2014

Pour MAZARS LUXEMBOURG, Cabinet de révision agréé  
10A, rue Henri M. Schnadt  
L-2530 LUXEMBOURG



Thierry SALAGNAC  
Réviseur d'entreprises agréé

## 15 COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013

### COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Note annexe	31/12/2013	%	31/12/2012	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6</b>	<b>106 500</b>		<b>117 908</b>	
Achats consommés		-7 816		-4 926	
Autres achats et charges externes		-37 389		-40 803	
Impôts et taxes		-621		-1 290	
Salaires et Charges sociales	7.1	-44 637		-55 984	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	7.2	-1 908		-1 537	
Autres produits et charges d'exploitation	7.4	66		1 376	
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>14 194</b>	<b>13,3%</b>	<b>14 744</b>	<b>12,5%</b>
Résultat sur cessions et dépréciation d'actifs	7.5	11 453		16 168	
Autres produits et charges opérationnels non courants	7.6	-3 946		-3 824	
Provision pour dépréciation du Goodwill					
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>21 701</b>	<b>20,4%</b>	<b>27 088</b>	<b>23,0%</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	7.7	11		0	
Coût de l'endettement financier brut	7.8	-89		216	
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-78</b>		<b>216</b>	
Autres produits et charges financières	7.9	-2 785		-7 208	
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>18 838</b>		<b>20 096</b>	
Impôts sur les sociétés	7.10	-3 757	19,95%	-3 810	18,96%
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>15 081</b>		<b>16 286</b>	
Dont part revenant au groupe		14 522		16 217	
Dont part revenant aux minoritaires		559		69	
Résultat par action	7.11	1,58		1,77	
Résultat dilué par action	7.11	1,58		1,76	

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>15 081</b>	<b>16 286</b>
Autres éléments du résultat global		
• Réserve de réévaluation des immobilisations		
- Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations	-	-
- Ajustements de reclassement sur la variation de la réserve de réévaluation des immobilisations	-	-
- Impôt sur la variation de la réserve de réévaluation des immobilisations	-	-
• Ecart actuariel		
- Ecart actuariel	-	-
- Ajustements de reclassement sur les écarts actuariels	-	-
- Impôt sur les écarts actuariels	-	-
• Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère		
- Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	-2 549	5 885
- Ajustements de reclassement sur les pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	-	-
- Impôt sur pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	-	-
• Pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente		
- Pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-73	11
- Ajustements de reclassement sur les pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-
- Impôt sur pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-
• La partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
- La partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	318	-679
- Ajustements de reclassement sur la partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-
- Impôt sur la partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-106	253
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	-	-
<b>Résultat global total</b>	<b>12 670</b>	<b>21 757</b>
Dont part revenant au groupe	11 273	23 036
Dont part revenant aux minoritaires	1 397	-1 279
Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.		

## BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013 – ACTIF

(en milliers d'euros)	Note annexe	31/12/2013		31/12/2013	31/12/2012
		Brut	Amort prov	Net	Net
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>					
Goodwill	8	79 657		79 657	62 122
Autres immobilisations incorporelles	9	7 794	3 621	4 173	3 514
Immobilisations corporelles	10	14 896	11 028	3 868	3 101
Actifs financiers non courants	11.1	763		763	820
Titres disponibles à la vente	11.2	6 964	1 820	5 145	6 217
Autres actifs non courants	11.1	789		789	839
Impôts différés actifs		2 904		2 904	486
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>113 767</b>	<b>16 469</b>	<b>97 298</b>	<b>77 098</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>					
Actifs destinés à la vente	14			0	18 832
Clients et comptes rattachés	12	43 913	558	43 355	33 675
Autres actifs courants	13	12 554	2 498	10 056	11 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	109 595	28	109 567	125 867
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>166 063</b>	<b>3 085</b>	<b>162 978</b>	<b>190 115</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>279 829</b>	<b>19 553</b>	<b>260 276</b>	<b>267 214</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

**BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013 – PASSIF**

(en milliers d'euros)	Note annexe	31/12/2013	31/12/2012
<b>FONDS PROPRES CONSOLIDES</b>			
Capital	16	9 290	9 290
Prime d'émission	16	67 307	91 727
Réserves - part du groupe	16	52 029	19 876
<b>Résultat net - part du groupe</b>		<b>14 522</b>	<b>16 217</b>
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>		<b>143 148</b>	<b>137 110</b>
Intérêts minoritaires		8 416	357
<b>TOTAL FONDS PROPRES CONSOLIDES</b>		<b>151 564</b>	<b>137 467</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provision pour retraites	17	313	264
Autres provisions non courantes	17	854	3 654
Dettes financières long terme	15	69 103	69 003
Autres passifs non courants		1 048	825
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>71 319</b>	<b>73 746</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Passif destiné à la vente	14		18 515
Fournisseurs et comptes rattachés	18	13 771	8 625
Dettes d'impôt société	19	3 516	2 265
Autres passifs courants	19	19 968	17 426
Dettes financières court terme	15	138	9 170
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>37 393</b>	<b>56 001</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>260 276</b>	<b>267 214</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2013

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion	Totaux capitaux propres part du groupe	Totaux capitaux propres intérêts minoritaires	Totaux capitaux propres
<b>Situation à la clôture 31/12/2011</b>	<b>9 290</b>	<b>100 909</b>	<b>21 816</b>	<b>219</b>	<b>1 313</b>	<b>-2 690</b>	<b>130 858</b>	<b>-565</b>	<b>130 293</b>
- Résultat global de l'exercice							0		
. Résultat net					16 217		16 217	69	16 286
. Pertes et profits de conversion						7 234	7 234	-1 349	5 885
. Actifs financiers disponibles à la vente			11				11		11
. Instruments de couverture de flux de trésorerie			-426				-426		-426
- Opérations sur actions propres				-630			-630		-630
- Paiement en actions							0		0
- Opérations sur stocks options			197				197		197
- Affectation du résultat			1 313		-1 313		0		0
- Dividendes versés par la mère		-9 182	-3 483				-12 665	-98	-12 763
- Variation de périmètre et divers			-3 686				-3 686	2 299	-1 387
<b>Situation à la clôture 31/12/2012</b>	<b>9 290</b>	<b>91 727</b>	<b>15 742</b>	<b>-411</b>	<b>16 217</b>	<b>4 545</b>	<b>137 110</b>	<b>357</b>	<b>137 467</b>
- Résultat global de l'exercice							0		
. Résultat net					14 522		14 522	558	15 080
. Pertes et profits de conversion						-3 387	-3 387	838	-2 549
. Actifs financiers disponibles à la vente			-73				-73		-73
. Instruments de couverture de flux de trésorerie			211				211		211
- Opérations sur actions propres				2 098			2 098		2 098
- Paiement en actions							0		0
- Opérations sur stocks options			-70				-70		-70
- Affectation du résultat		-18 112	34 329		-16 217		0		0
- Dividendes versés par la mère		-6 308					-6 308	-654	-6 962
- Variation de périmètre et divers			-955				-955	7 317	6 362
<b>Situation à la clôture 31/12/2013</b>	<b>9 290</b>	<b>67 307</b>	<b>49 184</b>	<b>1 687</b>	<b>14 522</b>	<b>1 158</b>	<b>143 148</b>	<b>8 416</b>	<b>151 564</b>

Les produits et charges directement passés par les réserves (variations des écarts de conversion, plus-values de cession des actions propres et réévaluation des titres disponibles à la vente) s'élèvent à : 440 K€ en 2013 et 43 K€ en 2012.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## TABLEAUX DE FLUX AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers d'euros)	Note annexe	31/12/2013	31/12/2012
<b>Flux provenant des activités opérationnelles</b>			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>15 081</b>	<b>16 286</b>
Charges (produits) sans effets sur la trésorerie			
• Dotations aux amortissements		2 069	2 217
• Dotations / reprises sur autres provisions		-2 520	5 042
• Plus ou moins-value de cession d'actifs non courant		-12 444	-21 804
• Coûts associés aux cessions d'actifs non courant		992	
• Rémunération payées en actions		-70	197
Coût de l'endettement financier net		78	-216
Charges d'impôt (exigible et différés)	<b>7.10</b>	3 757	3 810
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>6 942</b>	<b>5 532</b>
Impôt société payé		-2 636	-3 494
Intérêts payés		-78	216
Variation du besoin en fonds de roulement.	<b>22</b>	-4 174	2 144
<b>FLUX DE TRESORERIE OPERATIONNELS <sup>(i)</sup></b>		<b>54</b>	<b>4 399</b>
<b>Flux d'investissement</b>			
Décaissement sur acquisition			
• immobilisations incorporelles		-1 762	-3 316
• immobilisations corporelles		-1 476	-2 273
• immobilisations financières		-500	-5 421
Encaissement sur cessions			
• immobilisations incorporelles		8	28
• immobilisations corporelles		133	3
• immobilisations financières		30 514	224
Incidence des variations de périmètre	<b>22</b>	-9 007	59 662
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE SUR INVESTISSEMENTS</b>		<b>17 910</b>	<b>48 906</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE OPERATIONNELS APRES INVESTISSEMENTS</b>		<b>17 964</b>	<b>53 306</b>
<b>Flux sur opérations financières</b>			
Dividendes versés par la société mère		-6 308	-12 665
Dividendes versés aux minoritaires		-655	-101
Fonds nets reçus par :		0	0
• Augmentation de capital et de prime d'émission		0	0
• Souscription d'emprunt à long terme		5 000	5 000
Rachat / cession d'actions propres		2 098	-630
Remboursement des dettes à long terme		-32 507	-30 211
<b>TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT</b>		<b>-32 372</b>	<b>-38 606</b>
<b>TOTAL DES FLUX DE TRESORERIE</b>		<b>-14 408</b>	<b>14 700</b>
Trésorerie nette à la clôture (A)		109 429	125 541
Trésorerie à l'ouverture (B)		125 541	111 532
Incidence des variations des cours des devises		1 704	691
<b>Variation trésorerie (B)-(A)</b>		<b>-14 408</b>	<b>14 700</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		109 567	125 867
Concours bancaires créditeurs		-138	-326
<b>Trésorerie nette</b>		<b>109 429</b>	<b>125 541</b>

<sup>(i)</sup> En 2013, le flux de trésorerie opérationnel retraité des charges et produits non courants et financiers est de : 9 498 K€.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## 16 ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013 (MONTANT EXPRIMES EN MILLIERS D'EUROS)

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 février 2014.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 avril 2014.

Sword Group SE est une société européenne de droit luxembourgeois, située au 105 Route d'Arlon à Strassen (Luxembourg), qui a déménagé au 2 rue d'Arlon à Windhof (Luxembourg) au cours de l'exercice. Ce changement de domiciliation sera approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 avril 2014. SWORD GROUP SE est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales au Luxembourg et en particulier aux dispositions du code de commerce.

SWORD GROUP SE est cotée sur NYSE Euronext Paris (Compartiment C).

L'activité du groupe par métier est décrite à la note 2.6. « Informations sectorielles ».

### NOTE 1 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### 1.1. Faits marquants de l'exercice

Les principaux faits marquants intervenus au cours de l'exercice écoulé sont les suivants :

- Sword Services SA a racheté des minoritaires de la société Sword Lebanon pour un montant de 75 KCHF.
- Sword Soft a racheté des minoritaires de la société Apak pour un montant de 1 500 K€.
- La société Sword FS a été créée le 10 janvier 2013, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elle est détenue à 100 % par la société Sword IF.
- La société Sword Suisse Holding a été créée le 28 février 2013, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elle a racheté les titres des sociétés Sword Services, Sword Lebanon et Sword IF pour la valeur nette comptable sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013.
- La société Sword Insight a été créée le 25 juin 2013, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elle est détenue à 100 % par la société Sword Sol.
- La société de droit britannique Active Risk a été acquise lors une offre publique d'achat amicale qui s'est concrétisée par une acquisition définitive de 100 % des actions le 30 août 2013.
- Le groupe a cédé les actifs de la société General Partner le 11 septembre 2013 (cession des actions Amor). La plus-value des cessions en consolidation est de 10 769 K£.
- Le contrôle de la société de droit suisse Simalaya Holding a été obtenu le 26 septembre 2013, suite à la participation à l'augmentation de capital pour un montant de 12 750 KCHF.
- La société Sword Colombia a été créée le 18 octobre 2013, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elle est détenue à 100 % par la société Sword Suisse Holding.
- Les sociétés Sword Orizon et Sword Connect ont été créées le 29 novembre 2013, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elles sont détenues à 100 % par la société Sword Sol Lux.

#### 1.2. Evènements post-clôture

La société de droit britannique Charteris a été acquise le 6 janvier 2014, lors d'une offre publique d'achat amicale. Les titres de la société Charteris ont été retirés de la cotation de l'Alternative Investment Market (bourse de Londres).

Les titres de participation Kana ont été cédés en janvier 2014, générant une plus-value de 242 K€.

Une négociation, qui a commencé en février 2014, est en cours pour la cession de la société Tipik.

Les sociétés Mobile Productivity et 1.618 sont en cours d'acquisition.

## NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES

### 2.1. Référentiel appliqué

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de Sword Group au 31 décembre 2013 et les comptes comparatifs au titre de l'exercice 2012 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les normes et interprétations retenues sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) avant le 31 décembre 2013 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias) et comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

#### 2.1.1. Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2013

Le groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes à compter de l'ouverture de l'exercice 2013 :

- l'amendement IFRS 7, sur la compensation des actifs et passifs,
- la norme IFRS 13 sur l'évaluation à la juste valeur,
- la norme IAS 19 révisée sur les avantages du personnel.

Ces nouvelles normes et amendements n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

#### 2.1.2. Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

##### **TEXTES ADOPTES PAR L'UNION EUROPEENNE A LA DATE DE CLOTURE**

IFRS 10 – Etats financiers consolidés (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014);

IFRS 11 – Partenariats (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014) ;

IFRS 12 – Information à fournir sur les participations dans les autres entités (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014) ;

IFRIC 21 – Comptabilisation des taxes (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014);

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation et n'anticipe pas d'impacts significatifs consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

### 2.2. Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction «courant» / «non courant» défini par la norme IAS 1. Ainsi, les dettes financières, les provisions pour risques et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en «non courant» et la part à moins d'un an en «courant».

### 2.3. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer les avantages de ses activités. Il est présumé lorsque le groupe détient plus de 50% des droits de vote.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SWORD GROUP et sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

En vertu du pacte statutaire de la société Sword Soft, le résultat de l'exercice est entièrement acquis à Sword Group. Sur cette base, l'intégralité du résultat est affectée à SWORD GROUP dans la répartition entre groupe et intérêts minoritaires.

En vertu du pacte d'actionnaire de la société Simalaya, Sword a le pouvoir de décider de l'orientation opérationnelle et stratégique de la société, et de sa politique managériale (nomination, rémunération, révocation des dirigeants et cadres, etc).

Les soldes et transactions entre sociétés consolidées sont éliminés en consolidation.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 25.

## 2.4. Jugements et estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS tels qu'approuvés par l'Union Européenne, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des actifs corporels et incorporels (y compris le goodwill) l'évaluation des provisions et l'évaluation des paiements en actions (IFRS 2).

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier :

- la détermination du niveau de reconnaissance des revenus, selon la méthode de l'avancement, en ce qui concerne les contrats au forfait (cf. 2.15.) (IAS 11)
- l'appréciation du caractère immobilisable des dépenses de développement en lien avec les critères définis par IAS 38 (cf 2.9.1.)
- les tests de dépréciation des actifs corporels et incorporels (y compris les goodwill),
- Provisions fiscales,
- Plan de retraite,
- Imposition différée,
- Actif et passif éventuels.

## 2.5. Information sectorielle

L'analyse des critères prévus par la norme IFRS 8 permettant de déterminer des secteurs opérationnels et des secteurs géographiques (structure de l'organisation et autonomie, nature des produits et des process, type de clientèle, environnement réglementaire,...) a conduit à l'identification d'un premier niveau d'information sectorielle liée aux secteurs opérationnels, qui se ventilent comme suit :

- ✓ L'activité Solutions, spécialisée en intégration de systèmes dans le domaine de la gestion du contenu des systèmes d'information.  
Cette activité cible principalement des marchés régulés et donc concerne la gestion de la conformité (compliance management).  
Ce département appuie sa stratégie sur des composants logiciels :
  - Techniques (en document management, systèmes d'information géographique, ...)
  - Métier (gestion d'offices de marques et brevets, collectivités locales, ...).
- ✓ L'activité Produits, intégrant :
  - Les produits de GRC (Governance Risk and Compliance management)  
Ce domaine recouvre les activités purement GRC, les activités de document management et les activités de gestion de grands projets.
  - Les produits de gestion d'actifs (Asset Management), avec comme principal vecteur les sociétés de leasing de véhicules. Comme pour l'activité précédente, outre le marché anglais, ces produits ciblent aussi les marchés de l'Europe continentale et du Moyen-Orient.

Le groupe n'est pas organisé par secteurs géographiques (il n'existe pas de responsables autonomes ni de reportings par régions identifiées).

## 2.6. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés du groupe Sword sont établis dans la monnaie en vigueur en Luxembourg, l'euro.

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du groupe correspond à la monnaie locale en vigueur. Le groupe n'a pas de filiales situées dans un pays hyper-inflationniste.

La conversion des comptes des filiales étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, s'effectue de la manière suivante :

- Tous les éléments d'actif et de passif (hors composantes des capitaux propres) sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Les produits et les charges (y compris les dotations aux amortissements et provisions) sont convertis au cours moyen de la période,
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique,
- Les écarts de conversion constatés, tant sur les capitaux propres d'ouverture que sur le résultat de l'exercice, sont inscrits dans les capitaux propres sous la rubrique "réserve de conversion" inclus dans les réserves-part du groupe,
- La réserve de conversion est constatée en résultat lors de la cession de la filiale.

## 2.7. Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les écarts entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont constatés en résultat.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au compte de résultat. Les écarts de change constatés sur des créances et dettes inter-compagnies sont maintenus en résultat en consolidation.

Les écarts de change au compte de résultat sont rattachés à la rubrique correspondante du résultat opérationnel, s'ils se rattachent à des opérations commerciales (achats, ventes,...) et en coût de l'endettement financier, s'ils se rattachent à des placements ou à des dettes financières.

Les écarts de change latents relatifs à une dette financière qui fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, et dont le règlement n'est ni planifié ni probable, ni prévisible dans un avenir proche, sont imputés directement en réserves de conversion. Ils sont constatés en résultat lors de la cession de la filiale, ou du remboursement de la dette.

La société n'a pas mis en place d'instruments de couverture de change.

## 2.8. Goodwill

Les fonds de commerce, acquis antérieurement à la transition aux normes comptables internationales, sont traités comme des goodwill comme décrit ci-dessous.

Les regroupements d'entreprises intervenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique l'évaluation des actifs et des passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par la norme IFRS 3.

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés selon la norme IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises, et IAS 27 amendée, Etats financiers consolidés et individuels. L'application de ces normes révisées est prospective.

Les goodwill liés à des entreprises étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entreprise acquise.

Les goodwill sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors de l'acquisition, en fonction des synergies attendues par le groupe.

Les goodwill font l'objet de tests de dépréciation chaque année selon les principes généraux définis dans la note 2.14 en application de la norme IAS 36. Les dépréciations constatées ne peuvent être reprises en résultat avant la cession de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill est rattaché.

Nous prenons la faculté offerte par la norme IFRS 3 afin de déterminer dans l'année de l'acquisition la ventilation du goodwill pour Active Risk. La ventilation du goodwill sera revue quand la valorisation des produits commercialisés par Active Risk sera achevée.

## 2.9. Immobilisations incorporelles

### 2.9.1. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont constatés en charges.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des critères suivants prévus par la norme IAS 38 :

- la faisabilité technique,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- la démonstration que l'actif génèrera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité actuelle ou future des ressources permettant de réaliser le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Les frais de développement répondant aux critères ci-dessus sont constatés à l'actif à hauteur des coûts directs affectés au projet. Ils sont amortis à compter de la commercialisation du projet et sur la durée d'utilité attendue du projet. Conformément à la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de ces actifs incorporels, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée (cf. note 2.13.) afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable. Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année selon les modalités définies en note 2.14. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

### 2.9.2. Autres immobilisations incorporelles

Elles sont essentiellement constituées de logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

L'ensemble des immobilisations incorporelles est à durée de vie définie et par conséquent amorti sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire sur 3 ans. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf note 2.13).

## 2.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le groupe.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- |                         |           |
|-------------------------|-----------|
| - Matériel de transport | 5 ans     |
| - Matériel de bureau    | 3 à 5 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans     |
| - Mobilier de bureau    | 10 ans    |

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf note 2.13).

Compte tenu de la nature des actifs corporels, la comptabilisation par composants n'est pas applicable.

Le groupe Sword Group ne détient pas d'immeuble de placement.

## 2.11. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 (ex : transfert automatique de propriété, existence d'une option d'achat intéressante,...). Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

## 2.12. Activités destinées à être cédées ou abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 «actifs non courants destinés à être cédés et abandons d'activités», les actifs et passifs disponibles immédiatement pour la cession, pour lesquels un plan de cession ainsi que les actions nécessaires à trouver un client sont engagés et dont la vente à moins d'un an est très probable, sont classés en « actifs et passifs destinés à la vente ». Conformément à la norme IAS 27, les créances et dettes de ces activités avec le reste du groupe continuent d'être éliminées. Les actifs et passifs destinés à la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

## 2.13. Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie) et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Les actifs à durée de vie indéfinie concernent uniquement les goodwill.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de flux largement indépendants de ceux générés par les autres groupes). Les goodwill sont ainsi testés au niveau des unités génératrices de trésorerie qui correspondent aux secteurs opérationnels (cf note 2.5.).

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée chaque année et pour chaque UGT par un expert, conformément à la norme IAS 36 : elle correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue des actifs et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur le goodwill, puis sur la valeur des autres composants de l'unité, dans la limite de la valeur recouvrable. Les dépréciations viennent modifier les bases amortissables. Les dépréciations sur les goodwill sont irréversibles.

La répartition de l'activité entre les différentes UGT a été revue en 2007 pour mieux refléter la génération de cash flows indépendants en lien avec l'évolution des métiers du groupe. En outre, la mise en application d'IFRS 8 n'a pas remis en question cette répartition.

Le segment Produits comprend une UGT (UGT1), qui concerne les sociétés dont les produits sont loués ou vendus selon un SaaS modèle.

Le segment Solutions comprend une UGT (UGT 3), qui concerne les sociétés spécialisées en intégration de systèmes dans le domaine de la gestion du contenu des systèmes d'information.

Les principaux paramètres pris en compte sont repris ci-dessous :

Horizon des prévisions : 3 ans,

- Prise en compte d'une valeur terminale calculée en tenant compte d'un flux normatif actualisé et d'un taux de croissance à l'infini de 2%,
- Taux d'actualisation spécifique à chaque secteur d'activité. Le taux d'actualisation est déterminé à partir du taux sans risque (taux moyen de l'Euroswap à 10 ans : 3,4 %), majoré d'une prime de risque de marché pour la Zone Euro de 6 %, d'un coefficient bêta spécifique au secteur d'activité et d'une prime de risque spécifique pour tenir compte de la taille des entités. Les taux d'actualisation s'élèvent à 11.1 % pour l'UGT 1 et 10.7 % pour l'UGT 3.
- Taux de croissance des flux de la période budgétaire retenu est de 5 %.

Sur base de leur expérience passée, la direction a validé les budgets utilisés pour valoriser les goodwill.

## 2.14. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués essentiellement :

- de dépôts et cautionnements considérés comme des actifs constatés selon la méthode du coût (cf note 2.21 sur les instruments financiers)
- et de titres de sociétés sur lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable qui sont comptabilisés comme des actifs financiers disponibles à la vente c'est-à-dire évalués à leur juste valeur ; la variation de valeur de ces actifs destinés à la vente est enregistrée dans les autres éléments du résultat global.

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de trésorerie attendus sont inférieurs à la valeur comptable.

## 2.15. Créances clients et autres actifs financiers courants et règles de constatation du chiffre d'affaires

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur valeur nominale d'origine. Elles font l'objet d'une actualisation lorsque leur ancienneté est supérieure à 1 an.

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture sont inférieurs à la valeur comptable. L'analyse du risque tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige, ou la situation financière du client.

Le chiffre d'affaires est constaté lorsque l'essentiel des risques et avantages est transféré au client, lorsque le montant des revenus et des coûts associés peut être déterminé de manière fiable, et que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

Les activités de SWORD GROUP et de ses filiales se répartissent en deux familles principales qui présentent des caractéristiques de génération de revenus différentes :

### *Ventes de logiciels et prestations associées*

Les ventes de logiciels et prestations associées concernent d'une part, la vente de logiciels et, d'autre part, la réalisation de prestations d'installation, de maintenance et de formation.

Le fait générateur de la vente de logiciels correspond à la livraison électronique des logiciels ; pour certaines applications nécessitant des adaptations et paramétrages complexes, la prise en compte de la vente est réalisée lors de la mise en service du logiciel chez le client.

Les prestations associées sont enregistrées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

### *Prestations d'ingénierie et de conseil*

Ces prestations font l'objet d'un suivi par projet et sont constatées en chiffre d'affaires à l'avancement, lorsque les critères prévus par la norme sont respectés (évaluation fiable du produit, de la marge et de l'avancement).

Un produit différé est constaté, à hauteur des montants facturés d'avance.

Par ailleurs, conformément à IAS 18.20, les prestations de services sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsqu'elles répondent aux critères suivants :

- probabilité que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise,
- évaluation fiable du montant des produits,
- évaluation fiable du degré d'avancement,
- évaluation fiable des coûts encourus.

## 2.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie se décompose principalement de comptes bancaires, de valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, et ne présentant aucun risque. Ils comprennent essentiellement des fonds monétaires en euros.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

## 2.17. Avantages accordés au personnel

### *Avantages à court terme*

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés,...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

### *Avantages postérieurs à l'emploi*

Régimes à cotisations définies : l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. Les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Régimes à prestations définies : le groupe a l'obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ainsi qu'aux anciens salariés, les risques actuariels incombent alors au groupe : ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives françaises ou les accords d'entreprise. L'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire,...). Le détail des hypothèses actuarielles retenues est communiqué en note 17.1.

En raison des faibles montants en jeu, le groupe n'a pas retraité les montants des écarts actuariels en résultat global pour 2012 et 2013 et le fera pour l'exercice 2014.

L'engagement est constaté au bilan en passifs non courants, pour le montant de l'engagement total.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

Le groupe Sword Group n'externalise pas la gestion et le financement des indemnités de départ à la retraite auprès d'un fonds externe.

La variation de la provision sur l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat, en résultat opérationnel, la ventilation du résultat entre ses différentes composantes est donnée en annexe (coût des services rendus, le coût financier, indemnités versées,...).

### *Autres avantages à long terme*

Les seuls avantages à long terme sont liés à la participation des salariés. Ils sont comptabilisés en passifs non courants pour la partie supérieure à 1 an.

### *Indemnités de fin de contrat de travail*

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées lors de la mise en œuvre d'une procédure.

Transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés (options de souscription,...).

### Paiements qui se dénouent en trésorerie :

Pour l'octroi d'options de souscription dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, la société évalue les services rendus par les employés à la date d'attribution du plan. L'évaluation est faite en utilisant une approche Black & Scholes.

La juste valeur de l'avantage est constatée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits et en passifs courants ou non courants, en fonction de l'échéance.

La juste valeur initiale est actualisée à chaque date de clôture pendant la durée de vie du plan, les variations de juste valeur étant constatées en charges de personnel.

### Paiements qui se dénouent en actions :

Pour l'octroi d'options dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date d'attribution. L'évaluation est faite en utilisant une approche Black & Scholes.

La juste valeur est figée à la date d'attribution, elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserves spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et d'hypothèses de départ. La charge est recalculée à chaque date de clôture, après mise à jour des bénéficiaires et des hypothèses de départ, la variation par rapport à la charge cumulée de l'exercice précédent étant constatée en charges de personnel.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

## 2.18. Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision doit être comptabilisée si :

- le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent essentiellement :

- les provisions pour risques chantiers, qui sont liées à des litiges portant sur des contrats. Elles sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé,
- les provisions pour risques contentieux, qui correspondent à des litiges intervenus suite à des opérations de regroupements d'entreprises. Les provisions sont constituées en fonction du risque estimé par la société,
- les provisions pour les litiges prud'homaux.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, si l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

## 2.19. Imposition sur les bénéfices

### Impôts exigibles

L'impôt exigible est celui calculé pour chacune des entités selon les règles fiscales leur étant applicables.

Les impôts exigibles sont présentés distinctement en passifs courants.

### Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables en consolidation, à l'exception de celles liées aux goodwill, et aux bénéfices non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible selon la définition de la norme IAS 12). De même, les impôts différés sont comptabilisés sur les écritures d'harmonisation des comptes sociaux avec les comptes consolidés.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs,
- part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluses dans les pertes passées,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes,
- et, le cas échéant, stratégie fiscale comme la cession envisagée d'actifs sous-évalués.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

## 2.20. Effet de l'évolution de la législation fiscale

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions, dont le traitement comptable est précisé ci-dessous :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et est donc comptabilisée comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice. Cette charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « impôt sur le résultat ». Le montant total de la charge courant et différée relative à la CVAE est présenté sur cette même ligne.

L'impact de la comptabilisation de la CVAE en impôt s'élève à 317 K€ au 31 décembre 2013.

- Le Crédit d'Impôt Compétitivité d'Emploi a été comptabilisé en diminution des charges de personnel comme le recommande l'AMF. Ce crédit d'impôt représente un produit pour 218 K€ au titre de l'exercice 2013.

## 2.21. Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés.

Les règles de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers sont déterminées par rapport à la classification suivante, qui ne correspond pas à des rubriques identifiées du bilan consolidé :

- Actifs et passifs constatés au coût amorti : cette rubrique correspond aux prêts, aux créances clients, aux dettes fournisseurs, aux dépôts et cautionnements et autres créances ou dettes commerciales. Ces instruments sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui en pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Pour les actifs et passifs dont l'échéance est inférieure à 12 mois, la valeur nominale d'origine est considérée équivalente à la valeur au coût amorti. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.
- Actifs et passifs financiers désignés en tant que « juste valeur par le résultat » : ils comprennent uniquement les valeurs mobilières de placement telles que SICAV ou FCP, qui sont évaluées à leurs valeurs liquidatives pour chaque clôture. Les valeurs comptables sont ajustées sur les justes valeurs à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultat.
- Les instruments dérivés (Swap de taux d'intérêts) ont été conclus dans un objectif de couverture et à ce titre, les variations sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace. La part inefficace, quant à elle, est enregistrée en résultat (voir note 15).

Placements détenus jusqu'à l'échéance : non applicables dans le groupe.

Les actifs financiers disponibles à la vente correspondent :

- à des participations minoritaires non consolidées dans des sociétés cotées (titres disponibles à la vente). Ces titres sont évalués à leur juste valeur cotée à la clôture de l'exercice. La variation de juste valeur par rapport à la valeur d'origine est enregistrée directement dans les capitaux propres et présentée dans l'état de résultat global. Lorsqu'une diminution de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement en capitaux propres et qu'il existe une indication objective de la dépréciation de cet actif, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.
- à des titres de participation non consolidés non cotés, évalués au coût historique, leur juste valeur ne pouvant être estimée de manière fiable. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque clôture, par rapport à la valeur d'utilité des titres, réalisés en fonction des flux de trésorerie attendus. Les dépréciations éventuelles sont constatées en résultat et ne peuvent être reprises par résultat que lors de la cession des titres.

Les notes 20 et 21 ci-après spécifiques aux instruments financiers fournissent les informations suivantes relatives à chacune des catégories d'instruments financiers présentées ci-dessus :

- positionnement et valeur au sein des postes du bilan actif et passif
- juste valeur à la clôture
- incidences sur le compte de résultat de l'exercice et les capitaux propres
- sensibilité aux différents risques : risque de marché (taux, devises), risque de liquidité et risque de crédit.

Le recours aux instruments dérivés est limité à des Swaps de taux d'intérêt sur les emprunts souscrits.

## 2.22. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon les règles définies à la note 2.16 ci-dessus. Il comprend le résultat de change lié aux ventes.

Les escomptes pour paiement comptant sont présentés en diminution du chiffre d'affaires.

Les produits constatés qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis à vis des tiers (production immobilisée, transferts de charges,...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

## 2.23. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent les autres produits et charges tels qu'abandons de créances à caractère commercial, les produits et charges divers de gestion.

## 2.24. Eléments opérationnels non courants

Les éléments opérationnels non courants sont constitués des rubriques « Résultats sur cession et dépréciation d'actifs » et « autres produits et charges opérationnels non courants ». Ils correspondent à des produits et charges inhabituels ou peu fréquents et de montant significatif, autres que le résultat lié aux activités cédées, tels que :

- résultats de cession et dépréciation des goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles,
- résultat de cession des sociétés consolidées,
- litiges,
- restructurations,
- autres dépréciations significatives.

## 2.25. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- le coût de l'endettement financier brut, qui correspond aux charges d'intérêt sur la dette financière consolidée (emprunts, dettes sur contrat de location-financement,...),
- diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers sont constitués :

- des dividendes reçus des participations non consolidées,
- des cessions de titres non consolidés,
- de l'effet de l'actualisation des créances et dettes commerciales,
- du résultat de change sur les transactions financières intercompagnies éliminées en consolidation.

## 2.26. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'auto contrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription,...), retraité des actions d'auto contrôle. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

## 2.27. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

L'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active / passive acquise tel que détaillé en note 22.

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont ceux générant des revenus et ceux ne répondant pas aux critères de flux d'investissement ou de financement. Le groupe a choisi de classer dans cette catégorie les dividendes reçus et les intérêts versés.

La capacité d'autofinancement est calculée en ajustant le résultat net des dotations aux amortissements et provisions (hors variations de provisions pour actifs circulants), des résultats de cession, et des charges calculées (produits et charges directement imputés sur les réserves tels que les avantages liés aux paiements en actions qui se dénouent par des actions).

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont ceux issus des acquisitions et cessions d'actifs à long terme et d'autres actifs non classés en équivalents de trésorerie, nets des dettes fournisseurs d'immobilisations. Les intérêts encaissés sont inclus dans ces flux d'investissement.

Les opérations de financement sont celles qui entraînent une modification de l'importance ou de la nature des capitaux propres ou des dettes de l'entreprise. Les augmentations de capital de l'exercice, les dividendes versés, ainsi que les émissions ou remboursements d'emprunts sont inclus dans cette catégorie.

Les augmentations d'actifs et de passifs n'ayant pas généré de flux de trésorerie sont compensés. Ainsi, les biens financés par crédit-bail au cours de l'exercice ne figurent pas parmi les investissements de l'exercice ; la part des loyers relative au remboursement du capital figure parmi les remboursements d'emprunts de l'exercice.

## NOTE 3 : EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2013 dans le périmètre de consolidation sont présentées au paragraphe 1.1.

### Acquisitions

- La société de droit britannique Active Risk a été acquise lors une offre publique d'achat amicale sur l'Alternative Investment Market (bourse de Londres) et s'est concrétisé par une acquisition définitive de 100 % des actions le 30 août 2013. Le prix de l'acquisition de cette société s'élève à 13 903 K€.
- Le contrôle de la société de droit suisse Simalaya Holding a été obtenu le 26 septembre 2013, suite à la participation à l'augmentation de capital pour un montant de 12 750 KCHF et à la conclusion d'un pacte d'actionnaire.

### Principaux agrégats des sociétés acquises

Compte de résultat contributif sur la période d'intégration

En K€	Active Risk	Simalaya Holding
Chiffre d'affaires contributif	3 820	3 004
Résultat net	1 105	830

## Bilan à la date de l'acquisition

En K€	Active Risk	Simalaya Holding
Immobilisations incorporelles et corporelles	95	528
Immobilisations financières et actifs non courants	6 978	944
Autres créances courantes	2 642	4 405
Trésorerie active	4 558	12 769
Dettes financières	-	1 104
Passifs courants	7 081	4 247
Total actif / passif	14 273	18 646

### Cessions

Les sociétés cédées ainsi que leurs principaux agrégats des sociétés cédées sont détaillés au paragraphe 1.1.

Pour rappel, la principale modification intervenue au cours de l'année 2012 dans le périmètre de consolidation résultait de l'évènement suivant :

- Le 10 juillet 2012, le groupe Ciboodle avait été cédé par par Sword Soft. Le prix de cession était de 79 M\$ pour 100 % des titres. Cette cession avait dégagé une plus-value de consolidation de 22 838 K€.

### NOTE 4 : INFORMATION COMPLEMENTAIRE RELATIVE AUX SOCIETES ACQUISES

- Le groupe Active Risk, situé en Angleterre, aux Etats-Unis et en Australie, a été acquis lors d'une offre publique d'achat amicale qui s'est concrétisée par une acquisition définitive de 100 % des actions le 30 août 2013. Il est éditeur de solution de gestion du risque, spécialisé dans le suivi du risque des grands projets. Il est expert métier dans le domaine de l'ingénierie, du BTP, de l'énergie, de l'aérospatiale et de la défense. Cette acquisition viendra compléter l'offre GRC de Sword, actuellement basée principalement sur le « Compliance Management », Active Risk étant quant à elle spécialisée en « Risk Management ».
- Sword Group a augmenté sa participation, suite à l'augmentation de capital le 26 septembre 2013, à hauteur de 39.88 % dans le groupe Simalaya, situé en France, en Suisse, au Maroc et en Tunisie. Ce groupe de société de service est dans le domaine du management et des technologies de l'information. Son offre couvre des activités de conseil en stratégie des SI, gestion de projet, Test & assurance qualité, Marketing digital & CRM ainsi que de l'ingénierie en performance des systèmes d'information. Cet investissement permettra à Sword de poursuivre sa stratégie de croissance et de compléter ses propositions de valeur auprès de ses clients. En effet, le groupe pourra ainsi étendre sa présence géographique et renforcer son positionnement en Suisse, en Afrique du nord et dans la région EMEA, mais également étendre son offre en proposant à ses clients une expertise dans les domaines du conseil en stratégie, du marketing digital & du CRM et dans le marché niche de la gestion de la performance des systèmes d'information.

### NOTE 5 : TAUX DE CONVERSION DES ELEMENTS EN MONNAIE ETRANGERE

Le tableau suivant présente les taux de conversion euro contre monnaies étrangères retenus pour la consolidation :

	Taux moyen 31/12/2013	Taux moyen 31/12/2012 <sup>(1)</sup>	Taux de clôture 31/12/2013	Taux de clôture 31/12/2012 <sup>(1)</sup>
Livre sterling	0.84925	0.8111	0.8337	0.8161
Dollar américain	1.328151	1.2856	1.3791	1.3194
Franc suisse	1.230917	1.20532	1.2276	1.2072
Rand sud-africain	12.8308	10.5545	14.566	11.1727
Roupie indienne	77.87526	68.6294	85.366	72.5584
Dollar australien	1.377	1.24723	1.5423	1.1668
Dirham Marocain	11.2329		11.2481	
Dinar Tunisien	2.2582		2.265	
Pesos Colombien	2 645.50		2 659.57	

<sup>(1)</sup> Les filiales marocaines, tunisiennes et colombiennes sont entrées dans le périmètre en 2013.

## NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

(K€)	Solutions		Software		Autres activités		Consolidé	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Chiffre d'affaires	85 500	84 248	21 000	33 660	-	-	106 500	117 908
Résultat opérationnel courant	8 394	9 210	5 800	6 400	-	-866	14 194	14 744
Produits et charges opérationnels non courants (y/c cessions)	-2 085	-4 038	-89	-1 185	9 681	17 567	7 507	12 344
Frais financiers <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	2 863	6 992	2 863	6 992
Impôts	-	-	-	-	3 757	3 810	3 757	3 810
Résultat net	6 309	5 172	5 711	5 215	3 061	5 899	15 081	16 286
Actifs sectoriels	122 033	109 187	51 510	28 181	-	-	173 543	137 368
Actifs du siège et autres actifs non affectés	-	-	-	-	86 733	129 846	86 733	129 846
Actif total consolidé	122 033	109 187	51 510	28 181	-	-	173 543	137 368
Passifs sectoriels	122 033	109 187	51 510	28 181	-	-	173 543	137 368
Passifs du siège et autres passifs non affectés	-	-	-	-	86 733	129 846	86 733	129 846
Passif total consolidé	122 033	109 187	51 510	28 181	86 733	129 846	260 276	267 214
Investissements	8 899	3 448	12 388	2 435	3	29	21 290	5 912
Dotations aux amortissements	1 783	1 120	278	769	8	16	2 069	1 905
Charges nettes calculées hors amortissements	-1 079	1 227	-	-	-1 441	3 815	-2 520	5 042

### Information sectorielle par activité

<sup>(1)</sup> total des rubriques coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers.

## NOTE 7 : COMPTE DE RESULTAT

### 7.1. Salaires et charges sociales

Les charges de personnel peuvent s'analyser comme suit :

(en K€)	12/13	12/12
Avantages à court terme / rémunérations brutes	36 853	46 472
Avantages à court terme / charges sociales	7 388	8 953
Avantages liés aux paiements en actions	70	197
Avantages long terme (participation et intéressement)	123	119
Autres avantages	203	243
Total	44 637	55 984

La charge nette liée aux engagements de retraite est donnée en note 17.1.

Effectif moyen consolidé :

	12/13	12/12
Effectif facturable	648	804
Effectif non facturable	103	129
Total	751	933

## 7.2. Amortissements et provisions / dépréciations

Les amortissements et provisions / dépréciation inclus dans les charges opérationnelles se ventilent comme suit :

(en K€)	12/13	12/12
Amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles	2 069	1 905
Dépréciation des créances clients et autres créances	(204)	(42)
Provisions nettes	43	(326)
Total	1 908	1 537

## 7.3. Frais de recherche et développement

(en K€)	12/13	12/12
Total de dépenses engagées	(3 315)	(4 796)
Frais de développement activés (Note 9)	1 726	2 429
Frais non activés <sup>(1)</sup>	(1 589)	(2 367)
Amortissements des frais de développements antérieurement activés (Note 9)	(690)	(444)
Total	(2 279)	(2 811)

<sup>(1)</sup> constatés en autres achats et charges externes et en salaires et traitements

Les frais de recherche et développement concernent :

- le développement de composants logiciels destinés à l'activité "services",
- la maintenance corrective et évolutive des produits,
- le développement de nouveaux produits.

## 7.4. Autres produits et charges d'exploitation

Ils correspondent essentiellement à des abandons de créances à caractère commercial et des jetons de présence.

## 7.5. Résultats de cession et dépréciation d'actifs

(en K€)	12/13	12/12
Frais de cession	(992)	(5 442)
Résultat de cession titres non consolidés	(28)	(26)
Résultat de cession Sous Groupe ASSURANCE	-	(210)
Résultat de cession Sous Groupe CIBOODLE	-	22 838
Résultat de cession Amor <sup>(1)</sup>	12 681	-
Dépréciation immobilisations incorporelles	(173)	(559)
Résultat de cession sur immobilisations corporelles	(35)	(433)
Total	11 453	16 168

<sup>(1)</sup> Les titres Amor étaient détenus par la Société Sword General Partners.

## 7.6. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les montants suivants :

(en K€)	12/13	12/12
Restructuration	(836)	(536)
Litiges	(1 225)	(2 348)
Autres charges non courantes	(2 688)	(940)
Autres produits non courants	803	-
Total	(3 946)	(3 824)

Les autres charges non courantes sont composées essentiellement des frais d'acquisition.

## 7.7. Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie

(en K€)	12/13	12/12
Produits financiers de participations non consolidées	11	
Total	11	0

## 7.8. Coût de l'endettement financier brut

(en K€)	12/13	12/12
Intérêts sur emprunts et dettes assimilées	(1 077)	(1 274)
Autres produits financiers	988	1 490
Total	(89)	216

## 7.9. Autres produits et charges financières

(en K€)	12/13	12/12
Perte de change sur opérations financières	(4 815)	(15 182)
Dotation financière sur titres non consolidés et créances	(212)	(2 934)
Autres charges financières	(189)	(230)
Gain de change sur opérations financières	1 353	9 898
Autres produits financiers <sup>(1)</sup>	1 078	1 240
Total	(2 785)	(7 208)

Les pertes et gains de change sur opérations financières correspondent au résultat de change sur les opérations de change intragroupes éliminées en consolidation (avances en compte-courant...) et à la revalorisation d'un placement en dollars.

<sup>(1)</sup> Les autres produits financiers intègrent des intérêts sur compte à terme pour 807K€.

## 7.10. Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

### 7.10.1. Structure de la charge d'impôt-société

(en K€)	12/13	12/12
<b>Impôt courant (Note 7.10.1.A)</b>		
Impôt courant sur les bénéfices	3 331	3 744
<b>Impôts différés</b>		
Impôts différés de la période	426	66
Total	3 757	3 810

#### A. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

#### B. Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2.20.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés au Luxembourg est de 31,47% au titre de l'exercice 2013.

## 7.10.2. Taux effectif d'impôt

(en K€)	12/13	12/12
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	18 838	20 096
Taux moyen d'imposition en vigueur au Luxembourg	31,47%	31,05%
Impôt attendu	5 928	6 240
Incidence		
▪ Différences définitives entre résultat comptable et résultat taxable	(3 772)	(319)
▪ Différences permanentes sur écritures de consolidation	(377)	(5 344)
▪ Ecart de taux sur cession de titres de participation		
▪ Différentiel de taux sur les filiales étrangères	(922)	(508)
▪ Non-activation du produit d'IS sur déficits fiscaux	2 468	3 828
▪ Utilisation des déficits fiscaux non reconnus à l'ouverture	(338)	(342)
▪ Crédit d'impôt		
▪ Divers	770	255
Impôt effectivement constaté	3 757	3 810
Taux effectif d'impôt	19.94 %	18.96 %

## 7.10.3. Impôts différés au bilan

Soldes	2013	2012
Impôts différés actifs		
- Impôt différés activables	2 904	486
Impôts différés actifs comptabilisés	2 904	486
Impôt différés passifs	-750	-623
Impôts différés nets	2 154	-137

La variation des impôts différés provient essentiellement de la reconnaissance des IDA d'Active Risk, lors de l'acquisition de cette société.

La variation des impôts différés constatés au bilan est détaillée ci-dessous par rubrique comptable du bilan :

### Soit pour l'exercice 2013

en K€	31/12/12	Impact résultat	Impact situation nette	Change	Périmètre	Autres	31/12/13
Provisions	72	6					78
Immobilisations incorporelles et corporelles	-616	-103					-719
Différences temporelles générés sur d'autres postes du bilan	407	89	-106	2			392
Déficits reportables et crédits d'impôts	0	-418		42	2 779		2 403
Actifs bruts et passifs différés	-137	-426	-106	44	2 779		2 154

### Soit pour l'exercice 2012

en K€	31/12/11	Impact résultat	Impact situation nette	Change	Périmètre	Autres	31/12/12
Provisions	43	29					72
Immobilisations incorporelles et corporelles	-464	-152					-616
Différences temporelles générés sur d'autres postes du bilan	250	57	253	-1	-152		407
Déficits reportables et crédits d'impôts	0						0
Actifs bruts et passifs différés	-171	-66	253	-1	-152		-137

## 7.11. Résultat par action

Les modalités de calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action ont été indiquées en note 2.26.

En euros	12/13	12/12
Résultat net par action non dilué		
▪ Nombre moyen total d'actions	9 179 419	9 172 000
▪ Résultat net total	14 522 134	16 217 106
▪ Résultat net par action non dilué	1.58	1.77
Résultat net par action dilué		
▪ Nombre moyen total d'actions	9 194 109	9 172 000
▪ Nombre d'actions liés aux stocks options		16 730
	(équivalent actions)	(équivalent actions)
▪ Nombre d'actions liés aux BSA	0	0
	(équivalent actions)	(équivalent actions)
▪ Nombre total de titres	9 194 109	9 188 730
▪ Résultat net total	14 522 134	16 217 106
▪ Résultat net par action dilué	1.58	1.76

### NOTE 8 : GOODWILL

La variation du poste est la suivante pour l'exercice 2013 :

(en K€)	12/12	Acquisitions	Ajustements des earn out sur acquisitions antérieurs	Autres ajustements	Cessions	Effet de taux	12/13
Net	62 122	18 052				(517)	79 657

Les augmentations correspondent aux acquisitions suivantes :

- Active Risk pour 11 020 KEUR,
- Simalaya Holding pour 7 032 KEUR, comptabilisée selon la méthode du goodwill partiel.

Les goodwill ci-dessus ne sont pas déductibles fiscalement.

La variation du poste est la suivante pour l'exercice 2012 :

(en K€)	12/11	Acquisitions	Ajustements des earn out sur acquisitions antérieurs	Autres ajustements	Cessions	Effet de taux	12/12
Net	90 377				(29 742)	1 487	62 122

La ventilation des goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT) est la suivante au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 :

(K€)	31/12/2013	31/12/2012
UGT1 : Produits vendus comme un service (SaaS)	31 697	20 865
UGT3 : Services	47 960	41 257
Total consolidé	79 657	62 122

Les tests de sensibilité qui ont été réalisés sur les taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini (+/- 1 point) n'ont pas conduit à constater de dépréciations complémentaires.

		UGT 1				
		Croissance terminale				
		1,0%	1,5%	2,0%	2,5%	3,0%
CMPC	10,1 %	48 849	51 248	53 946	57 001	60 489
	10,6 %	46 405	48 539	50 922	53 601	56 636
	11,1 %	44 205	46 113	48 232	50 599	53 261
	11,6 %	42 212	43 928	45 824	47 929	50 280
	12,1 %	40 400	41 951	43 655	45 538	47 629

		UGT 3				
		Croissance terminale				
		1,0%	1,5%	2,0%	2,5%	3,0%
CMPC	9,7 %	86 510	91 058	96 200	102 058	108 794
	10,2 %	81 923	85 948	90 466	95 572	101 390
	10,7 %	77 810	81 395	85 392	89 879	94 951
	11,2 %	74 102	77 312	80 872	84 843	89 300
	11,7 %	70 741	73 631	76 819	80 356	84 300

**NOTE 9 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Détail et variation du poste pour 2013

(en K€)	12/12	Acquisitions - dotations	Cession s	Effet de taux de change	Mouvements de périmètre	12/13
Frais de développement						
Valeurs brutes	3 584	1 726		18	250	5 578
Amortissements et dépréciations	(1 415)	(690)	3	1	(250)	(2 351)
Net	2 169	1 036	3	19	-	3 227
Autres immobilisations incorporelles						
Valeurs brutes	3 322	27	(1 115)	(21)	3	2 216
Amortissements et dépréciations	(1 977)	(251)	939	21	(2)	(1 270)
Net	1 345	(224)	(176)	-	1	946
Total	3 514	812	(173)	19	1	4 173

La mise en œuvre des tests de dépréciation sur les frais de développement en cours n'a pas conduit à constater de dépréciations.

## NOTE 10 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Détail et variation du poste pour 2013

(en K€)	12/12	Acquisitions-dotations	Cessions	Fusion	Reclassement	Effet de taux	Mouvements de périmètre	12/13
<b>Terrains</b>								
Valeurs brutes								
Amortissements								
Net								
<b>Constructions</b>								
Valeurs brutes	143					(2)		141
Amortissements	(50)	(24)						(74)
Net	93	(24)				(2)		67
<b>Matériel de transport</b>								
Valeurs brutes	252	215	(232)			(5)	82	312
Amortissements	(168)	(47)	84			3	(65)	(193)
Net	84	168	(148)			(2)	17	119
<b>Agencements-installations</b>								
Valeurs brutes	2 652	382	(44)		(33)	(19)	81	3 019
Amortissements	(1 580)	(201)	43			10	(72)	(1 800)
Net	1 072	181	(1)		(33)	(9)	9	1 219
<b>Matériel informatique et de bureau</b>								
Valeurs brutes	6 357	736	(95)			(69)	1 877	8 806
Amortissements	(5 287)	(651)	94			54	(1 372)	(7 162)
Net	1 070	85	(1)			(15)	505	1 644
<b>Mobilier de bureau</b>								
Valeurs brutes	2 050	154	(23)		33	(39)	443	2 618
Amortissements	(1 268)	(203)	22			13	(363)	(1 799)
Net	782	(49)	(1)		33	(26)	80	819
<b>Immobilisations corporelles</b>								
Valeurs brutes	11 454	1 487	(394)		-	(134)	2 483	14 896
Amortissements	(8 353)	(1 126)	243		-	80	(1 872)	(11 028)
Net	3 101	361	(151)		-	(54)	611	3 868
Total	3 101	361	(151)		-	(54)	611	3 868

Il n'existe pas de garanties données portant sur les actifs corporels.

## NOTE 11 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS, TITRES DISPONIBLES A LA VENTE ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

### 11.1. Actifs financiers non courants et autres actifs non courants

Les actifs financiers non courants sont essentiellement composés de dépôts et cautionnements que l'on retrouve chez Sword SA et Global India.

Les autres actifs non courants sont composés de créances de plus d'un an.

### 11.2. Titres disponibles à la vente

Les titres disponibles à la vente correspondent :

- A la participation détenue dans la société SBT. Au 31 décembre 2013, la participation de Sword Group dans cette société et de 37 296 titres. Le cours moyen d'acquisition est de 4,25 € et la juste valeur au 31 décembre 2013 s'élève à 86 K€. La variation de la juste valeur a été enregistrée par capitaux propres.
- Aux diverses autres participations, dont les principales sont : Lyodssoft (société non cotée), Middlesoft (société non cotée) et Kana (société non cotée) pour un montant global de 6 641 K€ en valeur brute et 5 059 K€ en valeur nette.

K€					
Titres disponibles à la vente	Ouverture (à la juste valeur)	Acquisition/ Cession	Variation (de la juste valeur)	Reclassement <sup>(1)</sup>	Clôture (à la juste valeur)
SBT	159		(73)		86
Kana	4 279				4 279
Divers	1 779	345	(171)	(1 173)	780
Total	6 217	345	(244)	(1 173)	5 145

<sup>(1)</sup> Les titres de participation Simalaya sont sortis des titres disponibles à la vente lors de la consolidation du groupe Simalaya. Les titres de Kana ont été cédés sur janvier 2014 générant une plus-value de 242 K€.

### Au 31 décembre 2013

(en K€)	Dividendes	Evaluation ultérieure			Résultat de cession
		Variation de la juste valeur	Effet de change	Dépréciation	
Capitaux propres	-	(73)	-	-	-
Résultat	-	-	-	(171)	-
Total	-	(73)	-	(171)	-

### Au 31 décembre 2012

(en K€)	Dividendes	Evaluation ultérieure			Résultat de cession
		Variation de la juste valeur	Effet de change	Dépréciation	
Capitaux propres	-	12	-	-	-
Résultat	-	-	-	(2 934)	-
Total	-	12	-	(2 934)	-

## NOTE 12 : CLIENTS

(en K€)	12/13	12/12
Créances brutes	43 913	34 049
Dépréciations	(558)	(373)
Valeurs nettes	43 355	33 676

Les créances clients ont une échéance inférieure à 1 an.  
Il n'existe pas de contrats de cession de créances.

## NOTE 13 : AUTRES ACTIFS COURANTS

(en K€)	12/13	12/12
Créances d'impôts	413	456
Autres créances fiscales et sociales	2 589	2 915
Charges constatées d'avance	4 198	5 340
Autres actifs courants	5 354	3 035
Total valeurs brutes	12 554	11 746
Dépréciations (1)	(2 498)	(5)
Total	10 056	11 741

(1) Lors de la cession d'Amor, une créance de 2 493 K€ a été constatée et ne sera remboursable qu'en mars 2015. Cette créance a été dépréciée à 100%.

Les autres créances ont une échéance inférieure à 1 an.

## NOTE 14 : ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

- Les actifs et passifs détenus en vue de la vente correspondaient à la société General Partner au 31 décembre 2012.
- Les actifs et passifs au titre de l'activité de General Partner étaient composés essentiellement des titres de la société AMOR (ex-BTS) et de la créance sur cette société et de l'emprunt souscrit par Sword Technology Solution destiné au financement de General Partner. L'emprunt a été remboursé par l'acquéreur des titres AMOR.

(en K€)	12/13	12/12
<b>Actif</b>	-	18 832
General Partner	-	18 832
<b>Passif</b>	-	18 515
General Partner (y compris emprunt STS)	-	18 515

## NOTE 15 : ENDETTEMENT FINANCIER NET

(hors compléments de prix)

### Détail du poste par nature

(K€)	12/13	12/12
Dettes financières à moyen et long terme	69 103	69 003
Dettes financières à court terme	0	8 844
Concours bancaires courants	138	326
Endettement brut total	69 241	78 173
Valeurs mobilières de placement	68 818	100 490
Disponibilités et assimilés	40 749	25 377
Endettement net total	(40 326)	(47 694)

Les disponibilités sont principalement composées des comptes bancaires, qui ne présentent aucun risque.

La trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie, nette des concours bancaires courants) s'élève à 109 429 K€ au 31 décembre 2013 et 125 541 K€ au 31 décembre 2012.

L'essentiel des emprunts sont libellés en euros.

## Ventilation de l'endettement financier brut par échéance

(K€)	12/13	12/12
Dettes financières courantes (< 1 an)	138	9 170
1 an < X > 5 ans	68 883	69 003
> 5 ans	220	0
Dettes financières non courantes (> 1 an)	69 103	69 003
Total	69 241	78 173

Les dettes financières au 31 décembre 2013 non courantes comprennent, à hauteur de 68 000 K€ contre 69 000 K€ au 31 décembre 2012, des crédits en pool à taux variable qui font l'objet de tirages par Sword Group sous forme de billets dont la durée peut varier de 1 à 6 mois. Pour le classement en dettes financières non courantes (> 1 an) des billets en cours à la clôture, il a été tenu compte des éléments suivants :

- Droit pour l'entreprise, sans opposition des banques ayant accordé l'ouverture de crédit, de renouveler les tirages pendant une période d'au moins un an (toutes les ouvertures de crédit en vigueur au 31 décembre 2013 ne peuvent pas être réduites ou appelées en remboursement par les banques dans un délai de 12 mois)
- Volonté de l'entreprise d'avoir recours à ce financement dans les 12 mois à venir.

Les principales lignes de crédits arrivant à échéance en 2014 ont été déjà renégociées sur 2013. Elles ont donc été classées en dettes financières à plus d'un an.

## Ventilation des emprunts par taux et par couverture de taux:

Les principaux emprunts ont été souscrits au taux d'intérêt euribor 3 mois + 1%. Deux couvertures par SWAP payeur à taux fixe sont en place sur l'exercice. Les swaps sont désignés comme instrument de couverture dans une relation de couverture des flux de trésorerie.

Une première couverture par SWAP payeur à taux fixe de 2,56 % (hors marge bancaire) a été mise en place en date du 1<sup>er</sup> avril 2012 pour une durée de 36 mois et pour un montant de 10 M€. Cette couverture est évaluée à la juste valeur au bilan au 31 décembre 2013 pour un montant de -345 K€. Le groupe applique la comptabilité de couverture et constate par les capitaux propres les variations de juste valeur des instruments de couverture net d'impôt sur les sociétés, ce qui a généré sur l'année une variation des capitaux propres de 158 K€.

Une deuxième couverture par SWAP payeur à taux fixe de 1,24 % (hors marge bancaire) a été mise en place en date du 1<sup>er</sup> avril 2012 pour une durée de 54 mois et pour un montant de 7,5 M€. Cette couverture est évaluée à la juste valeur au bilan au 31 décembre 2013 pour un montant de -94 K€. Le groupe applique la comptabilité de couverture et constate par les capitaux propres les variations de juste valeur des instruments de couverture net d'impôt sur les sociétés, ce qui a généré sur l'année une variation des capitaux propres de 54 K€.

Aucun ajustement lié au credit value adjustment ou au debit value adjustment n'a été nécessaire.

## Covenants bancaires

Sword Group s'engage à maintenir d'après les clauses de covenant :

- le ratio dettes financières nettes consolidées / excédent brut d'exploitation consolidé inférieur à 3 ou 3,5 selon les contrats
- le ratio dettes financières nettes consolidées / capitaux propres consolidés inférieur à 1

En cas de non-respect des clauses de covenants ci-dessus, les banques prêteuses seront en mesure d'exiger le remboursement anticipé de l'encours de crédit d'un montant de 68 000 K€ au 31 décembre 2013 (versus 77 000 K€ au 31 décembre 2012).

Au 31 décembre 2013, ces clauses sont respectées par Sword Group.

## Garanties sur emprunts

Cf note 23.

## Lignes de crédit disponibles au 31 décembre 2013

En K€	31/12/13	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Montant de l'en-cours autorisé	133 108	138	128 023	4 947
Montant de l'en-cours utilisé	69 241	138	68 883	220
Crédit disponible	63 867	-	59 140	4 727

## Lignes de crédit disponibles au 31 décembre 2012

En K€	31/12/12	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Montant de l'en-cours autorisé	141 326	22 410	114 051	4 865
Montant de l'en-cours utilisé	78 173	9 170	69 003	0
Crédit disponible	63 153	13 240	45 048	4 865

## NOTE 16 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

### Capital social et titres donnant accès au capital

#### Capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social s'élève à 9 289 965 euros divisé en 9 289 965 actions de 1 € de valeur nominale.

Le montant des dividendes proposés pour la distribution lors l'Assemblée Générale ordinaire du 28 avril 2014 s'élève à 1 euro par action, soit une distribution totale de 9 289 965 euros, contre 1,38 euros par action en 2012, soit une distribution totale de 12 820 152 euros.

La variation de la prime d'émission provient de l'imputation de la perte 2012 reconnue dans les comptes sociaux pour 10,2 M€, de la distribution de dividende pour 12,8 M€ et de la réserve pour actions propres pour 1,5 M€.

Catégorie de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
2013	1	9 289 965			9 289 965
2012	1	9 289 965			9 289 965

### Stock-options

Les stock-options sont attribués sous condition de présence et se dénouent en actions.

#### SWORD GROUP

En date du 30 janvier 2009, l'Assemblée Générale extraordinaire de Sword Group a autorisé le conseil d'Administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la société Sword Group à concurrence de 150 000. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois. En date du 30 janvier 2009 le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit des salariés et/ou mandataires sociaux 150 000 options de souscriptions d'actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 10,60 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 30 janvier 2009.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'options pouvant être exercées s'élève à zéro.

Le coût généré par cet avantage au personnel s'élevait à 155 K€ à la date d'attribution, mais sachant qu'aucune option ne peut plus être exercée, le coût généré par cet avantage au personnel est nul au 31 décembre 2013. Il a été comptabilisé en produit à hauteur de 152 K€ au 31 décembre 2013, ce montant ayant été constaté en charge au 31 décembre 2012.

En date du 17 mai 2011, l'Assemblée Générale extraordinaire de Sword Group a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la société Sword Group. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois. En date du 6 octobre 2011 le conseil d'administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit des salariés et/ou mandataires sociaux 188 000 options de souscriptions d'actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 12,115 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 6 octobre 2011.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'options pouvant être exercées s'élève à 146 000.

Dans la mesure où les bénéficiaires des options de souscription d'actions sont de nationalités différentes, quatre plans d'options de souscription d'actions sont établis :

#### Exercice des options

- pour le 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> plan les options pourront être exercées pendant une période s'ouvrant à l'issue d'un délai de 36 mois à compter de la date d'octroi et se terminant 12 mois plus tard.
- pour le second plan les options pourront être exercées pendant une période s'ouvrant à l'issue d'un délai de 48 mois à compter de la date d'octroi et se terminant 12 mois plus tard.

#### **Cession et négociabilité des actions acquises suite à la levée d'options**

Les actions acquises suite à la levée de l'option seront cessibles et négociables.

A la clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2013, aucune option n'a été exercée et 42 000 options ne peuvent plus être exercées.

Le coût généré par cet avantage aux personnels s'élevait à 513 K€ à la date d'attribution, à 402 K€ au 31 décembre 2013 suite à l'annulation des 42 000 options et a été comptabilisé en résultat à hauteur de 260 K€ au 31 décembre 2013, dont 73 K€ au titre de 2013.

L'évaluation de la juste valeur de cet avantage a été déterminée sur la base de la formule financière de Black and Scholes en utilisant les hypothèses de calcul suivant :

- Volatilité : 23 %
- Taux de distribution de dividende prévu : 0,03 %
- Taux de rendement sans risque sur la durée de vie de l'option : 3,61 %.

En date du 17 mai 2011, l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de Sword Group a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la société Sword Group. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois. En date du 16 décembre 2011 le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit d'un salarié 9 000 options de souscriptions d'actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 12,40 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 16 décembre 2011.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'options pouvant être exercées s'élève à 9 000.

Les options pourront être exercées pendant une période s'ouvrant à l'issue d'un délai de 36 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile qui suit celle au cours de laquelle l'offre des options a eu lieu, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et se terminant au plus tard à l'expiration de la 10<sup>ème</sup> année qui suit celle au cours de laquelle l'offre des options a eu lieu, soit le 31 décembre 2021.

#### **Cession et négociabilité des actions acquises suite à la levée d'options**

Les actions acquises suite à la levée de l'option seront cessibles et négociables.

Au 31 décembre 2013, aucune option n'a été exercée.

Le coût généré par cet avantage aux personnels s'élève à 27 K€ à la date d'attribution et a été comptabilisé en résultat à hauteur de 18 K€ au 31 décembre 2013, dont 9 K€ au titre de 2013.

L'évaluation de la juste valeur de cet avantage a été déterminée sur la base de la formule financière de Black and Scholes en utilisant les hypothèses de calcul suivant :

- Volatilité : 30 %
- Taux de distribution de dividende prévu : 0,05 %
- Taux de rendement sans risque sur la durée de vie de l'option : 3,061 %.

#### Actions propres

A la date de clôture, aucune action propre n'est détenue par Sword Group dans le cadre d'un programme de rachat d'actions et dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Conformément à la norme IAS 32, les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions de ces titres sont neutralisés au compte de résultat consolidé.

## Politique de gestion des fonds propres

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

## NOTE 17 : PROVISIONS, ACTIFS ET PASSIF EVENTUELS

(K€)	31/12/12	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice		Mouvements de périmètre	Autres	31/12/13
			Consommées	Sans objet			
<u>Provisions non courantes</u>							
- Provisions risques contentieux	1 913	700	(1 282)	(741)		(15)	575
- Provisions risques chantiers	1 612	150	(1 535)	(77)			150
- Provisions litiges prud'homaux	129						129
<u>Provisions courantes</u>							
- Autres provisions <sup>(1)</sup>	0						
<b>Total</b>	<b>3 654</b>	<b>850</b>	<b>(2 817)</b>	<b>(818)</b>		<b>(15)</b>	<b>854</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprenait essentiellement les risques sur chantiers (cf note 2.19).

Les provisions non courantes ont une échéance inférieure à 5 ans. Elles n'ont pas été actualisées, compte tenu de l'impact non significatif.

A la date du 31 décembre 2012, une provision pour litige de 1,5 M€ avait été constatée sur la société Sword Soft.

### 17.1. Engagements de retraite (régimes à prestations définies)

(EN K€)	12/13	12/12
Engagements de retraite	313	264
<b>Total</b>	<b>313</b>	<b>264</b>

Les indemnités de départ en retraite des sociétés françaises du groupe Sword Group sont déterminées par la convention collective du SYNTEC.

Il n'y a pas de coût des services passés différés.

La part à moins d'un an est non significative.

La ventilation de la charge de l'exercice est donnée dans le tableau ci-dessous :

	12/13	12/12
Coût des services rendus	(50)	(6)
Coût financier	(13)	(2)
Indemnités versées		
Ecarts actuariels	14	(56)
Variation de périmètre		
<b>Total</b>	<b>(49)</b>	<b>(64)</b>

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme fournies par l'entreprise. Ces hypothèses sont revues annuellement.

Les hypothèses de calcul des provisions pour retraites sont les suivantes :

	2013	2012
Taux d'actualisation	3 %	2,8 %
Revalorisation des salaires annuels	1,5 %	1,5 %
Taux de charges sociales	45 %	45 %
Age de départ	65 ans	65 ans
Rotation du personnel	(1)	(1)
Table de mortalité	INSEE 2012	INSEE 2012

(1) Il a été utilisé une table statistique par âge correspondant à un turn-over élevé qui est inchangée à l'ouverture et à la clôture.

Taux d'actualisation

Le taux est fixé sur le taux IBOX Corporates AA10+.

Nous avons relevé les taux IBOX Corporates AA sur le site : <http://www.spac-actuaire.fr/glossaire/iBoxx>.

Taux du 30/11/2013 utilisé (raisons de timing).

## NOTE 18 : FOURNISSEURS

(K€)	12/13	12/12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 771	8 625

Les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

## NOTE 19 : DETTES D'IMPOTS EXIGIBLES ET AUTRES PASSIFS COURANTS

(K€)	12/13	12/12
Dettes d'impôts sur les sociétés	3 516	2 265
Avances et acomptes reçus	817	601
Dettes fiscales et sociales (hors dettes d'impôt sur les sociétés)	8 408	8 325
Compléments de prix à moins d'un an	-	-
Produits constatés d'avance sur chantiers	9 656	7 682
Autres dettes	1 087	818
Autres passifs courants	19 968	17 426

Les dettes d'impôts sur les sociétés et les autres passifs courants sont à moins d'un an.

## NOTE 20 : NOTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

### 20.1. Actifs financiers

Il s'agit de montants comptabilisés dans l'état de la situation financière.

En K€	31 déc. 2013				Total Bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Instrument financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants	5 145	763			5 908
Clients et autres débiteurs					
Instrument dérivés courants		43 355			43 355
Autres actifs financiers courants		2 856			2 856
Trésorerie et Equivalents de trésorerie				109 567	109 567
Total	5 145	46 974		109 567	161 686

En K€	31 déc. 2012				Total Bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants	6 217	820			7 037
Clients et autres débiteurs		33 675			33 675
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants		3 030			3 030
Trésorerie et Equivalents de trésorerie				125 867	125 867
<b>Total</b>	<b>6 217</b>	<b>37 525</b>		<b>125 867</b>	<b>169 609</b>

En K€	31 déc. 2013			31 déc. 2012
	Courant	Non courant	Total	Total
<b>Titres disponibles à la vente</b>		5 145	5 145	6 217
<b>Prêts et créances au coût amorti</b>				
Prêts et créances au coût amorti		763	763	820
Clients et autres débiteurs	43 355		43 355	33 675
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat</b>				
Instruments financiers dérivés				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés	2 856		2 856	3 030
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	109 567		109 567	125 867
<b>Total</b>	<b>155 778</b>	<b>5 908</b>	<b>161 686</b>	<b>169 609</b>

#### Titres disponibles à la vente

Les titres disponibles à la vente détenus par le Groupe s'élèvent à 5 145 K€ au 31 décembre 2013 (titres cotés pour 86 K€ contre titres non cotés pour 5 059 K€).

Les profits et pertes enregistrés en capitaux propres et en résultat sur les titres disponibles à la vente sont de 73 K€ au titre de la variation de la juste valeur des titres SBT.

#### Prêts et créances au coût amorti

En K€	31 déc. 2013			31 déc. 2012		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances au coût amorti	763		763	820		820
Clients et autres débiteurs	43 913	558	43 355	34 049	373	33 675
<b>Total</b>	<b>44 676</b>	<b>558</b>	<b>44 118</b>	<b>34 869</b>	<b>373</b>	<b>34 495</b>

Un produit net a été enregistré en résultat sur les prêts et créances au coût amorti sur l'année 2012 pour un montant de 1 487 K€. Un produit net a été enregistré en résultat sur les prêts et créances au coût amorti sur l'année 2013 pour un montant de 986 K€.

## Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

Il n'y a pas d'actif évalué à la juste valeur par le résultat sur option.

L'incidence sur le résultat des années 2012 et 2013 des instruments financiers est nulle.

Les instruments dérivés en couverture de la dette et autres sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion du risque du Groupe et sont analysés dans la note 15.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 21 aux états financiers.

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » s'élève à 109 567 K€ au 31 décembre 2013 contre 125 867 K€ au 31 décembre 2012.

## Juste valeur des actifs financiers

La juste valeur des créances d'exploitation correspond au coût amorti.

En K€	31 déc. 2013 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants	86		5 822	5 908	5 908
Clients et autres débiteurs			43 355	43 355	43 355
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants			2 276	2 276	2 276
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	109 567			109 567	109 567
<b>Total</b>	<b>109 653</b>		<b>51 453</b>	<b>161 106</b>	<b>161 106</b>

En K€	31 déc. 2012 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants	159		6 878	7 037	7 037
Clients et autres débiteurs			33 675	33 675	33 675
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants			3 030	3 030	3 030
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	125 867			125 867	125 867
<b>Total</b>	<b>126 026</b>		<b>43 583</b>	<b>169 609</b>	<b>169 609</b>

## 20.2. Passifs Financiers

Il s'agit de montants comptabilisés dans l'état de la situation financière.

Les différentes catégories de passifs financiers au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

En K€	31 déc. 2013			31 déc. 2012
	Courant	Non courant	Total	Total
Dettes financières	138	69 103	69 241	78 173
Instruments financiers dérivés				
Fournisseurs et autres créanciers	13 771		13 771	8 625
Autres passifs financiers	1 904		1 904	1 419
<b>Total</b>	<b>15 813</b>	<b>69 103</b>	<b>84 916</b>	<b>88 217</b>

Tous les passifs financiers du groupe à l'exception des dérivés sont évalués en date d'arrêté au coût amorti déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dérivés sont évalués à la juste valeur par le résultat.

## Dettes financières

Les dettes financières sont analysées au paragraphe 15 «Endettement financier net».

En K€	31 déc. 2013			31 déc. 2012
	Courant	Non courant	Total	Total
Emprunts obligataires				
Billets de trésorerie		68 000	68 000	77 000
Tirages sur facilités de crédit				
Emprunts sur location financement				
Autres emprunts bancaires		1 100	1 100	844
Autres emprunts		3	3	3
<b>Total emprunts</b>		<b>69 103</b>	<b>69 103</b>	<b>77 847</b>
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	138		138	326
<b>Total dettes financières</b>	<b>138</b>	<b>69 103</b>	<b>69 241</b>	<b>78 173</b>

Les profits et pertes, principalement constitués d'intérêts, enregistrés en résultat sur les dettes financières sont présentés en note 7.8.

## Instruments financiers dérivés

Voir note 15

## Fournisseurs et autres passifs financiers

En K€	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Fournisseurs	13 771	8 625
Avances et acomptes reçus	817	601
Autres dettes	1 087	818
<b>Fournisseurs et autres passifs financiers</b>	<b>15 675</b>	<b>10 044</b>

## Juste valeur des passifs financiers

En K€	31 déc. 2013			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Billets de trésorerie	68 000			68 000	68 000
Autres emprunts bancaires	1 100			1 100	1 100
Autres emprunts	3			3	3
<b>Total emprunts</b>	<b>69 103</b>			<b>69 103</b>	<b>69 103</b>

En K€	31 déc. 2012			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Billets de trésorerie	77 000			77 000	77 000
Autres emprunts bancaires	844			844	844
Autres emprunts	3			3	3
<b>Total emprunts</b>	<b>77 847</b>			<b>77 847</b>	<b>77 847</b>

La juste valeur des emprunts correspond au coût amorti (car emprunts à taux variable).

S'agissant des découverts et des dettes fournisseurs, leur valeur figurant au bilan présente une bonne approximation de leur juste valeur.

## 20.3. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le risque de change n'est pas considéré comme un risque significatif à ce jour et pour lequel il serait nécessaire de mettre en place une structure lourde de suivi de gestion du risque. Certaines positions en devises provenant d'opérations de cessions réalisées précédemment sont conservées et génèrent du résultat de change.

Il n'existe pas d'instrument financier significatif impliquant un risque de change provenant de l'activité. En effet, les endettements résultent essentiellement de l'activité sociale. Il n'existe donc pas d'outil spécifique au risque de change.

Le risque de change est maîtrisé par la holding. Les budgets sont conçus avec des hypothèses prudentes, le taux de change analytique étant toujours celui du mois en cours.

### Risque de crédit

Le groupe est exposé au risque de crédit de par ses activités opérationnelles. Le risque de crédit est essentiellement constitué du risque de contrepartie sur les clients. Le groupe travaille principalement avec des grands comptes ce qui limite son exposition.

### Créances clients par échéance :

En K€	31 décembre 2013						
	Actifs à la date de clôture par échéance					Actifs dépréciés	Actifs nets
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	Total	Total	Total
Prêts et créances au coût amorti							
Créances et autres débiteurs	41 236	1 822	798	691	44 547	558	43 989
Total	41 236	1 822	798	691	44 547	558	43 989

En K€	31 décembre 2012						
	Actifs à la date de clôture par échéance					Actifs dépréciés	Actifs nets
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	Total	Total	Total
Prêts et créances au coût amorti							
Créances et autres débiteurs	32 726	471	69	783	34 049	373	33 675
Total	32 726	471	69	783	34 049	373	33 675

## Risque de liquidité

Au 31 décembre 2013, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

Au 31 décembre 2013	2014	2015	2016	2017	2018	> 5ans	Total	Total Valeur bilan
En K€								
Emprunts	494	32 073	1 408	100	35 100		69 175	68 000
Billets de trésorerie								
Tirages sur facilités de crédit								
Emprunt sur location financement								
Autres emprunts bancaires	3	223	222	222	221	221	1 112	1 100
Autres emprunts		3					3	3
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	138						138	138
Autres dettes								
Autres passifs financiers								
<b>Total</b>	<b>635</b>	<b>32 299</b>	<b>1 630</b>	<b>322</b>	<b>35 321</b>	<b>221</b>	<b>70 428</b>	<b>69 241</b>
Au 31 décembre 2012	2013	2014	2015	2016	2017	> 5ans	Total	Total Valeur bilan
En K€								
<b>Total</b>	<b>9 633</b>	<b>50 948</b>	<b>16 673</b>	<b>2 020</b>			<b>79 274</b>	<b>78 173</b>

Le taux variable utilisé pour estimer les flux d'intérêts est l'Euribor à 3 mois, soit un taux de 0,187 % pour 2012 et 0,287 % pour 2013 (taux au 31 décembre 2013).

## NOTE 21 : GESTION DES RISQUES DE MARCHE

### 21.1. Politique de gestion des risques

#### A. Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement les investissements nets à long terme réalisés dans les filiales hors zone euro (essentiellement UK et Suisse) et la remontée des résultats de ces entités vers la société-mère luxembourgeoise. Tous les financements liés à la croissance externe sont portés par la société-mère en euros.

L'activité sociale, des entités basées hors zone euros, présente un équilibre entre la devise de leurs coûts et celle de leur chiffre d'affaires.

Cependant, des positions en devises provenant d'opérations de cessions réalisées précédemment sont conservées et génèrent du résultat de change.

Le groupe n'a pas mis en place de politique de couverture de son risque de change tel qu'il est décrit ci-dessus.

(K) au 31/12/13	Chiffre d'affaires	
Chiffre d'affaires réalisé en euros	62 781	
Chiffre d'affaires réalisé en devises (converti en euros)	43 719	
Détail devises	£	21 662
	CHF	16 943
	\$	4 285
	Roupie Indienne	44 341
	AUD	476
	TND	95
	MAD	1 030
COP	454 760	

(K) au 31/12/12	Chiffre d'affaires	
Chiffre d'affaires réalisé en euros	65 465	
Chiffre d'affaires réalisé en devises (converti en euros)	52 443	
Détail devises	£	21 316
	CHF	15 388
	Rand	7 351
	\$	9 411
	Roupie Indienne	49 688
	Roupie Indonésienne	9 875 383
	AUD	4 760
	NZD	2

## Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt n'est pas considéré comme un risque significatif à ce jour. Le suivi et la gestion de ce risque sont néanmoins effectués par le service administratif et financier dans le cadre de la gestion générale de la société.

## 21.2. Information quantitative pour les risques

### A. Risque de change – Position nette avant et après gestion

31/12/13	K£	K\$	K Franc Suisse	K Rand	K Roupie indienne
Actifs financiers	57 216	6 604	27 146	209	76 383
Passifs financiers	21 551	4 071	18 370	176	11 836
Position nette avant gestion	35 665	2 533	8 776	33	64 547
Dérivé de gestion					
Position nette après gestion	35 665	2 533	8 776	33	64 547

31/12/13	K AUD	K TND	K MAD	K COP
Actifs financiers	712	500	1 990	1 410 288
Passifs financiers	494	99	2 605	160 929
Position nette avant gestion	218	401	-615	1 249 359
Dérivé de gestion				
Position nette après gestion	218	401	-615	1 249 359

31/12/12	K£	K\$	K Franc Suisse	K Rand	K Roupie indienne
Actifs financiers	40 868	5 815	5 945	2 859	59 832
Passifs financiers	18 042	4 451	297	2 525	10 529
Position nette avant gestion	22 826	1 364	5 648	334	49 303
Dérivé de gestion					
Position nette après gestion	22 826	1 364	5 648	334	49 303

### B. Risque de taux – Position nette avant et après gestion

(K€) 31/12/13	JJ à 1 an	1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers	138	68 883	220
Actifs financiers			
Position nette avant gestion	138	68 883	220
Dérivé de gestion (notionnel)	138	17 362	
Position nette après gestion	-	51 521	220

(K€) 31/12/12	JJ à 1 an	1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers	9 170	69 003	-
Actifs financiers			
Position nette avant gestion	9 170	69 003	-
Dérivé de gestion	9 170	8 330	
Position nette après gestion	-	60 673	-

#### Analyse de sensibilité : couverture du risque de change et de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été établie sur base de la situation de la dette et des instruments financiers dérivés (de taux et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de change, la sensibilité correspond à une variation de cours de change par rapport au cours de clôture.

Une évolution défavorable et uniforme de 10 % de la devise d'établissement des comptes (€) contre la totalité des devises citées dans le tableau ci-dessus entraînerait une perte de 5 339 K€ sur la position nette globale en devises.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation de la courbe de taux par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

La sensibilité à l'évolution du taux est égale à 516 K€ au 31 décembre 2013.

(= position nette à taux variable x 1% de variation du taux court terme x durée restant à courir jusqu'au prochain exercice soit 516 K€).

Le tableau ci-après présente l'effet des variations de taux de change sur le résultat et les capitaux propres avec l'hypothèse d'une variation générale de 10% du taux de change :

Au 31 décembre 2013 En K€	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Taux de change Livre	1 888	4 655
Taux de change USD	-11	91
Taux de change Franc suisse	-511	1 259
Taux de change Rand	-2	0
Taux de change Roupie indienne	57	105
Taux de change Dollar Australien	-2	-6
Taux de change Dinar Tunisien	2	19
Taux de change Dirham Marocain	2	-5
Taux de change Pesos Colombien	3	3

Au 31 décembre 2012 En K€	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Taux de change Livre	609	3 057
Taux de change USD	49	68
Taux de change Franc suisse	123	503
Taux de change Rand	-1	3
Taux de change Roupie indienne	61	92

#### 21.3. Information sur le financement

Le groupe se finance auprès de plusieurs banques et réparti donc ses risques auprès d'eux.

Il s'assure de respecter les covenants, afin de pouvoir continuer à bénéficier des lignes de crédit accordées par les banques.

Le groupe se couvre par l'intermédiaire d'un swap de taux d'intérêt (voir note 15).

## NOTE 22 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le détail de la rubrique des flux d'investissement « incidence nette des variations de périmètre » est donné dans le tableau ci-dessous :

En K€	31/12/13	31/12/12
<b>Variations de périmètre 2013</b>		
Prix payé / acquisitions 2013	-24 359	
Prix encaissé / cessions 2013	200	
Trésorerie nette active / passive acquise	17 325	
Prix payés / acquisitions antérieures	- 2 173	
Autres variations		
<b>Variations de périmètre 2012</b>		
Prix payé / acquisitions 2012		-1 000
Prix encaissé / cessions 2012		65 885
Trésorerie nette active / passive acquise		- 1 332
Prix payés / acquisitions antérieures		-3 891
Autres variations		
<b>Total</b>	<b>-9 007</b>	<b>59 662</b>

Le détail de la rubrique des flux d'exploitation « Variation du besoin en fonds de roulement » est donnée dans le tableau ci-dessous :

en K€	31/12/2013	31/12/2012
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>4 174</b>	<b>- 2 144</b>
- Variation des clients	6 628	-4 073
- Variation des fournisseurs	-207	3 317
- Variation des autres actifs	-1 432	-5 028
- Variation des autres passifs	- 815	3 640

## NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES ENGAGEMENTS

Rappel : les compléments de prix sont constatés au bilan en normes IFRS.

Pour les opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de l'exercice précédent et de cet exercice, pour les montants suivants :

	31/12/2013				31/12/2012
	Total	Paiements dus par période			Total
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Obligation contractuelle					
Contrat de location simple	513	276	237	617	
Obligations d'achat irrévocables					
Autres obligations à long terme					
<b>Total</b>	<b>513</b>	<b>276</b>	<b>237</b>	<b>617</b>	
Autres engagements commerciaux					
Ligne de crédit					
Lettre de crédit					
Cautions de paiement étranger					
Cautions données sur loyers	301		45	256	
Autres engagements commerciaux donnés	3 465	1 960	1 459	46	
<b>Total</b>	<b>3 766</b>	<b>1 960</b>	<b>1 504</b>	<b>302</b>	
Engagements reçus					
Caution reçue sur marché					
Autres engagements reçus					
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

La loi du 4 mai 2004, ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Le droit individuel à la formation (D.I.F.) non encore utilisé correspond à un avantage du personnel selon IAS 19 (avantage à long terme) qui doit donner lieu à la reconnaissance d'un passif à la clôture ; toutefois, compte tenu de la possibilité pour l'entreprise d'intégrer l'essentiel du coût du DIF dans son plan de formation, le montant de ce passif a été considéré comme négligeable. Le DIF représentait 16 756 heures de droit de formation cumulé au 31 décembre 2013.

## NOTE 24 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### 24.1. Entreprises associées

Sword Group ne détient pas d'entreprises entre 20 % et 50 %, sur lesquelles elle exerce une influence notable et qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

En 2007, la société Sword Soft, basée près de Londres, a été créée. Cette société détenue à 97,11 % par Sword Group est destinée à détenir toutes les activités « produits » du Groupe. Les 2,89 % non détenus par Sword Group sont détenus par le management de la société. En vertu du pacte d'actionnaires, le résultat consolidé du groupe Sword Soft est entièrement acquis à Sword Group.

Sword Group SE a augmenté sa participation dans Simalaya Holding pour la portée à 39,88%.

En vertu du pacte d'actionnaire du 26 septembre 2013, Sword Group contrôle la société Simalaya (décisions opérationnelles, stratégiques et politique managériale).

### 24.2. Transactions réalisées avec des sociétés non consolidées ayant des dirigeants communs

La société Financière Sémaphore a pour objet la prise de participation au capital de toute société dont elle pourrait devenir propriétaire et l'assistance en matière de Direction générale du Groupe Sword. Elle donne lieu à la refacturation des prestations correspondantes à Sword Group.

La charge supportée par Sword Group au titre de l'assistance en matière de Direction Générale fournie par Financière Sémaphore s'élève à 350 K€ sur l'année 2013 et au titre d'honoraires de succès relatifs aux cessions réalisées durant l'année à 500 K€ sur l'année 2013.

### 24.3. Rémunération des membres des organes d'administration et de direction

(K€)	12/13	12/12
Avantages à court terme :		
- Brut (hors avantages en nature)	962	1 275
- Charges patronales	232	304
- Avantages en nature	62	32
Avantages postérieurs à l'emploi :		
- Engagements provisionnés	-	-
- Charges des droits acquis au cours de l'exercice	-	-
Autres avantages à long terme :		
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	(152)	39
Total	1 104	1 650

Les membres des organes d'administration (mandataires sociaux) et de direction sont ceux faisant partie des comités de direction générale et d'opération soit environ neuf personnes.

## NOTE 25 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Sociétés	Date de clôture	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
		% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Sword Group SE (société mère) 105 Route d'Arlon L-8009 Strassen GD Luxembourg	31/12				
Sword SA (France)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Création Informatique Ltd (Afrique du sud)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Technologies SA (Bénélux)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
TIPIK (ex-ASCII) (Belgique)	31/12	90 %	90 %	100 %	100 %
FI System Belgium (Belgique)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Global India Pvt Ltd (Inde)	31/03	100 %	100 %	100 %	99,99 %
Sword Services SA (ex-Linkvest SA) (Suisse)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Lebanon (Liban)	31/12	98,07 %	98,07 %	97,43 %	97,43 %
Sword Soft Ltd (UK)	31/12	100 %	100 %	99,99 %	99,99 %
Apak Group Ltd (UK)	31/12	94,83 %	94,83 %	100 %	89,62 %
Sword Integra (Belgique)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Buildonline India (Inde)	31/12	100 %	100 %	100 %	99,99 %
Buildonline USA (USA)	31/12	100 %	100 %	100 %	99,99 %
Apak Beam Ltd (Chypre)	31/12	100 %	100 %	100 %	99,99 %
Sword General Partners Ltd (UK)	31/12	100 %	100 %	100 %	99,99 %
Sword SOL S.à.r.l (Luxembourg)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword IF SA (Suisse)	31/12	57 %	57 %	57 %	57 %
Sword Technology Solutions (UK)	31/12	100 %	100 %	100 %	89,62 %
Apak Inc (US)	31/12	100 %	94,83 %	100 %	99,99 %
Sword Solutions Inc (US)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Achiever Ltd (UK)	31/12	96,78 %	96,78 %	100 %	92,87 %
Sword Middle East (Liban)	31/12	98 %	98 %	98 %	98 %
Sword FS EURL (France)	31/12	100 %	57 %	-	-
Sword Suisse Holding SA (Suisse)	31/12	100 %	100 %	-	-
Sword Insight (France)	31/12	70 %	70 %	-	-
Sword Orizon (France)	31/12	100 %	100 %	-	-
Sword Connect (France)	31/12	100 %	100 %	-	-
Sword Colombia SAS (Colombie)	31/12	100 %	100 %	-	-
<b>Sous-groupe Active Risk</b>					
Active Risk Ltd (UK)	31/12	100 %	100 %	-	-
Active Risk Inc (US)	31/12	100 %	100 %	-	-
Active Risk Pty Ltd (Australie)	31/12	100 %	100 %	-	-
Active Risk Group Ltd (UK)	31/12	100 %	100 %	-	-
<b>Sous-groupe Simalaya</b>					
Simalaya Holding SA (Suisse)	31/12	39,88 %	39,88 %	-	-
Simalaya SA (Suisse)	31/12	96 %	38,28 %	-	-
Simalaya SAS France (France)	31/12	100 %	39,88 %	-	-
Adhoc PES AG (Suisse)	31/12	60 %	23,93 %	-	-
Simalaya Techn (Tunisie)	31/12	67 %	26,72 %	-	-
Adhoc ISL Sarl (Tunisie)	31/12	95 %	22,73 %	-	-
Adhoc CTS Sarl (Tunisie)	31/12	95 %	22,44 %	-	-
Adhoc Int (Suisse)	31/12	91 %	21,77 %	-	-
Adhoc Sarl (Maroc)	31/12	100 %	21,77 %	-	-

Toutes les sociétés consolidées ont une activité opérationnelle, à l'exception de Sword Group, Sword Soft Ltd, FI System Belgium, Sword Sol, Sword Suisse Holding, Simalaya Holding, Adhoc Int, Active Risk Holding et General Partner, qui sont des holdings. Toutes les sociétés contrôlées au 31 décembre 2013 et ayant eu une activité au cours de l'exercice sont consolidées. Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale. La société Global India ne clôturant pas au 31 décembre, a établi une situation intermédiaire au 31 décembre 2013.

## NOTE 26 : HONORAIRES DES AUDITEURS

Les honoraires des auditeurs pour l'audit se sont élevés à 1 031 030 € pour l'ensemble des entités du groupe incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2013.

Contrôle légal des comptes annuels et consolidés	Conseil Juridique, Fiscal, Social	Autres services	Total
630 613	226 391	174 026	1 031 030

## 17 CONTACTS

<b>FRANCE</b>		
9 Avenue Charles de Gaulle 69771 ST DIDIER AU MONT D'OR Tél. 33 4 72 85 37 40	37 Rue de Lyon 75012 PARIS Tél. 33 1 44 67 24 00	8 Rue Jouanet 35700 RENNES Tél. 33 2 99 84 50 50
<b>SUISSE</b>		
Avenue des Baumettes 19 CH 1020 RENENS Tél. 41 21 632 90 00		Avenue des Morgines 12 CH 1213 Petit Lancy GENEVE Tél. 41 22 879 96 30
<b>LUXEMBOURG</b>	<b>BELGIQUE</b>	<b>IRLANDE</b>
2 Rue d'Arlon L-8399 Windhof Grand Duché du LUXEMBOURG Tél. 352 26 11 26 11	270 Avenue de Tervueren B-1150 BRUXELLES Tél. 32 2 235 10 00	Unit 2a Ballybrit Business Park GALWAY Tél. 353 91 70 6000
<b>ROYAUME UNI</b>		
APAK House Station Road Yate, BRISTOL BS37 5HZ Tél. 44 1454 871 000	1 Grenfell Road MAIDENHEAD Berks SL6 1HN Tél. 44 1628 582 500	1000 Great West Road BRENTFORD Middlesex TW8 9DW Tél. 44 20 8232 2555
	Clarence House 133 George Street EDINBOURG, EH2 4JS Tél. 44 207 600 9199	
<b>USA</b>		
13010 Morris Road 6th Floor, Bldg. 1 ALPHARETTA, Georgia 30004 Tél. 1 866 275 5902	13221 Woodland Park Road Suite 440 HERNDON, VA 20171 Tél. 1 703 673 9580	30 Broad Street 14th Floor NEW YORK NY 10004 Tél. 1 646 480 4874
<b>TUNISIE</b>	<b>MAROC</b>	<b>AFRIQUE DU SUD</b>
Parc Technologique Elgazala BP 28 2088 ARIANA Tél. +216 71 856 360	12, Angle Av Abtal et Rue Oued Ziz Bureau N° 9 Agdal, RABAT Tél. +212 (537) 680 648	Waterfall Crescent North Waterfall Park Vorna Valley MIDRAND
<b>INDE</b>	<b>COLOMBIE</b>	<b>CHINE</b>
Arihant Nitco Park 90 Dr Radhakrishnan Salai Mylapore CHENNAI 600004 Tél. 91 44 66 36 36 36	Carrera 16, N°93 A16 AP 504 of 504 BOGOTA D.C	6A 6F Yeung Yiu Chung 2 Fung Yip Street Chai Wan HONG KONG Tél. 852 2519 9082
<b>LIBAN</b>	<b>EMIRATS ARABES UNIS</b>	<b>NOUVELLE-ZELANDE</b>
Berytech Technology & Health Rue de Damas BEYROUTH Tél. 961 1 612 500	119-120 Building 13 Dubai Internet City PO BOX 500406 DUBAI Tél. 971 4367 0375	205 Victoria Street WELLINGTON
<b>CANADA</b>	<b>AUSTRALIE</b>	
10th Floor Bankers Hall West Tower 888 - 3rd South West T2P 5C5 CALGARY Tél. 1 403 444 5983	Level 7 10 Barrack Street SYDNEY NSW 2000 Tél. 61 2 90 37 0150	40/140 William Street MELBOURNE VIC 3000 Tél. 61 3 9229 3850